

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

GRUPE SPIE BATIGNOLLES

EXERCICE 2023

spie batignolles

ÉDITO

Il y a vingt ans, face à un avenir incertain, nous avons fait le choix audacieux de l'indépendance actionnariale. Depuis, Spie batignolles a connu un parcours remarquable pour se hisser parmi les premiers du secteur du BTP avec une position de leader dans le domaine de la construction en France. Ce succès est le reflet de notre capacité à surmonter les obstacles et souligne la qualité de notre modèle stratégique. Cependant, nous sommes maintenant confrontés à un défi sans précédent : l'urgence écologique et la nécessité de décarboner nos activités. En tant qu'acteur majeur du secteur du BTP, nous sommes pleinement conscients de notre responsabilité et sommes déterminés à agir. La digitalisation, les nouveaux modes constructifs, les matériaux innovants, l'économie circulaire, et la gestion de la performance énergétique de nos ouvrages sont autant de domaines où nous devons redoubler d'efforts. Bien plus que des défis, se sont également des opportunités de croissance, de transformation et d'attraction de nouveaux talents vers nos métiers.

En 2023, nous avons franchi une nouvelle étape en lançant le plan Accel'R, qui coordonne l'ensemble des efforts déployés pour atteindre notre objectif ambitieux : réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 24 % d'ici 2030¹. Notre engagement dans des aménagements plus respectueux de l'environnement et dans la préservation des espaces naturels en intégrant pleinement les métiers du paysage à travers Spie batignolles paysage a été renforcé.

Par ailleurs, conscient des enjeux que représentent les transformations numériques et énergétiques dans le secteur de la construction, nous avons lancé un projet de transformation BTP 4.0 qui vise à adapter nos méthodes de travail aux nouvelles contraintes techniques et réglementaires tout en améliorant la gestion de nos projets. En intégrant des outils et des modes constructifs innovants tels que le BIM, l'intelligence artificielle et la préfabrication, nous renforçons notre capacité à répondre aux exigences croissantes du marché tout en réduisant notre empreinte carbone.

Nous agissons activement pour façonner un monde en mutation. Avec notre expertise et nos solutions innovantes, nous sommes prêts à relever les défis à venir.



Jean Charles Robin
Président du Groupe
Spie batignolles



Aude Maury
Directeur Performance
des achats, RSE, plan carbone
du Groupe Spie batignolles

¹ Par rapport à l'année de référence 2021

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
1.1. Note méthodologique	4
1.2. Présentation du groupe	6
1.3. Les implantations du groupe	7
1.4. Gouvernance du groupe	8
1.5. Modèle d'affaires du groupe Spie batignolles	13
1.6. La démarche RSE de Spie batignolles	14
1.7. Le dialogue avec les parties prenantes	15
1.8. Identification des principaux enjeux et risques extra-financiers	16
2. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	18
2.1. Énergie	18
2.2. Changement climatique	28
2.3. Économie circulaire	22
2.4. Eau et ressources marines	32
2.5. Protection de la biodiversité	34
2.6. Matériaux durables et biosourcés	37
2.7. Prévention des pollutions de sites	39
2.7. Management environnemental et certifications	40
3. ENJEUX SOCIAUX	42
3.1. Conditions de travail	43
3.2. Égalité des chances, diversité et inclusion	49
3.3. Compétences, parcours de formation et carrière	52
3.4. Ancrage local	54
3.5. Mécénat avec la fondation Spie batignolles	55
3.6. Innovation et qualité des prestations	56
3.6. Sécurité des utilisateurs finaux	59
4. ENJEUX DE GOUVERNANCE	60
4.1. Achats responsables	60
4.2. Éthique et conformité	62
4.3. Devoir de vigilance	64
4.4. Cybersécurité et protection des données	66
4.5. Indépendance stratégique par l'engagement actionnarial des salariés	68
TABLEAUX RÉCAPITULATIFS	69
Tableau récapitulatif des indicateurs RSE de la DPEF	69
Table de correspondance avec les principaux référentiels RSE	72
PLAN DE VIGILANCE 2023 SPIE BATIGNOLLES	74
Cartographie des risques	75
Gestion des risques	76
AVIS DE L'ORGANISME TIERS VÉRIFICATEUR SUR LA DPEF	84

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 NOTE MÉTHODOLOGIQUE

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Période couverte

Les données collectées couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année de référence (2023).

Périmètre

Le périmètre du reporting couvert par la DPEF est basé sur celui de la consolidation financière avec un objectif de couverture exhaustif.

Le reporting ne prend pas en compte les sociétés qui sont concernées par les règles d'exclusions mentionnées ci-dessous :

- Les **sociétés ayant été acquises** depuis moins d'un an n'ont pas été prises en compte. L'intégration récente de ces entités ne permet pas de collecter les informations de manière fiable à la clôture. Sont concernées les sociétés Oïkos, Solev, Alain Boissier SARL et AB paysages services.
- Les **sociétés ayant été cédées** au cours de l'année n'ont pas été prises en compte. Elles sont néanmoins conservées dans les données des années précédentes. Aucune cession n'a eu lieu en 2023.

Plusieurs **exceptions** au périmètre de reporting sont à signaler concernant des sociétés considérées comme **non-significatives** par leur nombre d'employés ou leur contribution au chiffre d'affaires du Groupe :

- Les filiales implantées à l'étranger n'ont pas été prises en compte (représentant 3,5% du CAHT et 3,5% des effectifs).
- L'activité Spie batignolles paysage n'a pas été prise en compte (représentant 2,6% du CAHT et 1,8% des effectifs).
- La société Curot Construction n'a pas été prise en compte (représentant 0,5% du CAHT et 0,6% des effectifs).
- Les indicateurs environnementaux ne tiennent pas compte des activités Immobilier et des SEP de Spie batignolles fondations.

PROCESSUS DE COLLECTE ET DE VERIFICATION DES DONNEES

Le reporting des indicateurs a été réalisé dans le respect des procédures et règles internes dont les principaux fonctionnements sont décrits ci-dessous.

Méthodes de calcul

Les méthodes de calcul sont identiques à celles utilisées l'an passé.

Pour fiabiliser le reporting et garantir l'homogénéité des méthodes de calcul des indicateurs de la DPEF, les définitions, les règles d'estimation et le périmètre à retenir pour la transmission des données sont actualisés et diffusés chaque année à l'ensemble des contributeurs.

Collecte des données

Les **données relatives aux ressources humaines** sont remontées par les Directions des Ressources Humaines des filiales et sont contrôlées et consolidées par la Direction des Ressources Humaines du Groupe.

Les données relatives à la **Santé-Sécurité** sont remontées par les Directions Prévention des filiales (ou des référents identifiés en charge de ces sujets) et sont ensuite contrôlées et consolidées par la Direction Prévention des risques du Groupe.

Les données permettant le calcul des **indicateurs environnementaux** sont remontées par les référents environnement des filiales et sont contrôlées et consolidées par la Direction de la performance des achats, plan carbone et RSE.

Les données permettant le calcul des **indicateurs sociétaux** sont remontées par les référents (achats, juridique, informatique) des filiales et sont contrôlées et consolidées par la Direction de la performance des achats, plan carbone et RSE.

Un contrôle effectué à au moins 2 niveaux

Pour l'ensemble des données collectées, des contrôles sont réalisés à au moins deux niveaux : au sein des entités par les différentes directions, puis par les fonctions supports du Groupe, qui effectuent des contrôles de cohérence globale des données.

Vérification par un Organisme Tiers Indépendant

La présente Déclaration de Performance Extra-Financière a fait l'objet d'un audit par un **Organisme Tiers Indépendant**, la société BM&A.

Les **indicateurs clés de performance (ICP)** retenus sont les suivants :

- Emissions de GES scopes 1 & 2
- Nombre de collaborateurs recrutés
- Part des femmes sur l'effectif global
- Taux de gravité
- % de satisfaction de la relation client

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Méthode de calcul du Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

Les calculs sont réalisés selon les principes de la norme ISO 14069. Les facteurs d'émissions sont issus de la Base Carbone® de l'ADEME et de l'outil BETie® du SNBPE. Le calcul porte sur les étapes « production » et « processus de construction » du cycle de vie des matériaux. Globalement l'incertitude sur les résultats peut être évaluée à environ 20%. L'incertitude est due à l'agrégation des données (agrégation par exemple de quelques volumes de bétons, calculés avec un facteur d'émissions unique) et à l'incertitude intrinsèque des facteurs d'émissions. Elle ne remet pas en cause l'ordre de grandeur des résultats.

Pour rappel, définitions des scopes 1, 2 et 3 :

Scope 1 : émissions directement liées à l'activité de Spie batignolles. Ce sont les **émissions directes**.

Scope 2 : **émissions indirectes** liées à la consommation de l'électricité des bâtiments et de la flotte, nécessaires à l'activité de Spie batignolles. Les émissions scope 2 ont été calculées selon la méthode de localisation du Protocole de GES.

Scope 3 : émissions de gaz à effet de serre qui ne sont **pas directement liées à l'activité de Spie batignolles** (l'achat des produits et services, le fret, les déplacements professionnels et domicile-travail des collaborateurs, les déchets et les immobilisations). Il ne comprend pas les émissions liées à l'utilisation des services de Spie batignolles.

Pollutions

Seules les pollutions dites significatives sont comptabilisées (c'est-à-dire avec l'intervention ou le signalement d'un organisme extérieur)..

TRAITEMENTS DES THEMATIQUES OBLIGATOIRES

Les **thématiques obligatoires** au regard de l'article L225-102-1 du Code de Commerce ont été traitées dans la DPEF, à l'exception des engagements sociétaux en faveur :

- De la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- De la lutte contre la précarité alimentaire,
- Du respect du bien-être animal et
- D'une alimentation responsable, équitable et durable
- De la prise en compte de l'évasion fiscale

Ces thématiques n'ont pas été identifiées comme présentant des risques significatifs par Spie batignolles dans le cadre de son analyse de matérialité, et ce en raison de la nature même de son activité et de ses métiers.

La DPEF intègre cette année de nouvelles informations relatives à deux autres thématiques obligatoires : les actions visant à **promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives**, et les actions visant à **promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves**. Ces ajouts viennent compléter la couverture des thématiques obligatoires.

1.2 PRÉSENTATION DU GROUPE

Depuis **plus de 150 ans**, Spie Batignolles écrit l'histoire des métiers du bâtiment et des travaux publics en France et dans le monde. Né de la fusion de deux entreprises historiques du secteur, le Groupe a participé à de nombreux projets emblématiques, tels que la rénovation de la Maison de la Radio, le centre de recherche EDF Saclay, la liaison ferroviaire Lyon-Turin ou encore les travaux engagés dans le cadre du Grand Paris. Aujourd'hui, Spie Batignolles est un acteur majeur du secteur qui propose une **offre complète** allant de la construction à l'énergie, en passant par l'immobilier et l'environnement.

Le Groupe se distingue par son **indépendance stratégique**, son **innovation permanente**, son **engagement sociétal** et sa **diversité culturelle**.

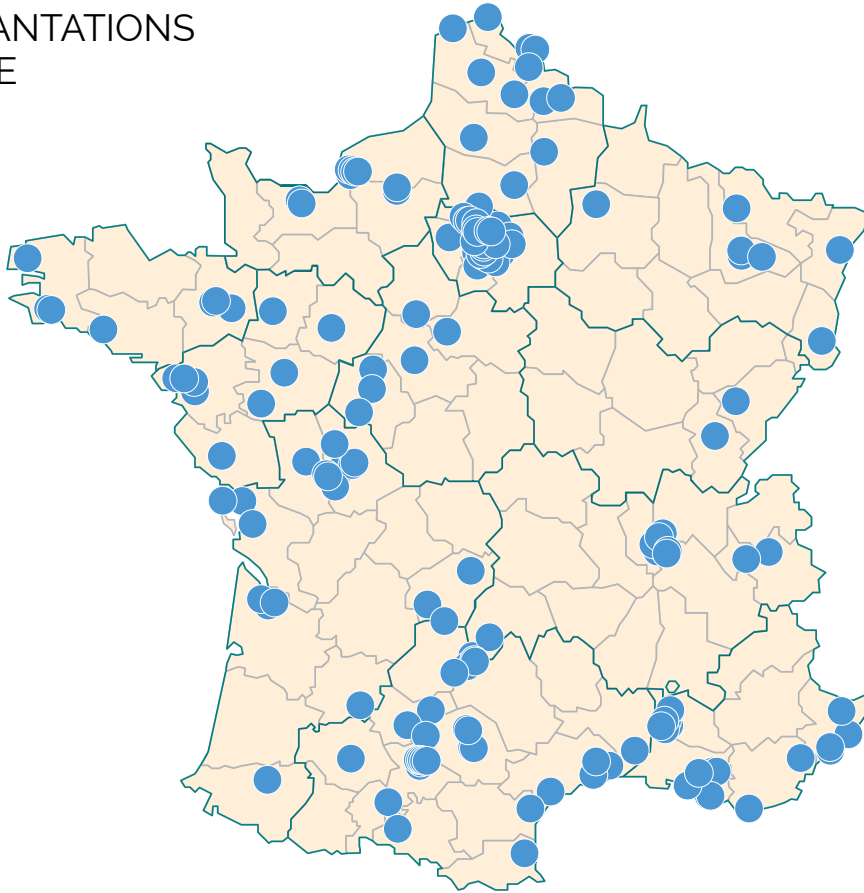
SPIE BATIGNOLLES EN QUELQUES DATES CLÉS

1846	1871	1968	2003	2005	2006
Ernest Gouin crée la société Ernest Gouin et Cie	Ernest Gouin Cie devient la Société de Construction des Batignolles (SCB)	SCB et SPIE fusionnent pour former Spie batignolles	Spie batignolles choisit l'indépendance par un LMBO associant ses 78 cadres dirigeants Le Groupe ouvre son capital aux salariés et lance le Plan d'Épargne Groupe (PEG)	Acquisition d'Eurelec, spécialiste de l'énergie, qui deviendra Spie batignolles énergie	Lancement de la Fondation Spie batignolles

2006	2007	2009	2019	2022	2023
Acquisition de Valérian, spécialiste du terrassement	Acquisition de SPR, spécialiste du second œuvre	Acquisition de Malet, spécialiste des travaux publics	Intégration de Vallia, spécialiste du paysage, qui deviendra Spie batignolles paysage	Lancement du plan de décarbonation Accel'R Lancement du Plan BTP 4.0	Spie batignolles célèbre ses 20 ans d'indépendance actionnariale 1871

1.3 LES IMPLANTATIONS DU GROUPE

188 IMPLANTATIONS
EN FRANCE



13 IMPLANTATIONS À L'INTERNATIONAL

EUROPE

- Spie batignolles international Portugal
- Infra Tunnel l (Suisse)
- Alpha Digital (Suisse)
- Mast Grundbau (Allemagne)
- Spie batignolles fondations UK (Royaume uni)
- Spie batignolles fondations en Belgique

MOYEN-ORIENT

- Spie batignolles international Contracting (Abu Dhabi)
- Mast Pilling & Fondation Contracting (Dubai)
- Spie batignolles international Qatar

AFRIQUE

- Spie batignolles Côte d'Ivoire
- Agilink Ingenierie (Tunisie)
- Spie batignolles fondations au Bénin

AMÉRIQUE DU NORD

- Spie batignolles Canada



1.4 GOUVERNANCE DU GROUPE

La gouvernance du groupe Spie batignolles est organisée en **4 principaux comités**.

Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale (CDG) comprend 9 membres, et est composé des directions opérationnelles de chacune des 3 branches du Groupe (TP-Infra, Construction et Energie) ainsi que des directions transverses (Ressources Humaines ; Administratif et Financier ; Performance des Achats, RSE, plan carbone ; Qualité de réalisation et Innovation Technique).

Pour garantir la cohérence et la pertinence de la démarche, la RSE est ainsi représentée au plus haut niveau de la gouvernance du Groupe à travers la direction Performance des Achats, RSE, plan carbone.

Le comité exécutif

Le COMEX rassemble les membres du CDG et les Directeurs généraux de chaque branche du Groupe, soit un total de 27 membres.

Le comité stratégique

Le Comité Stratégique est composé de 6 membres, dont 4 représentant le management du Groupe (les 4 associés de Connexions Commandité),

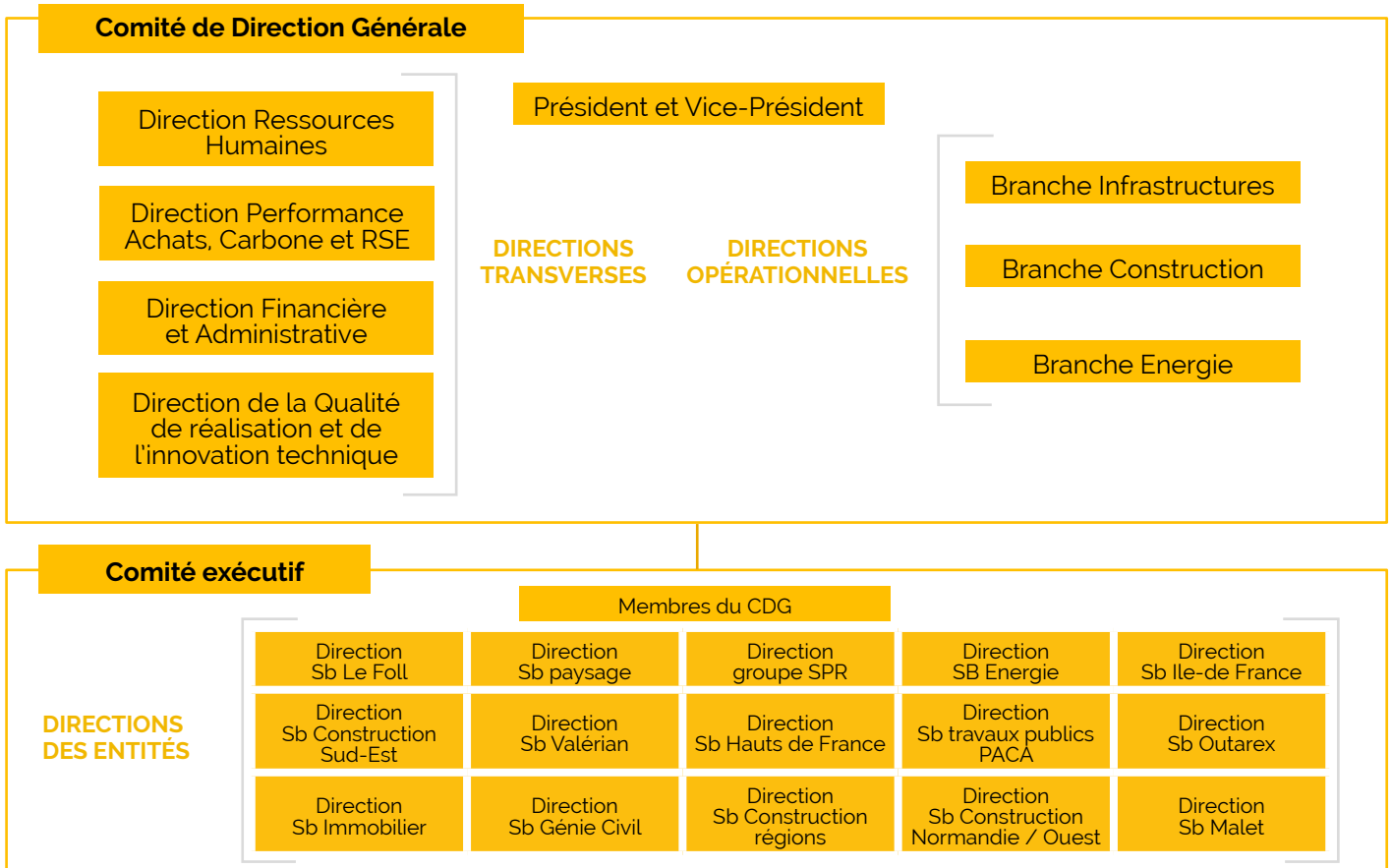
2 représentant les Investisseurs Financiers. La présidence est assurée par Jean-Charles Robin. Le Comité Stratégique a pour mission d'assurer le contrôle de la performance globale du Groupe.

Une attention particulière est portée à la rentabilité financière du Groupe, mais également aux enjeux extra-financiers auxquels le Groupe doit répondre. La présence de la directrice de la Performance des achats, RSE et Plan carbone atteste de l'intégration plus systématique des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux dans l'approche de la performance du Groupe et dans la nature des indicateurs de pilotage suivis.

Le Comité d'Associés

Il est composé de 7 membres, dont 4 représentant le management du Groupe (les 4 associés de Connexions Com-mandaté), 2 représentants les Investisseurs Financiers et 1 représentant le Conseil de Surveillance du FCPE Spie batignolles Horizon. La présidence est assurée par Jean-Charles Robin. Le Comité d'Associés a pour mission de valider les orientations stratégiques du Groupe pouvant affecter les droits économiques des associés de groupe Spie batignolles.

GOUVERNANCE DE SPIE BATIGNOLLES



7 DOMAINES D'EXPERTISE

CONSTRUCTION

- Conception
- Construction neuve
- Réhabilitation
- Aménagement intérieur
- Travaux d'entretien et de maintenance
- Travaux de proximité



GÉNIE CIVIL

- Travaux souterrains
- Ouvrages d'art
- Projets industriels



FONDATEIONS

- Pieux
- Parois moulées
- Injection

TRAVAUX PUBLICS

- Dispositifs de retenue
- Fabrication et mise en œuvre d'enrobés
- Carrière et centre de recyclage de matériaux
- Laboratoires routiers
- Études et remaniement de sols
- Réalisation de plateformes
- Fouilles
- Dépollution
- Canalisations

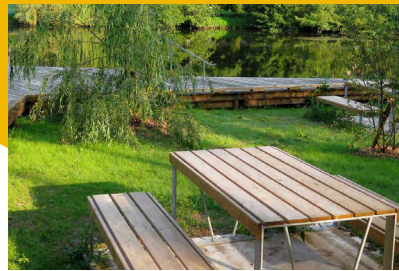


spie batignolles



ÉNERGIE

- Génie électrique et climatique
- Réseaux d'énergie
- Infrastructures ferroviaires
- Fluides industriels
- Maintenance multitechnique



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX

- Aménagements urbains et paysagers



IMMOBILIER

- Montage immobilier
- Promotion immobilière

TRAVAUX PUBLICS

Spie batignolles valérian, spécialiste dans le domaine du terrassement et des aménagements du territoire, est présent sur l'ensemble de la France grâce à 3 directions opérationnelles territoriales ainsi qu'à 7 directions régionales qui répondent aux besoins de travaux de proximité. L'entreprise est également dotée d'une direction opérationnelle grands projets qui organise, pilote et réalise des opérations complexes d'aménagements du territoire.

ENTITÉS

- Spie batignolles TP Ferroviaires
- B ATP 44



Spie batignolles malet, acteur majeur des infrastructures routières, intervient à la fois sur des grands projets d'infrastructures et sur des travaux de proximité publics comme privés.

ENTITÉS

- Entreprise Carceller
- Entreprise Soum et Cie
- Groupe Bellin
- Bellin TP
- Gremair Application
- SN Deguil
- Gracchus Laboratoire Routier
- Entreprise Gregory
- Entreprise Aurillaise de Travaux Publics
- Sablières et Carrières de la Madeleine
- Nardelli TP
- RE Travaux Publics - RE TP
- Rey Betbeder
- EROME
- Sogecer Equipement Routier
- Sogecer Location
- Rhône Isère Enrobés



Spie batignolles TP AURA, intervient

- Spie batignolles TP AURA
- Rhône Isère Enrobés

Spie batignolles le foll TP, intervient dans les secteurs des travaux publics, de la démolition, du béton prêt à l'emploi, des transports, du bâtiment et de la recherche, ainsi que dans le transport aérien, l'hôtellerie, le golf et la restauration.

ENTITÉS

- SAS Lennuyeux Le Foll
- Transloc Le Foll
- Sepra



GENIE CIVIL ET FONDATIONS

Spie batignolles fondations, acteur majeur des fondations spéciales, en France et à l'international, étudie et réalise des projets de fondations profondes, soutènements et ancrages, renforcements d'ouvrages et traitements de terrains.



ENTITÉS :

- Spie batignolles ITM+
- Pieux ouest
- Fondafrance



Spie batignolles génie civil, conçoit et réalise des projets de travaux souterrains, d'ouvrages d'art et industriels. La maîtrise technique, la recherche permanente de solutions innovantes et adaptées et l'expertise de Spie batignolles génie civil en management de projet sont clés pour des réalisations de qualité, dans le respect des délais.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX

Spie batignolles paysage, spécialiste des aménagements paysagers et environnementaux, réalise des chantiers de renaturation et de végétalisation et contribue à améliorer la résilience des territoires et la qualité de vie en ville.



ENTITÉS

- Vallois
- AB Paysage et SARL Alain Boissier
- Valbois
- Afce Ipi
- S.F.A.C
- Les Pépinières du Languedoc
- Oikos
- Solev
- Spie batignolles MSV
- Multi-services verts
- Multi-services verts forestiers
- Paysages de l'Oust
- Etudes et développements
- Ets Lallaouret

ÉNERGIE

Spie batignolles énergie est un opérateur complet couvrant l'ensemble des métiers du génie électrique, du génie climatique et des services qui y sont associés.

ENTITÉS:

- Spie batignolles énergie - Sopac
- Aviso
- Spie batignolles énergie Grand Sud
- Spie batignolles énergie - Borja
- Spie batignolles énergie - Souchon
- Sogintel
- Spie batignolles solutions industrielles
- Infrannonce
- Spie batignolles énergie Kléau
- Farasse Fluides S.A.S
- Proxilink
- MERCIER
- Roxia System
- Audits Conseils Services Incendie
- Laignel



IMMOBILIER

Spie batignolles immobilier développe des projets immobiliers porteurs de sens et d'ambition dans l'ensemble des usages : bureaux, hôtellerie, logement, commerces... Des lieux de vie uniques et durables. Partenaire du développement des territoires, Spie batignolles immobilier travaille en équipe pluridisciplinaire dans une véritable démarche partenariale et collaborative.

PROJETS

- Aéro Site Bâtiments Services
- Alsace Balcon Vert
- SCI Espace Auguste Blanqui
- SCI Marceau Robespierre
- Paris Cour de Rome
- Saafpr
- Snc Sbi Opérations
- Snc Sbi Projets
- Sci Rethel-Log 1
- Sci Tortu Foch
- Bussy Saint-Georges
- Sci Epinay-Sur-Seine - Rue de Paris
- Sci Villefranche Général de Gaulle
- Sbi Promotion (Kgp)
- Kalelithos Résidence Kalelia
- Montevrain Sdn
- Sccv Guer Avenue du General Leclerc
- Sccv Ollainville routes de Limours
- Montreuil La Renardière
- Foncière Bertin



- SCCV Compiègne clos des roses
- Sccv Cholet Avenue Du Parc
- Sccv Marquette Lpdl
- Sccv Quai de Leith
- Rivéo Logements
- Sccv L'annexe
- Sccv Nancy-Tombaine
- Sccv Bordeaux Ravezies
- Sccv Vdr Bureaux Gare
- Sccv Grande Prairie Rennes
- Snc Sbi Gestion
- Sccv Montrouge rue du Poitou
- Sccv Lhr1
- Sccv Aizenay Rue De Challans

CONSTRUCTION

Les entités « Construction » du Groupe interviennent de la conception à la livraison sur l'ensemble des secteurs du bâtiment : bureaux, hôtels, centres commerciaux, établissements de santé, équipements publics, logements et bâtiments industriels.

En matière de réhabilitation, elles se distinguent par une offre complète allant du simple aménagement jusqu'aux projets complexes de réhabilitation tous corps d'état.

ENTITÉS

Spie batignolles ile-de-france

- Spie batignolles Présance ile de france

Spie batignolles outarex

- Boyer

GROUPE SPR

- Creatis
- Dbs
- Flp Services
- France Sols
- Sedib
- Spie Partesia
- Spr Batiment Et Industrie

Spie batignolles construction Ile-de-France

Spie batignolles construction régions

- Spie batignolles nord
- Abscis - Bertin Construction
- Spie batignolles normandie
- Spie batignolles est
- Spie batignolles grand ouest
- Bâtir France Ingénierie
- Defontaine
- H.P.B
- Spie batignolles sud ouest
- Spie batignolles sud est
- Mediane
- Curot construction



1.5 MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE SPIE BATIGNOLLES

DONNÉES 2023

RESSOURCES

ACTIVITÉS DU GROUPE

VALEUR CRÉÉE

RESSOURCES HUMAINES

8 315 collaborateurs
(dont 42% ouvriers, 29,1% ETAM, 28,9% cadres)

11 ans
Ancienneté moyenne des collaborateurs

RESSOURCES FINANCIÈRES

260 M€
Capitaux Propres

65 M€
Endettement

RESSOURCES MATÉRIELLES

30 agences de proximité

1 600 engins et camions, de 400 types différents

CAPITAL IMMATÉRIEL

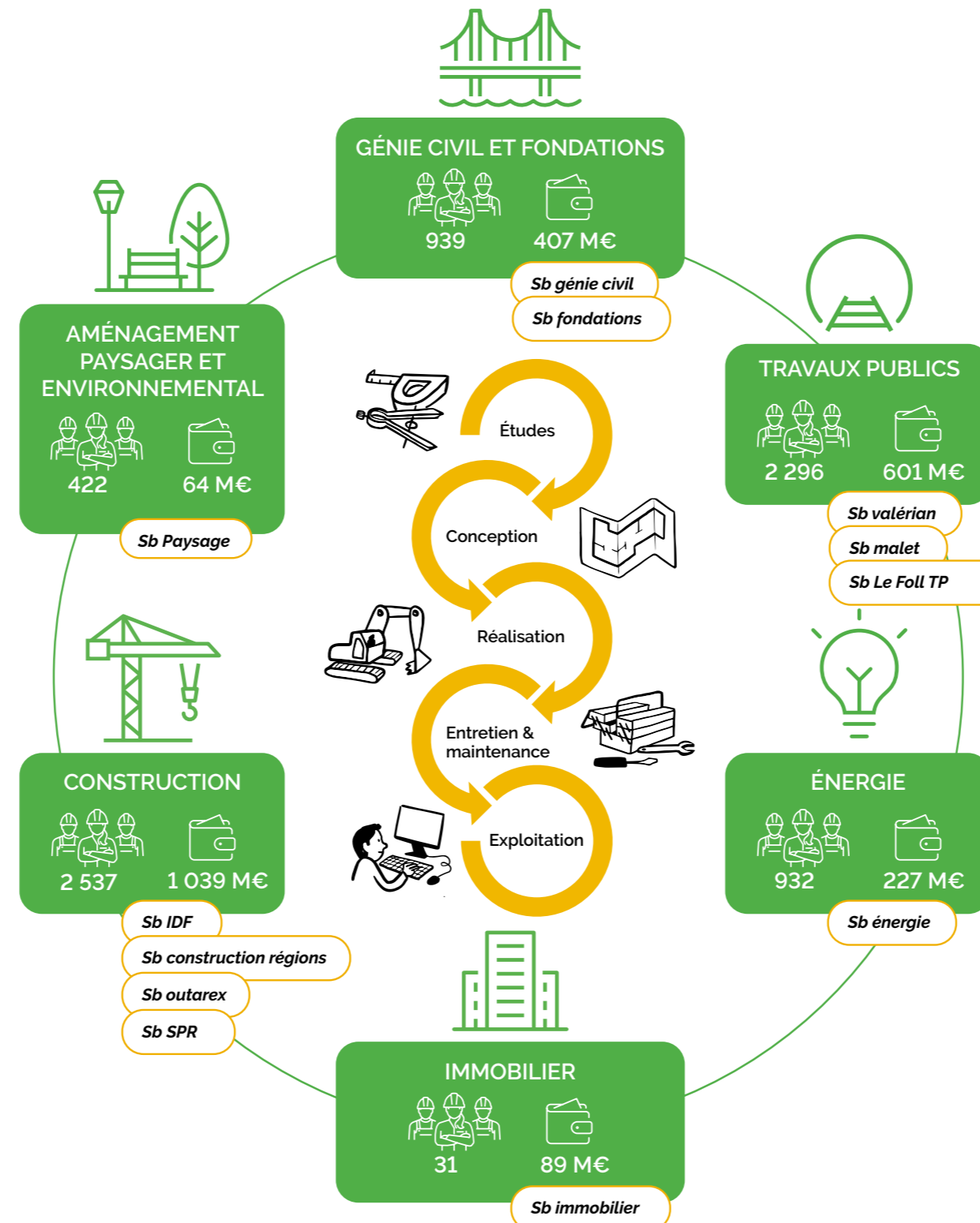
- Démarche RSE en 4 piliers : gouvernance, capital humain, environnement et engagement sociétal
- Offres uniques dans le BTP : renaturation, impression 3D, ...
- Solutions smart de performance énergétique

CONSOMMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Énergie **20 441 MWh**

Eau **218 709 m³**

Combustibles **18,79 ML**



FONCTIONS TRANSVERSES

- Ressources Humaines
- Administratif et Finances
- Systèmes d'information
- Performance des Achats, plan carbone, RSE
- Qualité de réalisation et innovation technique
- Préventions des risques
- Juridique et Conformité

ÉVOLUTION DES MÉTIERS

1 459 collaborateurs recrutés

5 444 collaborateurs formés

22 000 heures de formation

63% des salariés actionnaires

VALEUR ÉCONOMIQUE

Chiffre d'affaires 2023 : **2 445 M€**

EBITDA : **87 M€**

Impôts : **15 M€**

Salaires : **560 M€**

Croissance externe : **4** nouvelles acquisitions

SATISFACTION CLIENT ET INNOVATION

- Qualité réalisation : **100%**
- Respect du planning : **87%**
- Relation client : **99%**
- Sécurité : **91%**
- Démarche Innovation : **57** actions WeNext en cours

IMPACT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- Trajectoire de réduction des émissions de **-24%** à l'horizon 2030
- **9** comités déployés pour le pilotage du plan carbone
- **40** projets soutenus par la fondation
- **77%** de déchets valorisés

1.6 LA DÉMARCHE RSE DE SPIE BATIGNOLLES

La gouvernance RSE du groupe

La stratégie RSE du groupe Spie batignolles est impulsée par le plus haut niveau de gouvernance. Elle est pilotée par la **Direction de la performance des achats, plan carbone et RSE**, qui garantit sa structuration et son déploiement global, ainsi que la mise en œuvre du reporting des données extra-financière du Groupe.

Le Comité de Direction Générale intègre pleinement les enjeux de RSE à la stratégie globale du Groupe.

Un **Comité "COMEX RSE"**, rassemblant certains membres du COMEX, a été créé afin de valider les décisions stratégiques sur la politique RSE du Groupe.

Les plans d'actions sont portés et animés par des comités dédiés composés de représentants de l'ensemble des filiales (des comités tels que le comité bas carbone, économie circulaire, ou encore achats responsables).

La politique RSE du groupe

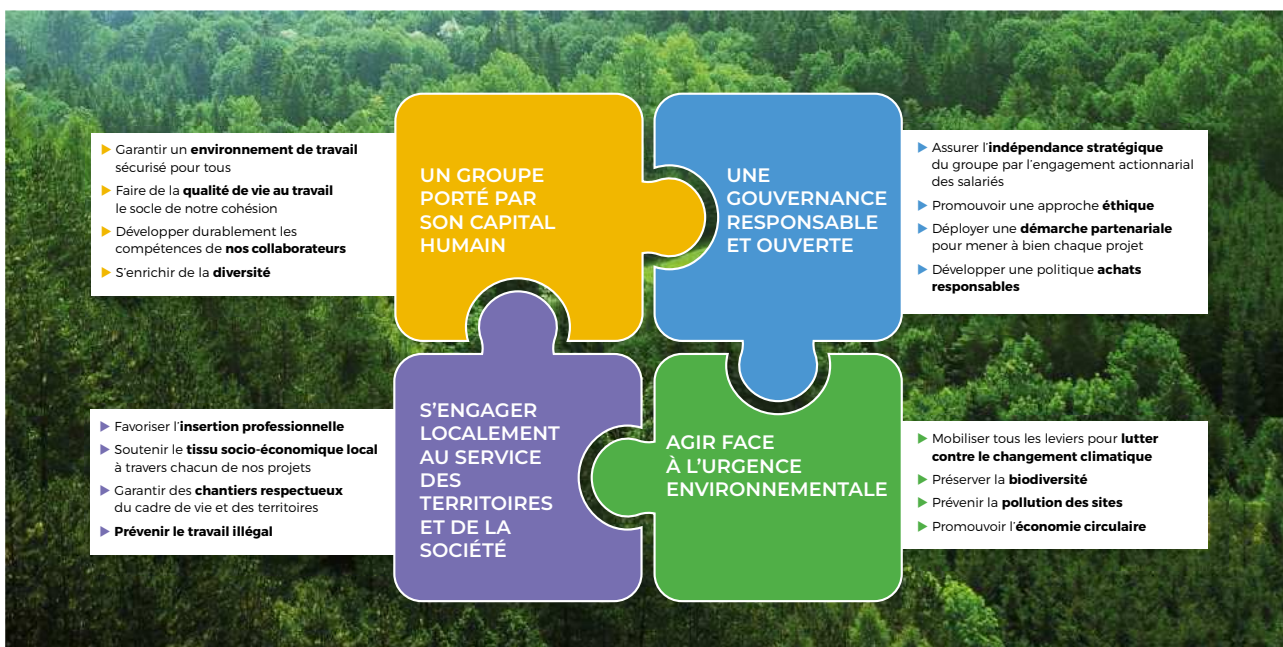
Engagé depuis plus de 10 ans en matière de RSE, le groupe Spie batignolles s'appuie sur une politique RSE actualisée en 2021.

Cette politique est présentée au sein d'un document unique, téléchargeable depuis l'intranet Groupe, pour être efficacement relayée par l'ensemble des collaborateurs.

Chaque engagement pris à l'échelle du Groupe **se décline opérationnellement** sur nos chantiers et dans nos métiers. Ces bonnes pratiques font l'objet de retours d'expérience formalisés et mis à disposition sur le site intranet afin de sensibiliser, former, convaincre et accompagner continuellement les collaborateurs dans cette démarche.

L'objectif global de la politique RSE est de **réaffirmer et de diffuser la vision du Groupe** avec de nouvelles façons de faire et des bonnes pratiques pouvant être actionnables facilement par l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles des actions conjointes sont à mener.

NOTRE POLITIQUE RSE AUTOUR DE 4 DOMAINES :





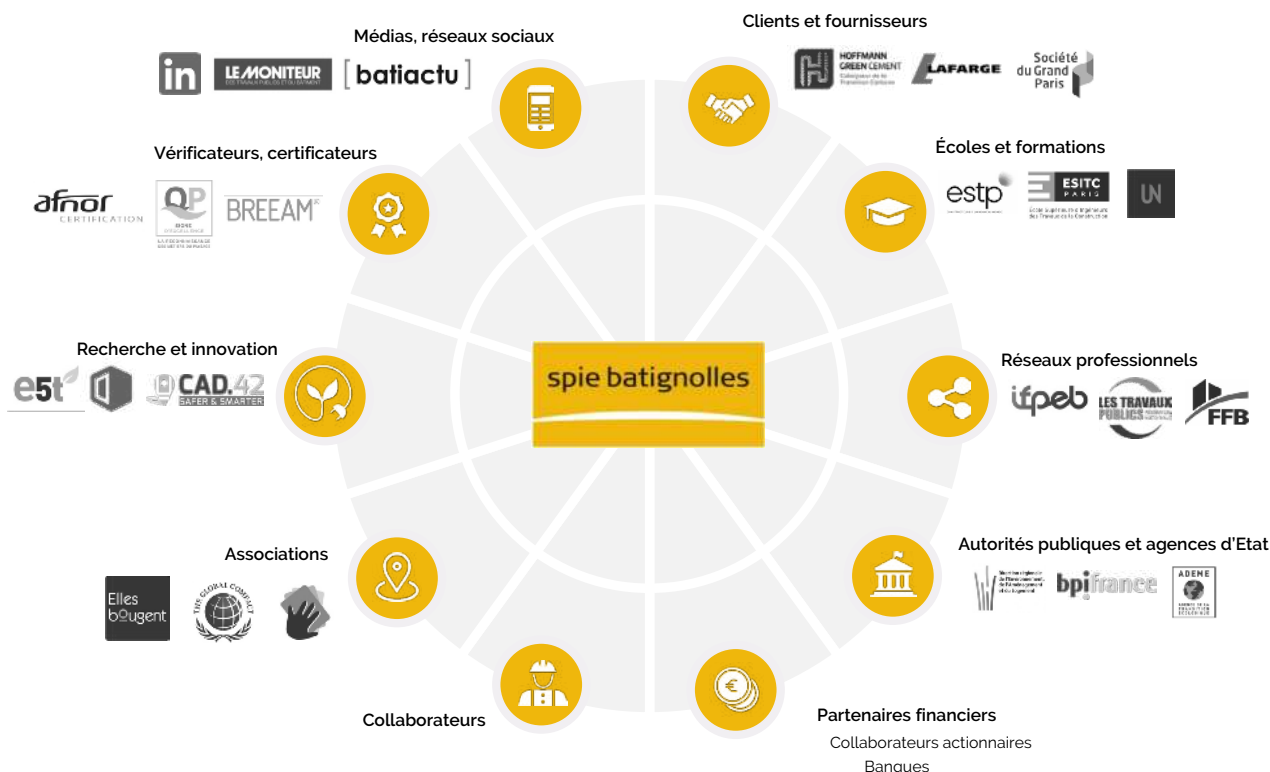
Nos engagements auprès d'initiatives externes

Spie batignolles est signataire du **Pacte Mondial des Nations Unies** depuis 2017 et a intégré les 17 **Objectifs de Développement Durable (ODD)** comme ligne directrice de sa démarche. Pour rendre compte de ses actions et de ses impacts, nous avons élaboré une grille de correspondance entre nos enjeux RSE et les ODD, disponible en annexe de ce document. Depuis 2022, Spie batignolles fait partie des entreprises françaises nommées **ambassadrices** du Pacte Mondial des Nations Unies pour leur exemplarité, leur sens de l'innovation, leur diffusion des valeurs du Global Compact et des ODD, ainsi que leur reconnaissance sur leur territoire.

1.7 LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le groupe Spie batignolles attache une grande importance au **dialogue avec ses parties prenantes**, qui sont au cœur de sa stratégie et de sa démarche RSE. Le dialogue avec les parties prenantes permet au Groupe de **rester à l'écoute** de leurs attentes et de leurs besoins, de **collaborer** avec elles pour innover et proposer des solutions et des aménagements durables, **de renforcer la transparence** et la confiance dans ses activités, et de contribuer au **développement des territoires** où il intervient

LES PARTIES PRENANTES DE SPIE BATIGNOLLES :



Le dialogue avec ces parties prenantes s'effectue selon des **modalités et des fréquences adaptées à chaque catégorie**. Par exemple, le groupe Spie batignolles réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès de ses clients ; organise des réunions semestrielles avec ses fournisseurs stratégiques ; participe à des ateliers de concertation avec les collectivités locales et les associations de riverains ; noue des partenariats avec des écoles et des universités.

En interne, le groupe Spie batignolles tient au dialogue avec ses collaborateurs, qui sont les premiers ambassadeurs de son projet d'entreprise. À ce titre, une consultation interne par questionnaire a été menée fin 2022 pour identifier les enjeux RSE prioritaires selon les collaborateurs. Les résultats de cette enquête ont été pris en compte dans la matrice de matérialité de Spie batignolles.

L'analyse a été conduite en 4 étapes structurantes :

1. La définition des piliers et enjeux stratégiques qui couvrent les risques extra-financiers du Groupe, réalisée à partir d'un benchmark sectoriel, de référentiels internationaux et de recherches bibliographiques.

représentant les directions opérationnelles et transverses du Groupe, se sont exprimés sur l'importance de ces enjeux pour le modèle économique de l'entreprise.

2. La priorisation des enjeux par la consultation des parties prenantes clés via des entretiens qualitatifs et un questionnaire en ligne. Les parties prenantes consultées ont pu classer les enjeux stratégiques de « peu prioritaire » à « très prioritaire ». 1 180 collaborateurs, 9 fournisseurs, 4 clients et 1 actionnaire ont ainsi pu s'exprimer sur leur vision de la RSE pour Spie batignolles. Par ailleurs, des membres du COMEX et managers stratégiques,

3. Une analyse du niveau de maîtrise des enjeux, réalisée par le cabinet spécialisé. Cette analyse se base sur des entretiens réalisés avec des interlocuteurs internes, la consultation de documents internes à Spie batignolles, et un benchmark sectoriel.

4. La consolidation des résultats en une matrice, diffusée aux différentes parties prenantes du Groupe.

Un univers des risques RSE a été établi sur la base de cette analyse de matérialité autour de 20 enjeux présentés dans le tableau ci-dessous.

PILIER « ENVIRONNEMENTAL »	PILIER « SOCIAL »	PILIER « GOUVERNANCE »
<ul style="list-style-type: none"> • Energie • Changement climatique • Economie circulaire • Eau et ressources marines • Protection de la biodiversité • Matériaux durables et biosourcés • Prévention des pollutions des sites • Management environnemental et certifications 	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail • Egalité des chances, diversité et inclusion • Compétences, parcours de formation et carrière • Ancrage local • Mécénat avec la fondation Spie batignolles • Innovation et qualité des prestations • Sécurité des utilisateurs finaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Achats responsables • Ethique et conformité • Devoir de vigilance • Cybersécurité et protection des données • Indépendance stratégique par l'engagement actionnarial des salariés

Perspectives

La **directive européenne CSRD** (Corporate Sustainability Reporting Directive) s'applique dès le 1er janvier 2024 aux entreprises de plus de 500 salariés et de plus de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle les oblige à publier un rapport de durabilité, qui inclut une analyse de double matérialité et des informations sur leur contribution à la transition écologique selon la taxonomie européenne des activités économiques durables. Le groupe Spie batignolles est concerné

par cette réglementation et s'y conforme. Pour cela, Spie batignolles a lancé en 2023 des travaux préparatoires, d'une part, pour évaluer son éligibilité et son alignement avec la taxonomie européenne et, d'autre part, pour actualiser son analyse des risques extra-financiers dans le cadre d'une analyse de double matérialité. Ces travaux seront finalisés en 2024, en vue de la publication du premier rapport de durabilité de Spie batignolles conforme à la directive CSRD.

2. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Spie batignolles est un acteur de la transition écologique pour les territoires et pour leurs habitants. Pilier essentiel de la stratégie RSE du Groupe, notre engagement environnemental se concrétise à chaque étape d'un projet, de son éco-conception à l'optimisation des performances des ouvrages en passant par la maîtrise des ressources et la réduction des nuisances en phase chantier.

Spie batignolles se veut également exemplaire en interne, en adoptant des pratiques responsables dans ses bureaux, mais aussi en lien avec sa flotte de véhicules et son tri des déchets. Elle sensibilise et forme ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et aux gestes éco-citoyens.

2.1 ÉNERGIE

📌 ENJEUX

L'énergie est un enjeu majeur pour Spie batignolles. Le Groupe doit faire face à des enjeux liés à la transition énergétique, tels que l'accès à la ressource, la hausse du coût de l'énergie, ou encore l'évolution **réglementation**. Parmi les réglementations les plus importantes, on peut citer la loi énergie-climat de 2019, qui fixe des objectifs ambitieux pour la politique énergétique française, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables de 2023, qui vise à faciliter l'installation et le développement des renouvelables, ou encore la réglementation environnementale RE2020, qui impose des exigences renforcées en matière de performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs. Dans ce contexte, Spie batignolles se positionne comme un acteur de référence au travers du développement de ses activités de rénovation énergétique des bâtiments, d'installation de dispositifs d'énergie renouvelable ou encore le développement de réseaux intelligents.

📌 POLITIQUE

Spie batignolles a défini une politique énergétique ambitieuse dans le cadre de son **Plan de décarbonation Accel'R**. Cette politique, alignée avec les engagements nationaux en matière de transition énergétique, vise à optimiser la consommation d'énergie du Groupe et à développer son offre de services énergétiques.

📌 PLAN D'ACTION

Spie batignolles a défini des objectifs ambitieux pour optimiser sa consommation d'énergie. Pour y parvenir, il a mis en place un plan d'action opérationnel articulé autour de plusieurs axes stratégiques.

Optimisation de la conception et de la réalisation des projets de construction

Le Groupe intègre dès l'amont les critères de performance énergétique pour garantir le respect des normes en vigueur, notamment la réglementation RE2020. Il a notamment réalisé des projets de construction exemplaires, comme la maison des solidarités de Quimper. La réhabilitation de ce bâtiment lui permet d'atteindre un haut niveau de performance énergétique : -34% de gains énergétiques sur la consommation en énergie finale.

Innovation dans les métiers de l'énergie

La **complémentarité** des métiers du Groupe permet d'intégrer dès l'amont les enjeux de performance et d'accompagner les clients pour optimiser les ouvrages et améliorer le confort des utilisateurs. Le Groupe dispose d'une expertise forte en réhabilitation, et vise à garantir la performance des bâtiments dans la durée et à raisonner en coût global sur l'ensemble du cycle de vie. Dans ce cadre, nous mettons en œuvre des **solutions de rénovation énergétique spécifiques**, à l'instar de la démarche Energie Sprong, qui vise la rénovation énergétique pour des bâtiments « à énergie zéro » à grande échelle grâce notamment à la préfabrication hors-site.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE ROANNE)



Sur commande de la Ville de Roanne, Spie batignolles sud-est, en tant que mandataire d'un groupement constructeur, orchestre la rénovation énergétique du pôle administratif de Roanne, commune rhônalpine située à une heure de Lyon. Les travaux entrepris auront pour résultat final de réduire la consommation énergétique de plus de 50%, avec pour cible un label BBC Renovation, et d'offrir davantage de confort en toute saison pour les 370 agents présents sur le site.

Toutes les menuiseries, déjà en aluminium, seront remplacées par de nouvelles en aluminium à rupture de pont thermique plus performantes sur le plan thermique et étanches à l'air. L'ensemble des fenêtres, avec des vitrages plus performants, recevra des casquettes photovoltaïques qui serviront de brise soleil en façade sud et de production d'électricité en autoconsommation.

En matière d'équipements CVC, le maître d'ouvrage a retenu l'installation d'une pompe à chaleur pour la fourniture de chauffage l'hiver et de rafraîchissement l'été, afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables, ainsi que d'une chaudière gaz à condensation. Le système de ventilation, initialement à simple flux, sera remplacé par une solution à double flux.

Tous les éclairages seront changés au profit de technologies à LED.

Dialogue avec les propriétaires des bâtiments

Spie batignolles dialogue avec les propriétaires des bâtiments dans lesquels il est locataire, pour les inciter à réaliser les investissements nécessaires pour améliorer la performance énergétique et respecter la réglementation. L'entreprise les accompagne dans la réalisation de diagnostics énergétiques, la mise en œuvre de travaux d'isolation, de ventilation, ou de changements de système de chauffage.

Promotion de la mobilité durable

Spie batignolles respecte les quotas de véhicules à faible émission imposés par la loi d'orientation des mobilités (LOM) pour les flottes automobiles des entreprises. Ainsi, le Groupe a réduit de 15% ses émissions de CO2 liées à la mobilité entre 2020 et 2023, et vise à atteindre 40% d'ici 2025 et 70% d'ici 2030. Le Groupe propose également à ses salariés des solutions de mobilité durable, comme le forfait mobilité durable, le titre-mobilité ou les zones à faibles émissions.

Sensibilisation des salariés aux gestes éco-responsables

Spie batignolles sensibilise ses collaborateurs aux écogestes. La sensibilisation passe par :

- Des affichages
- Des modules en e-learning
- La participation à des événements de sensibilisation (semaine du développement durable, fresques du climat).

Réduction de la consommation d'énergie liée aux usages numériques

Spie batignolles adopte une charte de sobriété numérique, qui définit les bonnes pratiques pour limiter l'impact environnemental du numérique. La charte préconise notamment de réduire le stockage des données, de privilégier les modes de communication les moins énergivores, de limiter le recours aux impressions, ou encore de prolonger la durée de vie des équipements.

© RÉSULTATS

Ressources	Consommations 2023		Consommations 2022		Evolution
Électricité	20 441	MWh	28 306	MWh	Baisse
Gazole	10 296 230	Litres	8 686 962	Litres	Hausse
GNR	7 220 389	Litres	7 339 543	Litres	Baisse
Essence	618 132	Litres	366 620	Litres	Hausse

2.2. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre époque. C'est pourquoi nous avons mis en place une démarche carbone ambitieuse et volontaire, qui se décline en deux axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique. Dans ce chapitre, nous vous présentons les démarches que nous menons dans ces deux domaines.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

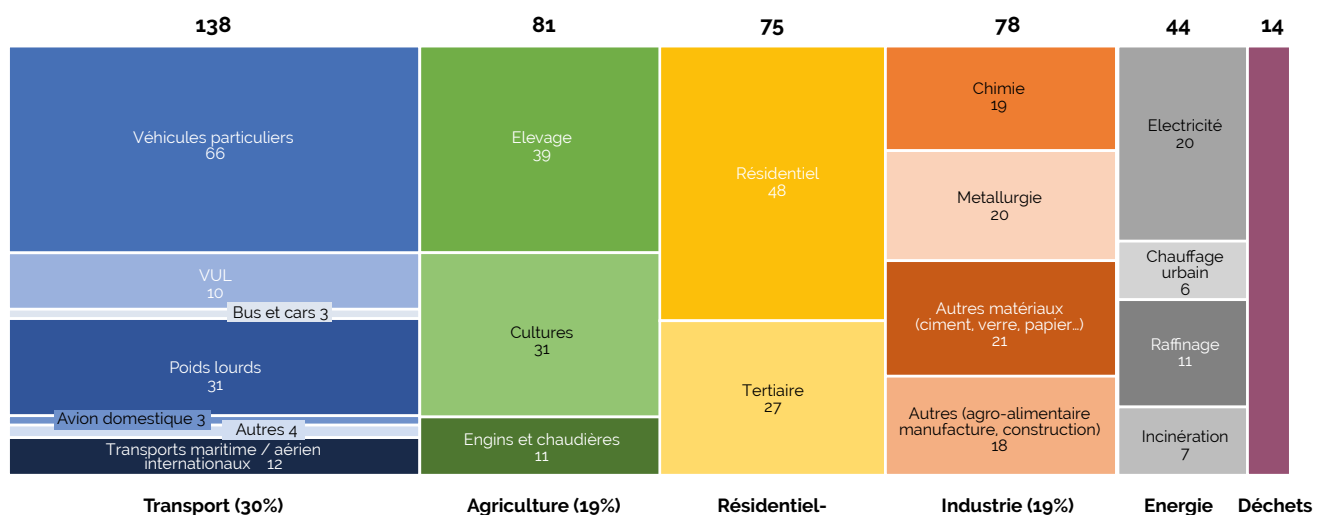
⚠ ENJEUX

Les conséquences du changement climatique sont désormais largement documentées. Elles incluent des phénomènes tels que les fortes chaleurs, les incendies, les inondations et l'érosion littorale. Ce dérèglement climatique est étroitement lié aux **émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**, qui sont principalement produites par l'activité humaine. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a établi une corrélation directe entre ces émissions et les changements climatiques observés à l'échelle mondiale.

Le secteur du BTP, qui représente environ **20%** des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France, est directement concerné par le changement climatique. Il doit s'adapter aux **nouvelles exigences réglementaires**, telles que l'Accord de Paris et la réglementation environnementale RE2020, qui visent à limiter l'impact du secteur sur l'environnement et à favoriser la transition écologique. Pour cela, le secteur doit relever de nombreux défis, tels que :

- Réduire sa consommation d'énergie et de ressources matérielles, notamment en favorisant l'économie circulaire et les énergies renouvelables
- Concevoir et réaliser des bâtiments bas-carbone, performants et adaptés aux évolutions climatiques, en respectant les exigences de la réglementation environnementale RE2020
- Limiter l'impact des engins et des chantiers sur la qualité de l'air et les émissions de GES, en recourant à des solutions de mobilité durable et de décarbonation.

ÉMISSIONS ANNUELLES DE GES EN FRANCE EN 2021 (MtCO₂e)



Le secteur de la construction est l'un des plus gros contributeurs en termes d'émissions de gaz à effet de serre après l'agriculture et les transports (source : Secrétariat Général à la Planification Ecologique 2023)

POLITIQUE

En 2022, nous avons évalué l'impact de nos activités sur le climat grâce au **Bilan Carbone®**. Ce dispositif nous a permis de mesurer notre empreinte carbone et de fixer des objectifs pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous voulons ainsi respecter les **accords de Paris** et limiter le réchauffement climatique.

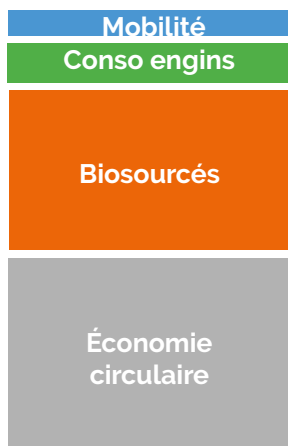
Pour y parvenir, nous avons défini une stratégie de décarbonation en accord avec les engagements de la France, avec le soutien d'un cabinet spécialisé. Notre stratégie concerne nos émissions directes (scope 1), nos émissions liées à notre consommation d'énergie (scope 2) et nos émissions liées à notre chaîne de valeur (scope 3). Nous visons **une réduction de 38% des émissions des scopes 1 et 2 et de 23% des émissions du scope 3** par rapport à l'année de référence 2021. Grâce à ces efforts, nous comptons diminuer nos émissions de GES de 24% d'ici 2030, pour atteindre l'objectif national de rester sous les 2 degrés à l'horizon 2050.

PLAN D'ACTION

Accel'R, plan de décarbonation du groupe Spie batignolles

Pour mettre en œuvre cette trajectoire, nous avons lancé un plan d'actions opérationnel, le plan Accel'R, qui repose sur trois piliers principaux :

- La préservation des ressources, en optimisant l'utilisation des matériaux, en favorisant le recyclage et la réutilisation, et en réduisant les déchets
- La décarbonation des ressources, en privilégiant les matériaux bas carbone, en intégrant les énergies renouvelables, et en améliorant l'efficacité énergétique de nos bâtiments ;
- La décarbonation de la mobilité, en limitant les déplacements, en encourageant les modes de transport alternatifs, et en renouvelant notre parc de véhicules et d'engins de chantier.

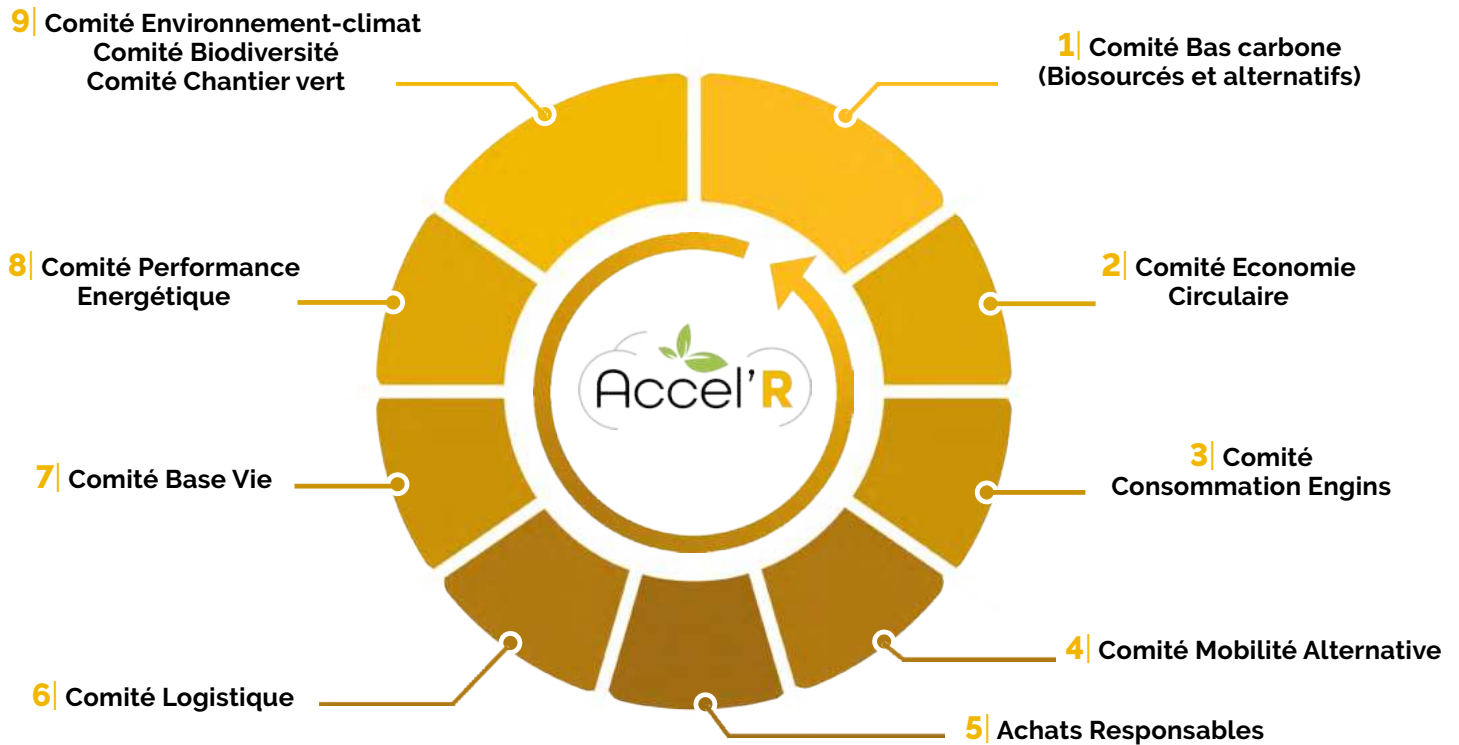


Pour animer et piloter ce plan, nous avons créé **neuf comités internes**, qui rassemblent des collaborateurs de différents métiers et entités :

- **Comité « Matériaux bas carbone et alternatifs »** : ce comité vise à réduire l'empreinte carbone des matériaux utilisés dans nos projets, en privilégiant les solutions bas carbone, telles que le béton bas carbone, le bois, ou les matériaux biosourcés. Il permet de structurer nos partenariats d'innovation dont le partenariat avec le cimentier Hoffmann Green est un exemple.
- **Comité « Économie circulaire »** : ce comité étudie les possibilités de valorisation des déchets de chantier, et propose des solutions de tri, de collecte et de traitement adaptées.
- **Comité « Achats responsables »** : ce comité vise à intégrer les critères environnementaux et sociaux dans notre politique d'achats, en sélectionnant des fournisseurs et des sous-traitants qui partagent nos valeurs et nos engagements, et en les accompagnant dans leur démarche de progrès.
- **Comité « Consommation des engins de chantier »** : ce comité a pour objectif de réduire la consommation de carburants fossiles des engins de chantier. Cela passe préalablement par la connaissance et le pilotage des consommations et des pratiques de conduite. Dans ce sens, le projet CarboParc déploie depuis l'automne 2023 une solution télématique sur un premier démonstrateur de 100 engins à travers l'ensemble des filiales. Le comité prolonge sa veille sur les carburants alternatifs et en particulier sur l'hydrogène et accompagne les tests locaux.
- **Comité « Performance énergétique »** : ce comité vise à réduire la consommation d'énergie des bâtiments que nous construisons ou rénovons, en intégrant les principes de la conception bioclimatique, et en utilisant des systèmes performants et intelligents, tels que l'isolation, la ventilation, le chauffage, l'éclairage, ou la domotique.
- **Comité « Mobilités alternatives »** : ce comité vise à réduire les émissions liées aux déplacements des collaborateurs, en limitant les voyages inutiles, en encourageant les modes de transport alternatifs, tels que le covoiturage, le vélo, ou les transports en commun, et en renouvelant notre parc de véhicules légers.
- **Comité « Logistique »** : ce comité vise à réduire les émissions du Groupe liées aux étapes de la logistique.
- **Comité « Base vie »** : ce comité vise à assurer la qualité de vie des collaborateurs tout en réduisant les consommations d'énergie (éclairage, chauffage, climatisation) et d'eau sur les chantiers.
- **Comité « biodiversité »** : ce comité vise à préserver la biodiversité sur les sites où nous intervenons, en évitant ou réduisant les impacts sur les écosystèmes, les espèces, et les paysages, et en favorisant la restauration ou la création de milieux naturels. Pour accompagner l'ensemble des acteurs du Groupe, il diffuse un book qui décrit la politique en la matière et présente des références d'ores et déjà déployées.



NEUF COMITÉS INTERNES POUR LE PLAN DE DÉCARBONATION DU GROUPE



Chaque comité s'est vu confié pour mission :

- **D'assurer la traçabilité des retours d'expérience**, en capitalisant sur les bonnes pratiques et les innovations ;
- **De valider la faisabilité technique des sujets**, en tenant compte des contraintes réglementaires, économiques et sociales ;
- **De prioriser les actions en fonction de leur impact**, en évaluant les gains potentiels en termes de réduction des émissions de GES ;
- **De présenter les actions de décarbonation à déployer sur le terrain**, en accompagnant les opérationnels dans leur mise en œuvre et en assurant leur suivi.

Impact des postes significatifs par métier :

Les flux significatifs concernent les postes les plus représentatifs de l'activité (matériaux liés au cœur de métier et carburants). Ceux-ci ont été qualifiés de significatifs, soit parce que les quantités mises en œuvre sont importantes malgré un facteur

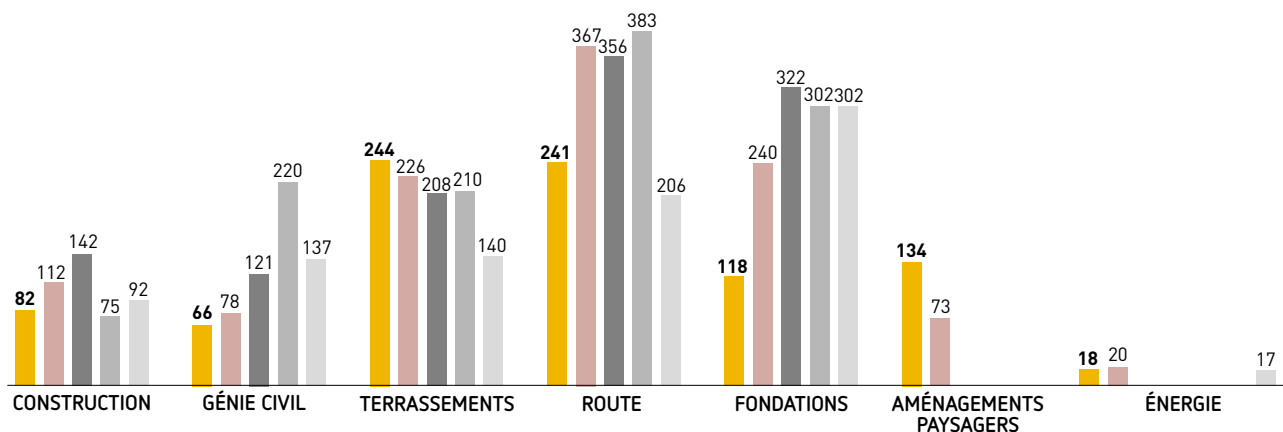
d'émissions relativement faible (pour les granulats par exemple), soit parce que les matériaux ont un facteur d'émissions élevé (et un impact fort sur le climat). Les postes d'émissions retenus sont les suivants :

	CONSTRUCTION	GÉNIE CIVIL	TERRASSEMENTS	ROUTE	FONDATIONS	AMÉNAGEMENT PAYSAGER	ÉNERGIE
Béton	X	X	X	X	X	X	
Préfabriqués	X	X		X			
Acier	X	X			X		
Ciment et liants	X	X	X	X	X	X	
Granulats			X	X		X	
Enrobés et émulsions				X			
Carburants	X	X	X	X	X	X	X
Engrais						X	
Sous traitance						X	X
Plafonds métalliques	X						
Platrerie	X						
Mortiers colles	X						
Sols souples	X						

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre de ces postes significatifs a permis de construire un indicateur par métier qui exprime l'impact des émissions de gaz à effet de serre des postes significatifs par K€ de chiffre d'affaires :

**Émissions de GES des principaux postes significatifs par métier
En kg CO2 et par k€ de chiffre d'affaires**

■ année N - 2023 ■ année N-1 - 2022 ■ année N-2 - 2021 ■ année N-3 - 2020 ■ année N-3 - 2020



Emissions de GES Scope 1 (carburant) : 58 366²

Emissions de GES Scope 2 (électricité) : 1 063³

² Indicateur clé de performance

³ Indicateur clé de performance

Réalisation de chantiers bas carbone

De nombreux chantiers illustrent le travail accompli au sein du Groupe sur les nouveaux modes constructifs ou actions mises en place en matière environnementale.

COLLÈGE À FAIBLE IMPACT CARBONE (MERCUROL-VEAUNES)

Conçu suivant le référentiel « Collège de demain », co-construit par le Département de la Drôme avec les élèves et les équipes pédagogiques, l'établissement s'appuie sur des espaces innovants plus ouverts.



La construction du collège Mercuriol-Veaunes s'inscrit dans une démarche environnementale prégnante où le recours aux énergies renouvelables et aux matériaux biosourcés est largement favorisé. Le cahier des charges imposait une exigence en termes de volume de bois employé, à hauteur de 70 dm³/m². Si la structure principale est en béton, les façades, la charpente, les vêtues intérieures, les menuiseries des étages sont en bois.

Les façades nord et sud et les toitures des bâtiments sont conçues pour maximiser l'utilisation de la lumière naturelle, ce qui permet de réduire considérablement la consommation électrique liée à l'éclairage artificiel et est source de bien-être pour les utilisateurs. Les vitrages à renforcement solaire, associés à des châssis en aluminium ou en bois selon les localisations, permettent de filtrer les rayons du soleil.

Grâce à un agencement innovant sur trois étages, les parties inférieures et supérieures du collège sont reliées par des ouvertures dans la dalle, permettant une circulation d'air optimale et favorisant une régulation naturelle de la température.

Sensibilisation des collaborateurs

Le Groupe a organisé des **classes virtuelles** sur 4 thèmes (la RE2020, les matériaux bio et éco-sourcés, le béton bas carbone et les matériaux TP bas carbone). Ces classes virtuelles se sont tenues tout au long de l'année 2022 et continuent en 2023. Le Groupe s'est engagé avec la Fresque du Climat dans une action forte de sensibilisation de ses collaborateurs. Le déploiement de la Fresque est

assuré par une trentaine d'actionnaires managers devenus « Fresqueurs » qui ont formé 1200 collaborateurs au-delà de l'objectif initial.

Des **campagnes de bonnes pratiques** sont également régulièrement instaurées au sein du Groupe afin de veiller à limiter les consommations d'énergie (carburant, électricité, ...) et de préserver les ressources.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

! ENJEUX

Le changement climatique est une réalité qui affecte déjà la France et le monde entier. Il entraîne des conséquences multiples et variées sur les écosystèmes, les ressources naturelles, la santé et l'économie. Face à ce défi majeur, il est indispensable de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter le réchauffement global, mais aussi de s'adapter aux impacts actuels et futurs du changement climatique. L'adaptation consiste **à ajuster les activités et les modes de vie aux nouvelles conditions climatiques**, afin d'en atténuer les effets.

➔ POLITIQUE

Spie batignolles a intégré l'enjeu de l'adaptation dans sa stratégie, ses offres et ses pratiques, afin de **renforcer sa résilience et celle de ses clients**. Le Groupe joue un rôle clé dans la constitution d'infrastructures plus résilientes, en participant à la sécurité physique et énergétique des bâtiments, à la maintenance des réseaux de chaleur ou encore à l'aménagement des voies et cours d'eau. Autant d'ouvrages directement concernés par les effets du changement climatique.

Aujourd'hui, l'enjeu de l'adaptation fait partie intégrante de tous les projets menés par le Groupe, qu'il s'agisse de construction, de génie civil, de travaux publics, d'immobilier ou d'aménagements paysagers et environnementaux. La branche « Travaux Publics et Environnement » de Spie batignolles, forte des compétences des entités Valérian, Malet et Spie batignolles environnement, aménage avec les parties prenantes locales des espaces mieux adaptés aux risques du changement climatique. Il s'agit pour chaque chantier d'évaluer l'exposition aux risques physiques (inondation, submersion, îlot de chaleur, etc.) et d'aménager l'espace (urbain ou rural) en prenant en compte ces paramètres.

Spie batignolles se prépare ainsi à faire face aux risques liés au changement climatique, tels que les événements extrêmes, les aléas naturels, les modifications des besoins et des attentes des usagers. Le Groupe se structure afin de proposer des **offres d'aménagement** intégrant cette évolution des **risques physiques**, en s'appuyant sur son expertise, sa capacité d'innovation et sa connaissance de ses territoires d'implantation.

🎯 PLAN D'ACTION

Spie batignolles a élaboré un plan d'action pour s'adapter aux impacts du changement climatique, qui affectent déjà son activité et ses marchés.

Le plan d'action se décline en trois axes stratégiques :

- **Renforcer la connaissance et l'information sur les risques climatiques.** Par exemple, le Groupe réalise des diagnostics de vulnérabilité et des études d'impact pour ses projets.
- **Adapter les offres et les solutions du Groupe.** Par exemple, le Groupe propose des solutions innovantes et durables pour la **réhabilitation de bâtiments anciens, la création de quartiers écologiques, la protection contre les inondations ou la restauration de la biodiversité**.
- **Renforcer la gouvernance et le pilotage de la politique d'adaptation du Groupe.** Les comités constitués dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de décarbonation Accel'R participent tous, à travers les actions, partenariats et expérimentations identifiés, à innover dans tous nos projets pour intégrer les enjeux de l'adaptation.

© RÉSULTATS

PROJET COASIS AVEC NANTES MÉTROPOLE

Coasis est un mobilier urbain conçu par le groupe Spie batignolles en partenariat avec Vertuo, La Mutine et l'agence d'architecture Branellec-Bataille. Il a été développé dans le cadre d'un appel à projet innovant lancé par Nantes City Lab, l'incubateur de projets innovants de Nantes Métropole.



© Spie batignolles

Objectif :

Lutter contre les îlots de chaleur urbains (ICU), qui sont de plus en plus fréquents en raison de la minéralisation de l'espace public en zone urbaine et des activités humaines, combinées à des variations importantes de température.

Description de Coasis :

- **Composition :** Coasis est un îlot de fraîcheur composé d'un banc connecté surplombé d'une voile et d'une jardinière.
- **Matériaux durables :** Il est construit en bois local biosourcé, issu de forêts françaises et certifié FSC et PEFC, ainsi qu'en structure métallique.
- **Biomimétisme :** Sa conception s'inspire du biomimétisme, reproduisant des modèles naturels existants pour une innovation industrielle.
- **Voile toiture :** Une voile toiture d'environ 6 m² recrée la forme d'une feuille pour créer de l'ombre et recueillir l'eau de pluie jusqu'à la jardinière, favorisant le rafraîchissement de l'espace.
- **Bac végétalisé :** Un bac de terre permet de faire pousser différentes espèces végétales grâce à la technologie Vertuo® brevetée, maintenant un niveau d'hygrométrie optimal de 30 % toute l'année, même lors des canicules.
- **Énergie solaire :** Des panneaux solaires fournissent de l'énergie électrique pour alimenter des prises, offrant un espace de chargement pour les téléphones et ordinateurs.

Ce projet est actuellement en phase d'expérimentation jusqu'en octobre 2023 dans l'espace public de Nantes.

DÉVERSOIR DE TALAMON À DAX (40)



© Spie batignolles Valérian

Le déversoir de Talamon situé sur la commune de Dax a subi de profonds désordres à la suite de deux crues majeures survenues début 2021.

Soucieux de sa rénovation rapide pour protéger les populations et les habitations avant l'arrivée de nouvelles crues de la rivière Adour, la communauté de communes Grand Dax Agglomération a confié à Spie batignolles Valérian et Rey Betbeder (filiale de Spie batignolles Malet) le confortement de ce déversoir.

Cette opération est concernée par le Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Grand Dax Agglomération. 3 mois ont été nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

2.3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE

⚠ ENJEUX

Face à la raréfaction des ressources naturelles et aux ruptures d'approvisionnement en matériaux conventionnels, le secteur du BTP doit adopter une logique d'économie circulaire et de préservation des ressources. S'inscrire dans cette logique est essentiel pour les entreprises du secteur notamment au regard de ce que représente chaque année le poids des déchets issus des chantiers.

Le potentiel de transformation des déchets en ressources pour s'inscrire dans un cercle vertueux est immense, et suppose l'**engagement** de toutes les parties prenantes et la création de **filières de recyclage et de transformation**.

L'UE a instauré une obligation de valorisation des déchets inertes et non dangereux issus du BTP, avec un **seuil minimum de valorisation de 70%** imposé depuis 2020 aux producteurs et possesseurs de ces déchets.

Au-delà de la valorisation des déchets, l'économie circulaire passe aussi par des bâtiments sobres et écoconçus, des réseaux de chaleur passifs, une volumétrie intelligente sur la gestion des intrants sur les chantiers (notamment en termes de quantité de matière).

➡ POLITIQUE

Spie batignolles mobilise les principes de l'économie circulaire pour limiter au maximum l'impact de ses activités aussi bien en phase de **conception** qu'en phase de **réhabilitation** ou **d'usage**. Le Groupe adapte son organisation pour mieux maîtriser, réemployer, réutiliser et recycler les matières premières en phase de chantier (notamment issues de la démolition) et participe à la recherche de solutions innovantes que ce soit en phase amont ou en phase de réalisation.

Plusieurs actions sont menées de front : la prise en compte dès l'amont de l'éco-conception en privilégiant les éco-matériaux, l'utilisation de matériaux recyclables et recyclés, la mise en place du réemploi, l'amélioration du processus de valorisation des déchets ou de l'impact carbone de la production.

Le Groupe organise le circuit complet de **gestion des déchets** de ses chantiers et assure leur **traçabilité** (à l'appui de registres de traçabilité) et leur valorisation. Cette **valorisation** des déchets des chantiers est un enjeu central pour Spie batignolles, qui vise à développer des solutions pour réutiliser et recycler les matières premières présentes sur les chantiers et les déchets générés.

 <p>DÉCHETS « Je gère les déchets liés à mon activité »</p> <ul style="list-style-type: none"> Séparation des déchets dangereux des autres déchets Conformité des prestataires de déchets Bordereaux de suivi des déchets dangereux Registre de déchets à jour Absence de déchets abandonnés, de brûlage ou d'enfouissement de déchets Gestion des déchets spéciaux (amiante, plomb...) 	 <p>RESSOURCES « J'ai une consommation raisonnée des ressources »</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence de fuites sur le réseau Absence de gaspillages énergétiques Bonnes pratiques pour réduire la consommation des ressources 	 <p>NUISANCES « J'évite les nuisances sur les personnes »</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise du risque d'intrusion (clôture, gardien...) Propreté des voiries Zone de stockage propre et délimitée Respect de la réglementation bruit applicable Marquage CE des engins et matériels
 <p>COMMUNICATION « J'informe et j'écoute »</p> <ul style="list-style-type: none"> Transmission des consignes environnement Sensibilisations environnementales réalisées (minute environnement...) Échanges avec les tiers 	 <p>MILIEU « Je prends en compte mon milieu d'intervention »</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification de la sensibilité du milieu Plan d'actions associées Protection des arbres et espèces Activité ICPE : déclaration ou autorisation demandée et obtenue et respect des prescriptions Loi sur l'eau : déclaration ou autorisation demandée et obtenue et respect des prescriptions 	 <p>POLLUTION « J'évite les pollutions de l'eau, du sol et de l'air »</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits chimiques avec étiquettes de sécurité FDS des produits utilisés présentes et disponibles Rétentions adaptées (taille et emplacement) propres et à l'abri des intempéries Absence de rejets polluants dans le milieu naturel Gestion des pollutions (kit, barrage, sable...) Système de lavage pour les toupies et bennes à béton

PLAN D'ACTION

Booster du Réemploi

Les demandes des clients liées aux demandes de réemploi s'accroissent. Le Groupe a identifié et travaille avec les acteurs du réemploi et notamment les plateformes digitales de mise à disposition de matériaux issus de la déconstruction. La complexité du réemploi provient notamment des contraintes réglementaires, mais aussi de l'analyse plus complexe de leurs caractéristiques précises, étape indispensable à leur réutilisation dans le respect des normes en vigueur.

Spie batignolles immobilier, l'entité de promotion du groupe Spie batignolles, participe à un programme d'actions innovant et ambitieux sur le réemploi des matériaux de chantier. Ce programme, nommé « **Booster du Réemploi** », regroupe plusieurs dizaines d'entreprises qui souhaitent accroître leur politique de réemploi. **L'objectif du programme est de parvenir à un taux de réemploi de 15 à 20 % à l'horizon 2024.**

Pour s'inscrire dans cette démarche, le Groupe utilise une plateforme digitale spécifique qui lui permet de trouver et de commander des produits adaptés au réemploi, selon des critères de standardisation. Il dispose également de nombreuses plateformes de réutilisation de ces matériaux.

Le Groupe s'appuie aussi sur des **partenariats récurrents pour le recyclage et réemploi des matériaux** (avec La Regratterie par exemple). Son partenariat avec Unibéton lui permet par exemple de formuler un béton moins carboné à partir de granulats recyclés, mobilisable tout comme le béton conventionnel.

Valosphère et BTPR : les plateformes d'optimisation des déblais

Spie batignolles Malet, experte en infrastructures routières, s'est associée à Arc Environnement pour créer Valosphère en août 2019, une plateforme pour l'optimisation des déblais inertes des chantiers et le développement des éco-produits issus de ce retraitement.

Valosphère a traité **29 715,86 tonnes** de déchets inertes en 2023 (gravats, terres...). Une fois recyclés, ils sont ensuite réintroduits dans des travaux routiers ou autres types de constructions. Par ailleurs, Valosphère a obtenu le label **QUALIRECYCLE** en octobre 2022 pour une durée de 3 ans.

Valosphère participe également aux travaux de recherche sur la partie éco-matériaux issus de la plateforme. Les premiers tests de faisabilité industrielle d'un **béton compacté routier 100% recyclés** à partir des matériaux de la plateforme et destiné à la réalisation de pistes cyclables se dérouleront en mars 2022 sur site.

Cet essai est rendu possible grâce aux travaux partenariaux qui ont été conduits :

- La Rochelle Université et Spie batignolles Malet pour les études de laboratoire encourageants,
- Lafarge, qui a participé aux échanges pour contribuer à la réussite de ce test et qui met sa centrale béton à disposition
- Spie batignolles pour la mise en œuvre qui tient compte des conditions spécifiques du projet.

La plateforme BTPR collecte des déblais en vue de les revaloriser ou les recycler. A ce titre, **93 213,15 tonnes de déblais** ont été récoltés en 2023.

Agreco

Le pôle Recherche & Développement de Spie batignolles Malet a développé de nombreuses solutions d'infrastructures routières particulièrement innovantes, tels que le dispositif Lumiroute® ou encore Agreco +®, un béton bitumineux à l'émulsion composé de 100 % d'agrégats d'enrobés.

Agreco+® permet d'utiliser les agrégats d'enrobés du chantier qui sont traités sur place ou à proximité du chantier à l'aide d'une centrale à froid hypermobile. Ce procédé permet de proposer une solution alternative au retraitement en place à l'émulsion. L'organisation d'un unique double fret suffit à approvisionner le chantier, limitant de fait les transports de matériaux.

Projets de réemploi et revalorisation

À l'échelle des chantiers, les initiatives en matière d'économie circulaire se multiplient et concourent à valoriser efficacement les déchets.

CENTRE DE DISTRIBUTION BARJANE



Le centre de distribution BARJANE pour Biocoop construit par Spie batignolles immobilier et l'entité Bâtir France, qui répond aux exigences des certifications ISO 14001, HQE® niveau Excellent et BiodiverCity®, a été réalisé avec 43 000 tonnes de matériaux issus de la déconstruction d'une ancienne briqueterie, qui ont été concassés en vue d'être réutilisés dans la nouvelle construction. Ce choix a permis de réduire significativement l'empreinte écologique de ce chantier en évitant, d'une part, la consommation de matériaux d'apport, et, d'autre part, l'évacuation des gravats, économisant ainsi 150 tonnes équivalent CO₂.

• Sur le plan de l'utilisation d'extrants comme ressources

Un partenariat de coopération est effectif avec Terra Innova, start-up spécialisée dans la réutilisation des déblais pour la re-fertilisation des terres agricoles situées à proximité d'un chantier.

• Sur le plan de la réduction des émissions et déchets

L'entité Bâtir France, rattachée à Spie batignolles grand-ouest, a mené une collaboration avec Cycle-Up, 1ère plateforme professionnelle de réemploi des matériaux du bâtiment et de l'immobilier sur un chantier de réhabilitation à Châteaubriant. Un premier bilan a démontré le succès de cette opération qui a permis de limiter 23.40 tonnes de déchets produits et de réduire les émissions de carbone à hauteur de 62.20 teqCO₂

• Sur le plan de la réhabilitation

Pour la création d'une crèche dans le 20^e arrondissement de Paris par Spie batignolles Boyer, la transformation de 600 portes palières en chêne massif provenant d'une résidence en rénovation à proximité a permis la conception de la façade en bois de la crèche.

• Sur le plan des compétences

Avec l'opération de la crèche, Spie batignolles Boyer a mobilisé des capacités organisationnelles primordiales pour assurer le succès de cette réalisation, tant dans le choix des sous-traitants les plus adaptés que dans la planification et l'exécution de toutes les étapes du réemploi, de l'analyse de l'existant à l'utilisation la plus rationnelle des matériaux récupérés, en passant par toutes les phases du reconditionnement. Dans un contexte marqué par de fortes tensions sur les approvisionnements en matériaux, cette compétence, si elle est bien encadrée, prend une dimension stratégique



© Bocabelle

CHANTIER DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE SCHUMAN À POITIERS (86)



Le chantier de réhabilitation de la résidence Schuman à Poitiers a favorisé la réutilisation de façades métalliques en rangement pour vélo. Ce chantier a également permis le recyclage des fenêtres ainsi que du béton (à hauteur de 30%) issu de démolition, traité et conditionné sur la plateforme BTP recyclage, puis réacheminé sur le chantier pour réutilisation. Ce chantier a bénéficié d'une synergie inter filiale et d'un contexte local favorable (circuit court).

© RÉSULTATS

En 2023, le **taux de déchets valorisés**, tous métiers confondus, représente **77%** (83% en 2022).

En 2023, **93 213,15 tonnes de déchets traités** par BTPR : 35727 tonnes de matériaux entrants ont servi à réaménager des carrières, 34667,5 tonnes de matériaux entrants vont être recyclés, 22818,65 tonnes de mâchefers ont été collectés pour être utilisés en techniques routières.

2.4 EAU ET RESSOURCES MARINES



! ENJEUX

Face aux conséquences du changement climatique, l'eau devient une ressource de plus en plus rare et précieuse. Selon les projections, la disponibilité en eau en France pourrait diminuer de 10% à 40% d'ici la fin du siècle, en fonction des régions et des saisons. Cette situation menace les différents usages de l'eau, qu'il s'agisse de l'alimentation en eau potable, de l'irrigation des cultures, de la production d'énergie, ou encore de la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité. C'est pourquoi, le gouvernement Français a lancé en mars 2023 un plan national de 53 mesures pour l'eau, visant à **réduire de 10% la consommation nationale d'eau à l'horizon 2030**, à favoriser la réutilisation des eaux usées, à renforcer la résilience des territoires face aux sécheresses, et à mobiliser tous les acteurs de l'eau autour d'une gestion durable et solidaire de la ressource.

Le secteur du BTP est l'un des plus gros consommateurs d'eau en France. Que ce soit pour la fabrication des matériaux, le nettoyage des engins, l'arrosage des bétons, ou encore le refroidissement des machines, l'eau est omniprésente sur les chantiers. Toutefois, de nombreuses opportunités existent, à la fois pour optimiser les consommations d'eau sur les chantiers, et pour proposer des solutions innovantes pour la gestion de l'eau dans les bâtiments et les infrastructures.

➔ POLITIQUE

Spie batignolles se positionne comme un acteur responsable et innovant, qui contribue à la préservation et à la valorisation de l'eau et des ressources marines, au travers de différents objectifs :

- **Développer des offres de services intégrées qui couvrent l'ensemble du "petit cycle de l'eau"**, depuis le forage, le pompage, la canalisation, jusqu'au traitement et à la distribution de l'eau.
- **Renforcer sa présence sur les marchés porteurs de l'eau et des ressources marines**, tels que les énergies renouvelables, la protection du littoral, la gestion des risques naturels, ou encore la biodiversité marine.
- **Maîtriser ses consommations d'eau**, en limitant le pourcentage de fuites, en suivant et en optimisant ses usages de l'eau (base vie, procédés, évitement des envolées de poussières, etc.)

PLAN D'ACTION

Le groupe Spie batignolles a élaboré un plan d'action "eau" qui s'inscrit dans le prolongement de sa politique environnementale, fondée sur une approche pragmatique issue du terrain et du dialogue avec ses parties prenantes, au premier rang desquels ses clients. Ce plan d'action vise à optimiser la gestion de l'eau à tous les niveaux de son activité. Ainsi, le groupe Spie batignolles s'engage à :

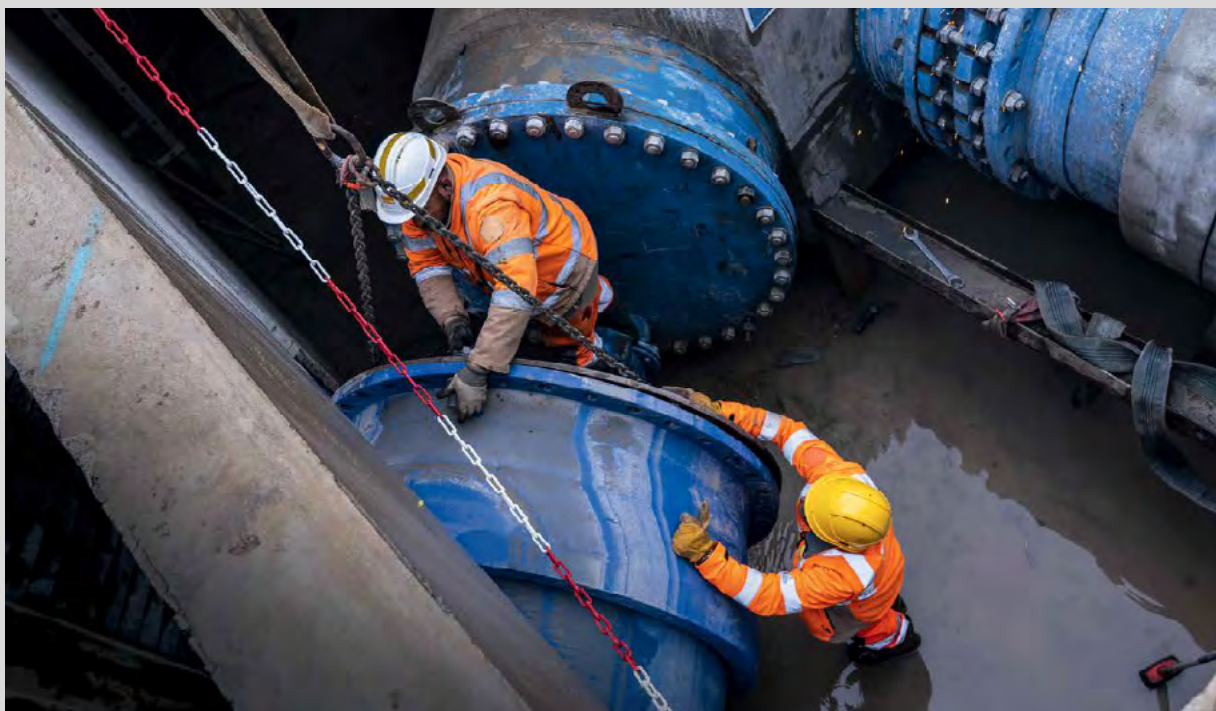
- **Maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie sur ses chantiers**, en limitant le pourcentage de fuites, en suivant et en optimisant ses usages de l'eau (base vie, procédés, évitement des envolées de poussières, etc.). Par exemple, le Groupe a mis en place des systèmes de récupération des eaux de pluie et de réutilisation des eaux grises sur certains de ses chantiers.
- **Contrôler la qualité de l'eau dans ses procédés**, en assurant un suivi et une maîtrise dans les formulations, notamment pour les bétons, les émulsions, et le compactage. Par exemple, le Groupe a développé des bétons bas carbonés, qui nécessitent moins d'eau et de ciment, et qui présentent des performances équivalentes ou supérieures aux bétons traditionnels.
- **Proposer des solutions innovantes pour gérer l'eau dans l'aménagement et dans le bâti**, en intégrant les principes de l'économie circulaire, de la résilience, et de la biodiversité. Par exemple, le Groupe a réalisé des travaux de création et de restauration de zones humides, de mares, et de frayères, afin de préserver la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

RÉSULTATS

Ressources	Consommations 2023	Consommations 2022	Evolution
Eau	218 709 m ³	260 497 m ³	Baisse

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU D'EAU PRINCIPAL DE MONTPELLIER

Spie batignolles est intervenu pour dévier la canalisation principale alimentant le réseau de distribution de l'Eau Potable de Montpellier hors de l'emprise des travaux de la ligne 5 du tramway.



2.5 PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



ⓘ ENJEUX

La biodiversité est **essentielle** pour le bien-être des êtres humains et le fonctionnement des écosystèmes. Mais elle est aussi **menacée** par les activités humaines, notamment le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), qui consomme beaucoup de ressources naturelles, modifie les paysages et perturbe les habitats des espèces. C'est pourquoi la biodiversité fait l'objet de nombreuses initiatives internationales, comme la COP 15 de Montréal en 2020, qui a lancé la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 en France. Cette stratégie vise à protéger, restaurer et valoriser la biodiversité, en impliquant tous les acteurs de la société.

🔄 POLITIQUE

Spie batignolles s'engage à **respecter la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030** et à **réduire son impact sur la biodiversité**. Sur les chantiers, Spie batignolles applique la réglementation en vigueur, qui impose : la réalisation d'évaluations environnementales des projets, la réduction de l'artificialisation des espaces naturels, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), et d'autres mesures visant à préserver et à

restaurer la biodiversité. Spie batignolles va même au-delà de la réglementation, en proposant des **solutions innovantes et respectueuses de la nature, sous la marque Eqiliance**.

L'engagement de Spie batignolles pour la biodiversité est également déployé dans le cadre du **plan Accel'R** et repose sur une **approche transversale**, portée au plus haut niveau de la gouvernance du Groupe. A ce titre, un **Comité Biodiversité** a été créé en 2023 regroupant 10 personnes expertes. Il est représentatif à la fois des filiales et des fonctions pour permettre d'engager des travaux communs.

🎯 PLAN D'ACTION

Spie batignolles a identifié 4 engagements clés pour la biodiversité :

- **Eviter les impacts négatifs**

Spie batignolles s'engage à éviter le développement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) par la recolonisation de terrains par la flore, à adapter le planning des chantiers pour respecter les espèces présentes sur le site, à agir sur les chantiers pour préserver les espèces.

MINIMISER LE REFLET DU CIEL ET DE LA VÉGÉTATION DANS LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS (PARIS 13ÈME)

Les oiseaux sont incapables d'identifier les surfaces vitrées, qu'elles soient transparentes ou réfléchissantes, générant un risque de collision.

Des solutions de conception sont déployées pour réduire les risques de collisions des oiseaux sur les infrastructures : choix de matériaux translucides, orner les vitres de motifs, reculer les surfaces vitrées de quelques centimètres, etc.

• Réduire les impacts inévitables

Restriction temporaire des tâches du chantier ou installations d'abri pour préserver les espèces, création de corridors écologiques, construction d'écoponts, préservation des corridors de chasse, utilisation de matériaux biosourcés ou réutilisés, labellisation des infrastructures.

REVALORISATION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX (PARIS 9ÈME)



Spie batignolles immobilier a participé à l'aménagement de plus de 800m² de toitures végétalisées et de jardins suspendus dans la rénovation du site..

• Restaurer et régénérer les écosystèmes

Revégétalisation de sites envahis par des EEE, renaturation d'anciennes carrières, solutions de dépollution des sols, reconstitution des zones humides, désimperméabilisation des sols, végétalisation des sols et des bâtis.

CENTRE DE RECHERCHE MONDE DE SAINT GOBAIN, AUBERVILLIERS (93)



Spie batignolles a construit un grand parc végétalisé sur un site industriel faisant l'objet d'une campagne de dépollution. ..

- **Transformer pour inscrire la biodiversité dans nos métiers**

Biomimétisme, diffusion des bons réflexes sur les chantiers (via les « Attitudes environnement »), sensibilisation des collaborateurs (Fresque du Climat, Fresque de la Biodiversité), adhésion à l'Union Professionnelle du Génie Ecologique (UPGE). Spie batignolles est aussi ambassadeur pour la France du Pacte Mondial des Nations Unies.

© RÉSULTATS

Nombre de chantiers traversant une zone Natura 2000 : **15 en 2023**

2.6 MATÉRIAUX DURABLES ET BIOSOURCÉS

! ENJEUX

Les matériaux durables et biosourcés sont des matériaux issus de la biomasse végétale ou animale, ou de ressources géologiques locales, qui présentent des avantages environnementaux et économiques pour le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). En effet, ces matériaux permettent de :

- **Réduire l'empreinte carbone des constructions**, en stockant du carbone atmosphérique pour les matériaux biosourcés, ou en limitant les émissions liées au transport et à la transformation pour les matériaux géosourcés
- **Préserver les ressources naturelles**, en utilisant des matériaux renouvelables, recyclables ou réutilisables, et en évitant la dépendance aux matières premières fossiles ou importées, dont la disponibilité et le coût sont soumis à des fluctuations
- **Favoriser le développement local**, en créant de l'emploi et de la valeur ajoutée sur les territoires, en soutenant les filières agricoles, forestières et artisanales, et en valorisant le patrimoine culturel et architectural.

En parallèle, le secteur doit s'adapter aux nouvelles réglementations environnementales, qui visent à réduire l'impact des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie, de la conception à la déconstruction. La RE2020 introduit notamment un indicateur de performance environnementale basé sur l'analyse du cycle de vie (ACV), qui encourage l'utilisation de matériaux durables et biosourcés.

➔ POLITIQUE

Spie batignolles mène une politique active de **décarbonation de ses ressources**, en privilégiant les matériaux durables et biosourcés, ainsi que les solutions de béton bas carbone.

L'approvisionnement durable est un enjeu critique pour le Groupe, qui s'aligne avec sa politique de développement des matériaux et modes de construction innovants. Spie batignolles s'engage à respecter les principes de l'économie circulaire, en utilisant des matériaux renouvelables, recyclables ou réutilisables, et en valorisant les déchets issus de ses activités.

🔄 PLAN D'ACTION

Pour mettre en œuvre sa politique de matériaux durables et biosourcés, Spie batignolles a défini un plan d'action qui repose sur les axes suivants :

- **Développer le bois et les matériaux biosourcés dans les projets de construction et de rénovation**
- **Renforcer l'utilisation de solutions de béton bas carbone**
- **Former et sensibiliser les collaborateurs aux enjeux et aux bonnes pratiques des matériaux durables et biosourcés**
- **Renforcer la politique d'approvisionnement durable**
- **Suivre et évaluer les performances environnementales des matériaux utilisés.**

Ce plan d'action est piloté par un Comité « Matériaux bas carbone et alternatifs », qui regroupe des représentants des différentes entités du Groupe. Ce comité est chargé de définir les objectifs, les indicateurs, les moyens et les échéances du plan d'action, ainsi que d'en assurer le suivi et le reporting.

📊 RÉSULTATS

INTÉGRATION D'UN VOLET ACCEL'R DANS NOTRE OUTIL DE RECENSEMENT DE NOS RÉFÉRENCES REFER)



Pour valoriser ses actions et ses réalisations, le Groupe possède un outil de recensement de ses références, appelé REFER. Un volet « Accel'R » a été intégré dans cet outil pour mettre en avant les solutions innovantes et

durables proposées par Spie batignolles à ses clients, en particulier l'utilisation de matériaux biosourcés.

SPIE BATIGNOLLES ET HOFFMANN GREEN SIGNENT UN CONTRAT DE FOURNITURE DE CIMENTS DÉCARBONÉS

Hoffmann Green Cement Technologies, acteur industriel engagé dans la décarbonation du secteur de la construction qui conçoit et commercialise des ciments innovants sans clinker, et Spie batignolles, acteur majeur dans les métiers du bâtiment, des infrastructures et des services, annoncent la signature d'un contrat de fourniture de ciments décarbonés incluant un engagement de volumes jusqu'en 2027.



« Ce partenariat nous permet de sécuriser notre approvisionnement en ciment Hoffmann et s'inscrit pleinement dans notre engagement pour une construction respectueuse de l'environnement. Nous voulons donner du sens et créer de la valeur durable pour nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires, c'est pourquoi nous sommes aujourd'hui heureux de collaborer avec Hoffmann Green Cement Technologies. » (Aude Maury, Directeur de la Performance, Achats Groupe, RSE, Plan Carbone de Spie Batignolles).

© Spie batignolles

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT DU CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE

Le Groupe a mobilisé les matériaux biosourcés dans le cadre de l'opération de réhabilitation d'un bâtiment du campus Moulin de la Housse pour le compte de l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA).

Le bâtiment 7 de l'université était laissé inutilisé, et sa réhabilitation a reposé sur la conservation globale du bâti existant, avec la modification des éléments de façades, de toiture, de plancher qui concourent aux pertes de chaleur, et en privilégiant des équipements à faible consommations énergétiques.



Une attention toute particulière a été prêtée au tri des éléments déposés dans une optique de réutilisation pour la nouvelle opération, afin de préserver les ressources existantes dès que cela sera possible, qu'il s'agisse d'éléments constructifs ou de mobiliers d'origine. Entre autres exemples, des paillasses seront récupérées et serviront probablement à la production de nouveaux mobiliers pour l'espace coworking. Cette démarche est d'autant plus valorisante qu'elle permet de limiter les déchets mais aussi de conserver et de sublimer des éléments inscrits dans l'histoire du site.

Le Groupe a choisi de nombreux matériaux biosourcés pour la réfection de l'enveloppe et pour les aménagements intérieurs. D'origines naturelles et issus de filières responsables, ils permettent de lutter contre l'amointrissement des ressources et garantissent un impact positif sur l'environnement. Ils dégagent moins de composés organiques volatils (COV), facteurs de pollution de l'air intérieur, et absorbent mieux le CO2. Leur faible impact carbone se mesure aussi au fait qu'ils sont issus de filières courtes, requérant peu d'intermédiaires et de transports.

2.7 PRÉVENTION DES POLLUTIONS DES SITES

! ENJEUX

La prévention des pollutions des sites est un enjeu majeur pour le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Face à ces enjeux, le Spie batignolles respecte les réglementations environnementales en vigueur, qui visent à prévenir, à gérer et à traiter les pollutions des sites. Ces réglementations s'appuient principalement sur la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), qui impose aux exploitants de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les pollutions, assurer la sécurité des personnes et des biens, et remettre en état les sites après leur cessation d'activité.

⇒ POLITIQUE

Spie batignolles s'engage à préserver la qualité des sols, des eaux et de l'air, lors de la réalisation ou de l'exploitation des ouvrages, en adoptant les mesures suivantes :

- **Éviter les rejets de substances polluantes ou toxiques**, en utilisant des matériaux et des produits respectueux de l'environnement, en contrôlant les risques de fuite ou de déversement accidentel, et en mettant en place des dispositifs de confinement, de collecte et de traitement des effluents liquides et gazeux
- **Maîtriser les émissions de poussières, de fumées et de bruits**, en choisissant des équipements et des véhicules adaptés, en limitant les vitesses de circulation, en arrosant les zones exposées, en installant des barrières acoustiques et des filtres à particules, et en respectant les horaires de travail autorisés.
- **Respecter les normes environnementales en vigueur**, en se conformant aux prescriptions des arrêtés préfectoraux, des autorisations environnementales, des plans de prévention des risques, et des codes de l'environnement, de la santé publique et de l'urbanisme.

🔄 PLAN D'ACTION

Sensibilisation et formation des équipes

À chaque démarrage de chantier, les principaux enjeux et mesures de protections associés sont présentés à l'ensemble des intervenants qui sont sensibilisés et formés à la protection de l'environnement. Ensuite, les collaborateurs sont sensibilisés tout au long du projet en participant à des modules de formation spécifiques, mais aussi des Minutes Spie batignolles, des campagnes d'affichage, etc.

Des visites de sites réalisées par les préventeurs et l'encadrement permettent de veiller à la bonne mise en place du système de management environnemental et au respect de la réglementation sur les pollutions.

Établissement de « Plan de Respect de l'Environnement » avant chaque chantier

Avant le démarrage d'un chantier, l'établissement d'un Plan de Respect de l'Environnement et de l'analyse environnementale permettent d'évaluer les risques de pollution sur les milieux naturels et espèces associées en fonction des différentes phases de réalisation des travaux, ce qui contribue à mieux anticiper et à minimiser les impacts en matière de pollution.

Précautions prises sur les chantiers

Sur le terrain, cela passe par la mise en œuvre de l'Attitude environnement « Pollution » : mise sur rétention des équipements et produits potentiellement polluants, limitation des poussières, récupération des eaux usées et chargées, connaissance de la toxicité des produits utilisés, identification et gestion des situations d'urgence...

Sur l'ensemble des chantiers du Groupe, tous les équipements et produits susceptibles de générer des pollutions des eaux et des sols sont mis sur rétention (bacs de rétention adaptés, propres et à l'abri de la pluie et des sources de chaleur).

Un système est mis en place pour le lavage des toupies et des bennes à béton assurant une décantation des eaux et matières en suspension et un ajustement du pH.

Le dégagement de poussières est limité en utilisant des aspirateurs au poste de travail, en appliquant un revêtement sur les voies de circulation des engins, en dépoussiérant régulièrement les engins et véhicules et en arrosant les pistes et routes, notamment en période chaude et venteuse.

Des systèmes de dépollution (kit, sable, barrage...) sont installés sur les chantiers et conservés au plus près du risque potentiel. Le personnel est formé à leur utilisation sur les chantiers afin de réagir le plus efficacement possible en cas de survenue d'une pollution.

Renouvellement du programme d'assurances à l'identique

Malgré un marché de l'assurance très tendu et d'assureurs qui se retirent de certains risques, Spie batignolles, dans le cadre de sa politique de

management des risques, a réussi à renouveler à l'identique son programme d'assurance, pour maintenir des garanties importantes en matière de responsabilité civile, d'atteintes à l'environnement et de préjudices écologiques.

Cette police de responsabilité civile en cas d'atteintes à l'environnement a vocation à couvrir les conséquences pécuniaires en cas d'atteintes accidentelles ou graduelles à l'environnement, celles résultant de la responsabilité environnementale et les frais de dépollution.

📍 RÉSULTATS

En 2023 comme en 2022, **aucune pollution accidentelle n'est à déplorer.**

2.8 MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET CERTIFICATIONS

⚠️ ENJEUX

Le management environnemental est l'ensemble des méthodes et des outils qui permettent à une organisation de **maîtriser et d'améliorer sa performance environnementale**. Le management environnemental repose sur la mise en place d'un **système de management environnemental** (SME), qui définit la politique, les objectifs, les responsabilités, les procédures, les indicateurs et les actions en matière d'environnement au sein de l'organisation. Il permet aux acteurs du BTP :

- **De répondre aux attentes des parties prenantes**, notamment des clients, des pouvoirs publics, des riverains, des salariés, etc., qui exigent de plus en plus de transparence, de responsabilité et d'engagement en matière d'environnement.
- **D'anticiper et se conformer aux réglementations environnementales**, qui imposent des obligations de performance, de traçabilité, de reporting, etc., en matière d'environnement.

📍 POLITIQUE

Conscient des incidences du secteur du BTP sur l'environnement, Spie batignolles mène des actions pour réduire l'impact de ses interventions et de ses réalisations en mobilisant **tous les acteurs de ses chantiers** (équipes internes, prestataires, partenaires) pour déployer des bonnes pratiques sur les engagements de sa politique RSE.

Depuis 2019, le Groupe met en place la **démarche « Attitudes environnement »**, qui définit 6 axes d'action visant à diffuser les bons réflexes de préservation de l'environnement au sein des chantiers et des sites fixes : les déchets, les ressources, le milieu, la pollution, les nuisances et la communication.

La démarche permet de décliner les standards environnementaux et **favorise une culture « chantier responsable »**. Elle est issue du travail du comité Attitudes Environnement, composé des représentants de chacune des branches de Spie batignolles

PLAN D'ACTION

La démarche Attitudes Environnement permet aux équipes de rester vigilantes face aux impacts de leur activité sur l'environnement. L'analyse environnementale effectuée au lancement du projet permet d'identifier les spécificités du site (zone urbaine ou rurale, présence de cours d'eau, zones protégées...) et de définir un plan d'actions propre au site.

Pour dynamiser la démarche, un **challenge « Attitudes environnement »** est mis en place. Le challenge permet aux équipes des chantiers et des sites administratifs d'évaluer leur niveau par rapport aux standards Spie batignolles et d'améliorer ainsi leurs pratiques environnementales.

Le challenge se traduit par une **évaluation** effectuée par le comité Attitudes Environnement de Spie batignolles.

Le trophée est attribué lorsque le **résultat est supérieur ou égal à 85%** avec une réponse positive à toutes les questions non-négociables. La remise de ce trophée fait l'objet d'un moment convivial entre les équipes du site, le management, le client, les partenaires et la direction opérationnelle Spie batignolles.

En 2023, l'organisation de **Minutes Environnement** s'est poursuivie auprès de l'ensemble des personnels de chantier pour les sensibiliser. Les Minutes ont été organisées au sein du Groupe sur des sujets divers : gestion des DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique) sur les chantiers, situations d'urgence incendie, pollution numérique, gestion des eaux de lavage.

D'autres actions de communication ont été poursuivies en 2023 : interdiction de la distribution des bouteilles plastiques, brèves SSE de bonnes pratiques, utilisation de Track déchets, responsabilité élargie des producteurs.

Le **réseau de préventeurs** permet l'animation de la démarche et l'accompagnement auprès des équipes. En participant à la vie du projet et en réalisant des visites et des audits, ils permettent de vérifier la bonne mise en œuvre du système de management de l'environnement.

RÉSULTATS

Résultats du challenge « Attitudes environnement » en 2023

34 sites ont obtenu le niveau « Grenouille d'Or » sur 39 sites évalués (16 sites évalués en 2022, 9 sites évalués en 2021)



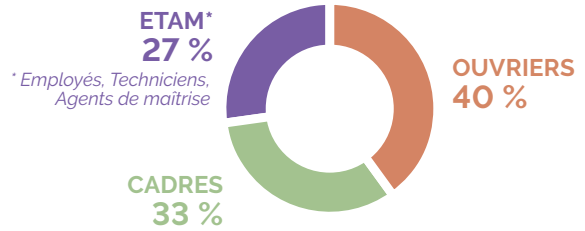
3. ENJEUX SOCIAUX

Le capital humain est au cœur de la réussite de Spie batignolles. Forte de cette conviction, la politique des Ressources Humaines encourage l'expression de tous les talents, nourrit l'esprit d'innovation de chaque collaborateur et favorise l'engagement collectif.

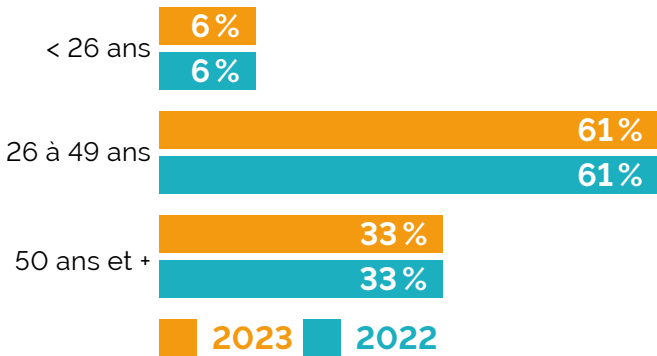
Effectif global

L'effectif global du groupe représente **8 315** collaborateurs (8 029 en 2022).

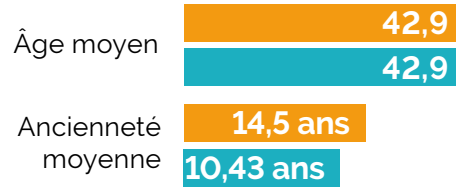
Répartition de l'effectif par catégories



Répartition des salariés par âge et par zone géographique (périmètre France)



Age moyen, ancienneté



Les collaborateurs du groupe sont majoritairement localisés sur le territoire français. **198 salariés** (175 en 2022) travaillent à l'international, principalement en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest.

Il y a eu **83 licenciements** en 2023 (114 en 2022).

3.1 CONDITIONS DE TRAVAIL

ATTIRER LES TALENTS

📌 ENJEUX

Spie batignolles évolue dans un secteur concurrentiel où les **perspectives de recrutement sont en forte croissance**. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le Groupe doit déployer une stratégie pertinente pour pouvoir continuer à exercer ses activités avec le niveau d'exigence qui le caractérise.

📌 POLITIQUE

Spie batignolles s'appuie sur les femmes et les hommes du Groupe pour accompagner sa croissance et atteindre ses objectifs de développement. Le Groupe doit pouvoir **attirer et recruter les talents** pour le bon déroulement de ses projets et atteindre ses ambitions de développement et de croissance.

La Direction des Ressources Humaines a mis en place une politique et des actions qui permettent d'attirer et d'intégrer de nouveaux collaborateurs.

📌 PLAN D'ACTION

Une stratégie pour le recrutement renforcée

Le Groupe a créé, depuis plus de 5 ans, un **Club Recruteurs** qui permet de renforcer année après année la transversalité entre toutes les entités du Groupe en matière de ressources humaines, en échangeant chaque mois sur le Groupe, ses métiers, sa marque employeur, et de porter ainsi collectivement le plan d'action de recrutement de Spie batignolles.

Spie batignolles communique régulièrement sur ses projets, ses opportunités d'emplois et de carrières, par le biais de **différents canaux de communication**, notamment les partenariats écoles ou encore les réseaux sociaux. Le Groupe a d'ailleurs augmenté significativement sa notoriété : sa page LinkedIn affiche près de 116 000 abonnés à ce jour, une **augmentation de 10 %** sur une année.

Un **programme de cooptation** est en place et permet à chaque collaborateur d'utiliser son réseau pour proposer des candidatures.

L'ensemble des **outils** implantés au sein du Groupe : Digital Recruiters, LinkedIn, Indeed, Jobteaser, Hello Worket Pathmotion permet aux équipes RH d'accélérer les processus de recrutement et de rendre plus visibles nos opportunités de stages et d'emplois.

Pour renforcer ces actions, une nouvelle campagne **Marque Employeur** est envisagée au cours de l'année 2024.

Une politique « Jeunes » toujours active

Un **Club spécifique Relations Écoles** a été créé fin 2021 pour animer le programme de relations écoles : visites de chantier virtuelles, présentation d'entreprises, forums en ligne, jobdating... Les équipes des ressources humaines et les Campus managers sont restés très mobilisés tout au long de l'année.

Les actions à destination des candidats étudiants et des jeunes diplômés se sont poursuivies notamment vis-à-vis de la découverte des métiers du Groupe et des opportunités de carrières. En 2023, nous avons mis en place **110 actions ou événements avec plus de 50 écoles**. Nous avons aussi relancé une communauté d'ambassadeurs pour participer aux actions écoles.



© Spie batignolles

Grâce au **partenariat avec l'Université Paris-Dauphine**, la DRH Groupe continue à travailler sur des thématiques qui nécessitent une réflexion de fond et un regard nouveau. En confiant aux étudiants du Master « Conception et Innovation en management » la problématique de l'engagement des 35-50 ans, Spie batignolles espère déceler les attentes des collaborateurs pour leur proposer un parcours professionnel adapté et motivant.

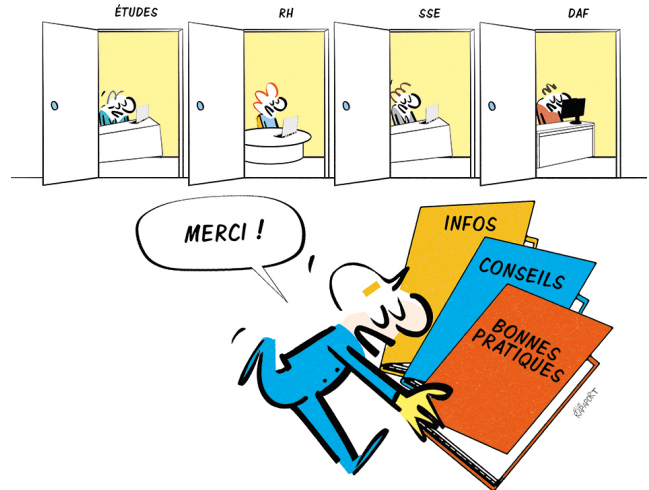
Enfin, Spie batignolles a déployé en 2023 une campagne **Happy Trainees**, qui a permis d'interroger les alternants et stagiaires au sein du Groupe sur leur perception du Groupe et leurs perspectives d'évolution. **56,5 %** des stagiaires et alternants ont participé à la campagne 2023. Nous avons obtenu un taux de recommandation de **89 %**.

Un processus d'intégration et d'accompagnement des nouveaux collaborateurs

Une fois recrutés, l'intégration et la fidélisation des nouveaux collaborateurs sont des enjeux forts. Afin que la prise de poste soit rapide et réussie, les collaborateurs sont suivis et accompagnés. En effet, une **démarche d'intégration et d'accompagnement des nouveaux arrivants** a été développée depuis plusieurs années afin que chaque nouveau collaborateur soit parfaitement intégré au Groupe et en partage les valeurs, la culture et les Fondamentaux. Le **processus « Alliance »**, dédié aux cadres, offre un triple accompagnement à la prise de fonction par un manager, un responsable des ressources humaines et un parrain ou une marraine. La Direction Générale du Groupe s'implique également pleinement dans l'accueil et l'intégration des nouveaux cadres.

Un système de **tutorat** par des salariés expérimentés est en place pour les ouvriers nouvellement arrivés.

Par ailleurs un **parcours découverte Groupe** est dispensé aux nouveaux embauchés



© RÉSULTATS

1 221 collaborateurs recrutés en 2023⁵

(1029 en 2022), dont 19% ayant moins de 26 ans et 14,3% ayant plus de 50 ans.

503 alternants en 2023 (467 en 2022)

59,4 % des collaborateurs (sur la population cadre) ont bénéficié du processus Alliance en 2023 (60,8% en 2022)

Résultats de la campagne Happy Trainees 2023



- **89%** des étudiants affirment recommander le Groupe à leurs pairs
- **79,2%** des étudiants ont le sentiment d'avoir des opportunités d'apprendre et de développer leurs compétences au sein de Spie batignolles (projets attribués, formations, qualité du tutorat / mentoring)
- **78,6%** des étudiants ont bénéficié d'une intégration qui leur a permis d'être autonome rapidement (accueil, informations, rencontres interlocuteurs, outils de travail...)

SANTÉ, SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

⚠ ENJEUX

Le capital humain est la richesse du Groupe. À ce titre, la sécurité, la santé et le bien-être des collaborateurs sont une priorité. Afin d'avancer toujours vers **l'objectif « Zéro Accident »** il est nécessaire d'ancrer ces enjeux en tant que valeurs centrales dans la culture Spie batignolles.

➡ POLITIQUE

La politique prévention des risques du Groupe mise en place depuis plusieurs années s'inscrit pleinement dans les valeurs Spie batignolles et de ses fondamentaux. Animée par la Direction Prévention Santé Sécurité-Sûreté et Gestion environnementale des chantiers, le réseau se structure autour d'un **Comité Sécurité-Santé-Environnement** qui regroupe l'ensemble des responsables prévention des entités du Groupe. Il se réunit en moyenne toutes les six semaines. Ce comité anime un **réseau de près de 80 personnes qui opèrent au quotidien sur les chantiers.**

⁵ Indicateur-clé de performance

PLAN D'ACTION

© Spie batignolles



Dans la continuité du programme « Attitudes Prévention » lancé en 2018, une nouvelle initiative majeure a été lancée : le programme « **Culture Prévention** ». Ce nouveau programme s'appuie sur les expériences acquises par certaines entités du Groupe ayant travaillé sur l'approche de la culture sécurité et ambitionne de consolider la prévention, la santé et la sécurité comme des atouts centraux dans la culture de l'ensemble du groupe Spie batignolles.

Culture Prévention

Validée par le Comité de Direction Générale, la démarche a été officiellement lancée en octobre avec une **consultation** sous forme d'enquête, qui a été adressée à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. L'objectif de celle-ci a été de capter leur ressenti quant à l'efficacité des pratiques de prévention déployées dans nos chantiers et dans la préparation de nos projets, tout comme le degré de partage de certaines croyances porteuses de prévention ou, à contrario, porteuses de risque. Avec un taux de **participation supérieur à 40 %**, les résultats sont largement représentatifs de la perception des collaborateurs, notamment des opérationnels sur site.

Les enseignements issus de l'analyse de cette consultation ont permis de conforter l'intuition du besoin de travailler sur le facteur humain, dans ses dimensions individuelles et collectives, en tant qu'axe majeur de la stratégie de prévention. Le constat principal a été que les pratiques de travail en sécurité et de management de la prévention sont bien en place mais qu'il est **nécessaire de continuer à progresser dans leur appropriation par tous**.

La Direction Prévention Santé Sécurité-Sûreté et Gestion environnementale des chantiers a donc construit un **programme de formation spécifique** qui sera déployé sur 2024 – 2025 et qui touchera l'ensemble des collaborateurs, avec le concours du Campus Spie batignolles pour l'organisation et le support au déploiement. Les premières étapes, consistant à lancer la démarche au sein des Comités de Direction de chaque entité du Groupe, ainsi que la formation des formateurs, ont démarré en fin 2023 et se poursuivront sur le premier semestre de 2024.

Près de **600 journées d'animation** sont prévues sur 2 ans, avec un investissement évalué à près de 5000 jours / homme.

Pilotage en COMEX

Le déploiement du programme Culture Prévention est assuré par le COMEX, qui suit l'avancement des formations dans chaque entité. Le rôle du pilotage de la prévention du COMEX a été par ailleurs renforcé en 2023 avec la construction d'un **tableau de bord, revu mensuellement**, qui consolide les principaux indicateurs d'avancement et de suivi des démarches clés et qui sont, depuis 2022, outillés par la plateforme Sb Prévention :

- Les visites de prévention de management (plus de 3600 visites réalisées en 2023 vs. moins de 1000 en 2022)
- Les remontées d'événements (situations à risque, presque accidents, pollutions, bonnes pratiques)
- Les Minutes Hebdomadaires et les Minutes de prise de poste

OFFRIR DU BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

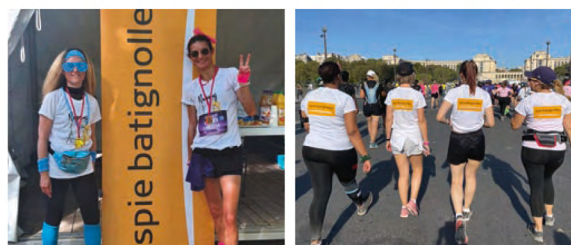
Spie batignolles a continué à rappeler à ses salariés les protections sociales dont ils pouvaient bénéficier, notamment à travers la mutuelle Groupe. Mais, porté par la volonté d'être vigilants en matière de QVT, le Groupe a dépassé ce devoir d'information en élargissant la vigilance sociale au-delà des seuls ressorts de la DRH ou du CSE.

Le contrat-cadre signé avec **L'Alliance sociale** en 2021 s'est poursuivi en 2023. Il constitue une chaîne d'accompagnement extérieure à Spie batignolles, constituée d'assistantes sociales du travail. Ces professionnelles proposent expertises et accompagnements personnalisés sur plusieurs types de problématiques personnelles et professionnelles de nos salariés.

Par ailleurs, Spie batignolles adhère depuis 2021 au **Hub Santé**, un service Pro BTP qui regroupe plusieurs services de santé, et qui donne accès gratuitement à tout salarié affilié à la couverture santé gérée par Pro BTP, à des solutions rapides et simples à des questions de santé courantes :

1. **La téléconsultation**, accessible à toute heure de la journée, en semaine comme le week-end, qu'on soit chez soi, au bureau ou en déplacement, y compris à l'étranger.
2. **L'avis médical** sur une maladie chronique ou **le renouvellement d'ordonnance** sur simple demande via la messagerie.
3. Le recours à un **deuxième avis médical** auprès de grands spécialistes avant de prendre une décision importante concernant votre santé (traitement lourd ou opération).
4. Une **écoute psychologique** en cas de période difficile.

La Parisienne à fond la forme !



ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT EN ENTREPRISE

Le sport est un facteur essentiel de bien-être, de santé et de performance au travail. Spie batignolles en est conscient et **s'engage à favoriser la pratique sportive de ses collaborateurs**, dans le respect de leurs envies et de leurs capacités. Pour cela, Spie batignolles met en place plusieurs actions :

- Il contribue au **financement des licences sportives** de ses salariés, à hauteur de 50%, en partenariat avec le Comité Social et Economique (CSE).
- Il encourage ses salariés à participer à des **événements sportifs qui ont une dimension solidaire**, comme la course Octobre Rose, qui soutient la lutte contre le cancer du sein, ou des marathons qui récoltent des fonds pour des associations caritatives.
- Il organise des **tournois sportifs en interne**, qui permettent de renforcer la cohésion d'équipe, la convivialité et l'esprit de compétition saine entre les collaborateurs.

📍 RÉSULTATS

Le taux de fréquence (TF)⁶

nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées sur le nombre d'heures travaillées pour l'ensemble du personnel.

14,82 : taux en 2023
(19,2 en 2022).

Le taux de gravité (TG)

nombre de jours d'arrêt par mille heures de travail.

1,02 : taux en 2023
(1,36 en 2022).

Ces chiffres ne prennent en compte que le personnel Spie batignolles (intérimaires exclus).

DIALOGUE SOCIAL

🚨 ENJEUX

Garantir un **dialogue social de qualité** est indispensable pour **garantir de bonnes conditions de travail** au sein du Groupe, s'assurer d'être à l'écoute des préoccupations des collaborateurs, et œuvrer pour la qualité des réalisations et des activités.

Spie batignolles place cette notion au cœur de sa politique de ressources humaines car une bonne qualité de vie au travail constitue le socle de la performance sociale et donc de la réussite de l'entreprise.

🗣️ POLITIQUE

Le **Comité de Groupe**, instance commune aux différentes entités, est le lieu permettant des échanges constructifs entre les dirigeants du Groupe et les représentants du personnel. Il se réunit **2 fois par an**.

Sa composition a été renouvelée en 2021 aux termes d'un accord signé par l'ensemble des syndicats représentatifs au sein du Groupe.

En 2023, l'accord GPEC de 2021 ayant pris fin, le Groupe a négocié un **nouvel accord gestion des emplois et des parcours professionnels** (GEPP), qui a vocation à anticiper l'évolution des métiers et optimiser la gestion des carrières des salariés de Spie batignolles.



⁶ Indicateur-clé de performance

PLAN D'ACTION

Le bilan des accords collectifs, fruit d'un dialogue constructif

Les accords collectifs applicables au sein de Spie batignolles en France sont les suivants :

- **Accord d'intéressement** signé en 2012, renégocié en 2014, en 2015, 2016, 2017 et 2018. Il associe les principes de performance et de solidarité sur deux critères : résultats économiques et amélioration de la sécurité au travail. Il est régulièrement amendé afin d'intégrer les nouvelles sociétés acquises par le Groupe.
- **Accord de Participation** : accord signé le 5 avril 2005. Il est aussi régulièrement amendé afin d'intégrer les nouvelles sociétés acquises par le Groupe.
- **Couverture des frais de santé** : un accord de consolidation signé par l'ensemble des partenaires sociaux a pris effet au 1er janvier 2021. L'équilibre du régime est suivi annuellement par une commission formée de représentants du personnel, négociateurs de l'accord. En 2023, le Groupe a négocié un avenant intégrant de nouvelles entités, mais également un avenant définissant les nouveaux taux et nouvelles garanties.
- **Gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)** : accord signé en 2013, 2017 puis 2021 pour trois ans. **En 2023, le Groupe a ouvert une négociation sur l'accord GEPP (anciennement GPEC). Il entrera en vigueur en 2024.**
- **Stress** : accord du Groupe relatif au dispositif d'évaluation et de prévention du stress professionnel signé le 30 novembre 2010.
- **Plan d'action Groupe** relatif à la prévention de la pénibilité signé le 20 décembre 2011.
- **Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)** : accord signé le 15 juin 2016.
- **Accord de Groupe relatif à la qualité de vie au travail** signé le 27 février 2019. Des commissions de suivi sont tenues tous les ans. L'accord a été renégocié en 2022.

Ces différents accords font l'objet d'un suivi régulier chaque année à travers des commissions de suivi qui réunissent la Direction et les représentants du personnel signataires. Ces réunions sont l'occasion de présenter les indicateurs et d'échanger notamment sur les initiatives menées sur le terrain par les entités afin d'enrichir le dialogue social.

Par ailleurs, au niveau de chaque entité concernée il est mis en place :

- Un accord relatif à la durée du travail
- Un accord ou plan d'action Égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

Organisation du travail

Le travail à distance et multi-localisé est devenu une réalité, un enjeu de société. Il devient un paramètre d'attractivité et de fidélisation. La mise en place d'une **flexibilisation des organisations de travail** de Spie batignolles vise deux objectifs : améliorer les conditions de travail et augmenter la performance.

Le travail à distance testé durant la crise sanitaire a permis d'avoir le recul nécessaire pour mettre en place dans les meilleures conditions possibles cette organisation. La **charte du Flexitravail** se définit par 9 principes socles et communs au Groupe afin d'encadrer cette démarche.

Cette charte a été diffusée début mars 2022 avec un dispositif de communication complet (guides d'accompagnement pour les managers et pour les salariés ; podcasts ; campagnes d'affichage avec QR Code qui renvoie à la charte, communications spécifiques sur l'intranet, journaux internes, etc.).

Un **accord d'annualisation** du temps de travail est en place au sein des entités et prend en considération les spécificités propres à chaque métier du Groupe. Le temps de la plupart des ouvriers-employés est modulé sur l'année (sur une base moyenne de 35 heures). Pour la plupart des agents de maîtrise/et des cadres, il est décompté sous la forme d'un forfait en jours ou en heures travaillés.

Rémunérations et évolution des rémunérations

La rémunération salariale des cadres est constituée d'une rémunération annuelle brute (RAB) et d'une rémunération annuelle variable (RAV) calculée sur la base de critères de performance individuelle et collective. La RAV concerne plus de 90 % des cadres sur l'ensemble du Groupe.

La rémunération salariale des ETAM et des Ouvriers est constituée d'une rémunération annuelle de base et de « systèmes de primes ».

Les salariés bénéficient également d'une participation, d'accords d'intéressement, dont une part est liée aux résultats sécurité du Groupe, ainsi que d'un plan d'épargne Groupe (PEG).

En 2023, pour faire face à une situation exceptionnelle d'inflation, le Groupe a proposé un **bouclier anti-inflation de 5 % pour les compagnons et 4 % pour les ETAM et les cadres**. Au-delà de ce bouclier anti-inflation, des augmentations individuelles ont été accordées.

Le Groupe a également engagé une réflexion en faveur de la solidarité sur une opération solidarité – pouvoir d'achat afin d'impacter positivement le pouvoir d'achat de ses salariés à travers des moyens innovants (covoiturage comité d'entraide etc.).

Enfin, Spie batignolles entend également engager les négociations annuelles sur les salaires dans un climat social constructif avec nos partenaires sociaux.

📊 RÉSULTATS

4 accords collectifs Groupe signés en 2023

5,3% de progression des rémunérations (en 2023 (4,04% en 2022))

34 256 € de salaire médian (32 220€ en 2022)

3.2 EGALITÉ DES CHANCES, DIVERSITÉ ET INCLUSION

🚨 ENJEUX

Les métiers du BTP peuvent encore souffrir d'idées reçues auprès de certains profils issus de la diversité, ce qui peut accroître la difficulté à recruter sur certaines professions. Par ailleurs, le Groupe est en pleine transformation et évolution et recherche **une plus grande diversité de compétences** afin de s'adapter aux évolutions des métiers sur un marché en forte tension.

Les enjeux liés à la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances sont multiples : s'assurer d'attirer tous les talents, d'intégrer les collaborateurs quel que soit leur profil, et permettre aux compétences de s'exprimer.

👉 POLITIQUE

La politique des ressources humaines vise à lutter contre toute forme de discrimination (âge, genre, origine, handicap, orientation sexuelle, religion...) **dès la phase de recrutement** d'un collaborateur. Ces principes sont intégrés à la Charte éthique et au code de conduite qui s'applique à tous les collaborateurs et entités du Groupe.

Les **différents accords ou plans d'action** signés, tels que ceux relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes ou le contrat de génération, viennent renforcer les actions au sein du Groupe. Ainsi, Spie batignolles a mis en place une **politique d'innovation sociale**. Avec cette politique, Spie batignolles cherche à apporter des réponses nouvelles, au-delà des contraintes légales. Les initiatives se veulent marquées par une démarche collaborative et ouverte, le plus souvent en partenariat avec des structures spécialisées. Enfin, nous souhaitons que les projets portés par cette démarche créent de la valeur pour toutes les parties prenantes.

La politique innovation sociale s'étend sur **5 thématiques** :

- L'insertion professionnelle
- Le handicap
- La mixité
- L'accompagnement numérique
- La solidarité

👉 PLAN D'ACTION

L'insertion professionnelle

Le **Guide de l'insertion**, en place depuis 2014, est une boîte à outils pour continuer à encourager l'insertion et inciter **le travail partenarial avec les acteurs pour l'emploi et l'insertion professionnelle des territoires** (Pôle emploi, Missions locales, GEIQ, ETTI, EI...). Il est l'outil des équipes opérationnelles dans une meilleure prise en compte de nos engagements sur les chantiers.

En 2023, le Groupe est à l'initiative d'une nouveauté dans le secteur du BTP. Spie batignolles a créé, en partenariat avec une entreprise de l'économie sociale et solidaire, INSERVAL une **entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)**. Cette initiative répond à notre volonté d'aller plus loin dans nos engagements pour l'insertion et de structurer une offre globale allant du sourcing, en passant par l'accompagnement social et la formation, jusqu'à l'emploi durable. Ce modèle est possible grâce au rapprochement des compétences complémentaires des deux entreprises partenaires. Il permet de proposer aux personnes éloignées de l'emploi un parcours professionnel qualifiant pour une insertion durable.

En nous associant à une entreprise d'insertion, nous intégrons dans le Groupe une nouvelle compétence et créons de la valeur en interne et pour les parties prenantes. INSERVAL a signé les premiers contrats de mise à disposition fin 2023. Elle a l'intention de se développer grandement en 2024 pour les chantiers du Groupe et au-delà.

Le handicap

La politique handicap doit permettre à Spie batignolles une meilleure prise en compte du handicap dans l'entreprise et une évolution du taux d'emploi.

Pour ce faire, le Groupe se fixe deux objectifs :

- Expliquer le handicap pour **changer de regard**
- Identifier les situations de handicap pour **accompagner au mieux ses collaborateurs**

Après la publication du **Guide Handi'Cap** en novembre 2022, une **journée nationale de sensibilisation** a eu lieu le 4 avril 2023. Des **activités au siège et dans toutes les entités du Groupe** ont permis de rassembler les collaborateurs autour du handicap : Challenge handipoursuite (Agefiph), ateliers, réalité virtuelle, campagne d'affichage, Duo Day... La diffusion d'une vidéo témoignage des collaborateurs en situation de handicap a permis d'aborder le thème du handicap sans tabou. Enfin, le **webinaire « Handicap et travail, parlons-en ! »** a réuni 200 collaborateurs du Groupe en ligne pour participer à un échange entre notre partenaire Cap emploi et nos référents handicap.

La mobilisation autour de cette problématique s'est poursuivie en novembre 2023 à l'occasion de la **Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées**. Un nouveau webinaire a permis, cette fois, de parler de RQTH.

La mixité

Au-delà des obligations légales (loi Avenir professionnel et loi Rixain), nous avons la volonté de faire émerger des idées nouvelles pour **favoriser la mixité de genre** dans l'entreprise.

L'accord Groupe relatif à la QVCT dispose d'un **chapitre consacré à l'égalité femmes/hommes** aux termes duquel sont prévus des actions visant à assurer l'égalité en matière :

- D'accès à la formation professionnelle
- De déroulement de carrière et de promotion professionnelle
- D'articulation facilitée des temps professionnels et familiaux.

De plus, la Direction des Ressources Humaines s'appuie sur les **Comités Compétences et Développement** (CCD) pour suivre les trajectoires professionnelles de l'ensemble des collaboratrices du Groupe.

Pour renforcer cette mixité entre les hommes et les femmes, nos actions au sein de l'**association Elles bougent** grandissent.

NOTRE ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DE L'ASSOCIATION « ELLES BOUGENT »

Depuis son adhésion à l'association Elles bougent en 2022, Spie batignolles participe à de multiples activités auprès des collégiennes et lycéennes, partout en France, dans le but de faire découvrir les métiers passionnants d'ingénieures et techniciennes.

Ces actions sont en lien avec notre engagement pour la diversité et l'intégration de femmes à des postes plus souvent occupés par des hommes. Aujourd'hui, plus de 25 marraines et relais issus de toutes les entités du Groupe se mobilisent pour animer le calendrier d'actions proposées par l'association.

Ainsi, nous avons participé au Forum réseaux

et carrières au féminin en février, à la Smart City Week en octobre et à Elles bougent pour l'orientation en décembre.

Ces moments de partage avec les jeunes filles sont autant d'opportunités de leur faire découvrir nos métiers et les opportunités de carrière au sein du Groupe ainsi que de susciter des vocations féminines.

L'année 2024 sera une année de forte mobilisation avec de nouveaux événements comme L'Equity Week en mars, Elles bougent pour DEMAIN en avril, et une intervention spéciale de Spie batignolles en primaire, pour combattre les préjugés dès le plus jeune âge !.





L'accompagnement numérique

La transformation digitale qui s'opère chez Spie batignolles depuis plusieurs années fait ressortir la fragilité de nos compagnons, chefs d'équipe et chefs de chantier face au numérique. **35% des salariés maîtrisent mal ou peu le numérique** et 30 % ne sont pas équipés d'un ordinateur personnel. Les freins à la montée en compétences sont liés en partie à la méconnaissance des formations disponibles (23%) et au manque de matériel ordinateur/smartphone (13%)

Beaucoup de nos métiers sont et seront impactés par le digital. De plus, les services publics se dématérialisent de plus en plus. Il est donc primordial de prendre en compte ces évolutions et **d'anticiper et préparer l'avenir** en termes d'inclusion et d'employabilité.

Face à ce constat, la DRH Groupe s'est emparée du sujet et a présenté en 2023 **le programme « Tous connectés en 2025 »** dont l'objectif est de rendre le numérique accessible à nos compagnons et de leur transmettre les compétences nécessaires à la maîtrise des outils développés par Spie batignolles.

« Tous connectés en 2025 » est un projet destiné prioritairement à nos **compagnons, chefs d'équipe et chefs de chantier**. Un accompagnement renforcé des salariés les plus fragiles et les plus éloignés du numérique prévoit la mise en place d'une formation aux bases du numérique de plus de **900 personnes volontaires entre 2024 et 2025**.

Notre projet s'inscrivant parfaitement dans l'objectif de l'Etat d'aider les entreprises engagées dans la transition numérique, « Tous connectés en 2025 » fut retenu par notre OPCO Constructys et bénéficie des **financements publics** dans le cadre du FNE-formation.

Enfin, un accord avec une entreprise spécialisée dans le reconditionnement des ordinateurs professionnels, permettra à nos compagnons d'acquérir du matériel informatique de qualité à moindre coût pour continuer l'apprentissage à la maison.

Des **« binômes numériques »** seront identifiés au sein de l'entreprise pour répondre aux questions et aider les salariés les plus en difficulté.

Création d'un comité d'entraide

Afin d'aider les collaborateurs du Groupe confrontés à des difficultés personnelles exceptionnelles, Spie batignolles a finalisé la création d'un **fonds de solidarité appelé « Spie batignolles ensemble »** constitué des dons des salariés volontaires et de la contribution de l'entreprise.

« Spie batignolles ensemble » est un projet de **solidarité collective par et pour les salariés du Groupe**. Il apporte une aide financière exceptionnelle, en cas de problème urgent et imprévisible, aux salariés en faisant la demande.

Porté par une association loi 1901, le comité d'entraide est une **structure indépendante**, animée par des salariés bénévoles et accompagnée par un service social du travail capable d'étudier et de qualifier le besoin des salariés.

Le comité d'entraide sera opérationnel au cours du premier trimestre 2024.

© RÉSULTATS

15,7% de femmes dans l'effectif global
(14,3% en 2022)⁷ 1205 femmes

25,6% de femmes dans cadres/ETAM
(23,85% en 2022)

18,9% de femmes parmi les collaborateurs recrutés en 2023
(17,6% en 2022)

⁷ Indicateur clé de performance

3.3 COMPÉTENCES, PARCOURS DE FORMATION ET CARRIÈRE

📌 ENJEUX

Dans le cadre de sa démarche RSE, Spie batignolles a à cœur d'accompagner les salariés durant leur parcours professionnel, ce qui est un levier de fidélisation et d'engagement de ces derniers. Il s'agit d'éléments indispensables pour accompagner la croissance de notre Groupe..



© Spie batignolles

🔄 POLITIQUE

La politique de formation est liée à l'**accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC)** pour **anticiper et préparer aux évolutions des métiers et des compétences**, toutes catégories professionnelles confondues. Il prévoit en particulier un projet d'accompagnement numérique à destination des compagnons. Cet accord a été renégocié pour trois ans en 2021.

Les **Comités Compétences et Développement** assurent également un **suivi du parcours professionnel** de chaque collaborateur, identifient les compétences-clés et les potentiels de chacun et anticipent les évolutions souhaitées.

📅 PLAN D'ACTION

Les équipes RH ont mis en place et déployé la plateforme digitale «**Sb Talents**», qui regroupe les principaux processus RH dédiés à la gestion des talents et dont le suivi est possible aujourd'hui en temps réel (formation, gestion de la performance, gestion des carrières, gestion des compétences). Un dispositif d'accompagnement a été déployé auprès des collaborateurs pour les aider dans l'utilisation de cette plateforme (webinaire, campagne de communication dédiée...).

Le volet formation de ce logiciel est composé d'un LMS (Learning management Système), qui permet d'organiser et délivrer les formations présentielles et digitales à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Le logiciel est également composé d'une partie dédiée aux administrateurs de la fonction formation (RH) pour préparer le plan prévisionnel de développement des compétences, arbitrer et déployer via le LMS.

À ce jour :

- **2300 formations sont accessibles via le catalogue Groupe Sb talents**
- **190 cours en ligne et vidéos, dont 130 en accès libre et gratuit**

Cet outil apporte de la transparence dans le suivi des demandes, de la fiabilité dans la gestion des formations et offre un accès reporting à toutes les parties prenantes en instantané (RH, relais prévention et assistantes, managers et collaborateurs).

Par ailleurs, pour répondre au besoin croissant (volume et diversité des sujets) de formation aux divers sujets techniques, environnementaux et sociétaux à l'échelle du Groupe, l'organisme de formation interne (Campus), certifié Qualiopi en septembre 2021, structure les systèmes de déploiement massifs et augmente sa compétence en ingénierie et conception de contenus de formation.

Parmi les réalisations 2023

- Refonte complète du **nouveau parcours des Chefs de chantier Sb**
- Création d'un e-learning sur **prévention de la discrimination à l'embauche**
- Création d'un dispositif de formation technique aux **fondamentaux des bétons** (en cours de création). Déploiement 2024



© Spie batignolles

Parmi les déploiement massifs 2023 :

- Plus de **1000** personnes formées à la Fresque du climat
- Poursuite du déploiement de la formation obligatoire des formations **Ethique et conformité** du Groupe avec la Direction Juridique
- Toutes les équipes commerciales du Groupe formées au nouvel outil Sb commerce
- Formation du réseau des préventeurs internes au futur dispositif Groupe « facteurs organisationnels et humains »

La communauté des formateurs internes

- **30 formateurs** transverses internes Groupe actifs
- Mise en place de deux parcours de formation pour les formateurs : concepteur et animateur
- Mise en place des Quarts d'heure formateurs, rituel permettant de partager les bonnes pratiques entre formateurs
- Mise en place d'un mécénat de compétences permettant aux formateurs occasionnels de transformer leur temps passé en « crédit d'heures de formation » pour faire bénéficier leurs équipes de formations via le Campus.

ORGANISATION DES JOURNÉES SPIE BATI' JEUNES»



© Spie batignolles

Les 400 stagiaires et alternants du Groupe ont été réunis pour échanger sur le Groupe et sur leur avenir au sein de l'entreprise, et partager des moments de cohésion (escape game, bowling...). C'est un moyen de fédérer les jeunes talents et d'en faire à leur tour des ambassadeurs du Groupe.

« Nous avons pensé ces journées comme un booster de fidélisation en répondant à toutes leurs questions sur Spie batignolles et sur nos opportunités d'embauche, en mêlant ateliers collectifs, témoignages d'anciens alternants ou stagiaires, interventions des membres de la direction et activités sortant du quotidien. »

🎯 RÉSULTATS

En 2023, l'investissement formation s'élève à **6,60 M€** (5,4 M€ en 2022) avec 5 444 collaborateurs formés.

Les dépenses consacrées au Campus représentent **17,7 %** des dépenses (15,9% en 2022).

3.4 ANCRAGE LOCAL

! ENJEUX

L'ancrage local est un axe critique du développement des entreprises du BTP. **Collaborer avec l'ensemble des acteurs des territoires** (collectivités, réseaux d'éducatifs, entreprises partenaires de services ou de fourniture de matériaux...) est un facteur clé afin de mobiliser intelligemment les ressources nécessaires aux chantiers, et de soutenir les écosystèmes locaux.

➔ POLITIQUE

Spie batignolles s'efforce de faire appel aux entreprises et aux filières locales pour mener à bien ses projets. Son ancrage local passe avant tout par la constitution d'un **réseau national d'agences**, notamment dans le génie civil.

Chaque chantier est l'occasion d'ancrer l'activité dans les territoires, en favorisant les circuits courts, en ayant recours aux talents régionaux (entreprises locales, CDD, intérim) et en créant une dynamique vertueuse et inclusive (limitation des transports de matériaux et de personnes, chantier d'insertion, travail avec les associations locales...). Une manière de créer de la valeur au plus près des territoires.

📌 PLAN D'ACTION

SOUTENIR LE TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE LOCAL AUTOUR DE NOS CHANTIERS – LA PISCINE DE VERNOUILLET (28)



Avant de lancer les travaux de la piscine de Vernouillet (28), nos équipes de Spie batignolles construction régions ont proposé au maître d'ouvrage, l'Agglo du Pays de Dreux, la mise en place d'une démarche d'économie circulaire sociale et écologique, participant au soutien socio-économique du territoire.

Cette initiative répond parfaitement aux ambitions du groupe Spie batignolles en matière de responsabilité sociétale au travers de la promotion de l'économie circulaire, de la préservation des ressources et de ses engagements vis-à-vis des territoires pour encourager l'emploi local.

Insertion sur la réhabilitation de la piscine de Vernouillet

Les travaux débutés en septembre 2021 se poursuivront pendant 18 mois jusqu'à la livraison de la nouvelle piscine en août 2023.

A la remise de notre proposition en phase d'appel d'offres, nous avons proposé à l'Agglo du Pays de Dreux d'employer des acteurs locaux de l'économie circulaire pour revaloriser certains matériaux issus de la démolition afin de limiter les ressources, et donc de préserver l'environnement. Il s'agissait également d'agir auprès de personnes éloignées de l'emploi, au travers d'un choix d'entreprises locales particulièrement impliquées dans l'insertion.

35 tonnes de dalles gravillonnaires revalorisées

Spie batignolles construction régions a décidé de nouer un partenariat avec Les Bâtineurs, une entreprise locale spécialisée dans l'économie circulaire, à laquelle notre société a confié le curetage. Pour cette mission, Les Bâtineurs emploient exclusivement des personnes en état de fragilité socio-professionnelle au travers d'un contrat de travail d'intérim d'insertion (ETTI) via l'agence Humando Dreux. Sur le chantier de la piscine de Vernouillet, 4 personnes en insertion, habitant sur le territoire, travailleront sur le curetage pendant 5 semaines.

PROMOTION DU LIEN NATION-ARMÉE

Spie batignolles, en tant que personne morale, contribue activement au lien Nation-armée en développant des partenariats avec le ministère des Armées :

- Signature à venir du manifeste ProMiles témoignant de son engagement à soutenir les hommes et les femmes servant nos Armées,
- Structuration d'une relation de partenariat avec Défense Mobilité, organisme d'appui à la reconversion des militaires et au placement de leurs conjoint(e)s,
- Signature à venir de la charte OMEGA, dispositif d'aide à la réinsertion socio-professionnelle des militaires blessés par des périodes d'immersion en entreprise,
- Etude des modalités RH en vue de la signature à venir de la convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle (Garde nationale).

3.5. MÉCÉNAT AVEC LA FONDATION SPIE BATIGNOLLES

📌 ENJEUX

Incarner les valeurs du Groupe passe aussi par un engagement sociétal hors du cadre de l'activité de Spie batignolles : soutenir les écosystèmes socio-économiques liés au secteur du BTP est crucial afin de favoriser la pérennité de son attractivité et son évolution.

📍 POLITIQUE

La Fondation Spie batignolles développe depuis sa création en 2006 une politique de mécénat qui s'inscrit dans le prolongement des valeurs prônées par le Groupe : **l'insertion par l'éducation et la culture ; la lutte contre l'exclusion et le mal-logement ou bien encore les causes humanitaires et environnementales.**



📌 PLAN D'ACTION

En 2023, la Fondation Spie batignolles a agi sur plusieurs axes :

1. Engagement solidaire des collaborateurs

Soutien aux associations dans lesquelles le personnel est engagé par l'implication du personnel via « un avenir ensemble » et par le soutien aux associations parrainées.

2. Actions directes de la Fondation

Engagements pluriannuels via des actions visant l'insertion par l'éducation (bourses et fondation ESTP, IUT/ENEPS), par le logement (Compagnons bâtisseurs, habitat et Humanisme), par la culture (Auvers sur Oise, Palais Royal, Cité de L'architecture, Larssen).

3. Polar POD

Spie batignolles est mécène officiel de l'expédition Polar Pod de Jean-Louis Etienne, dans l'océan Austral.

SOUTIEN DE L'ASSOCIATION LES CITÉS D'OR



La Fondation Spie batignolles et Spie batignolles sud-est ont signé en octobre une convention de mécénat tripartite avec l'association lyonnaise Les Cités d'Or, qui œuvre en faveur des populations jeunes fragilisées. L'aide versée, sur l'initiative d'une collaboratrice également bénévole des Cités d'Or, soutiendra le projet des Écoles Buissonnières : un accompagnement de 6 mois de jeunes volontaires dans le cadre d'un service civique. L'objectif est de les aider à mieux se connaître, savoir s'exprimer, convaincre, tisser du lien, s'informer et comprendre leur environnement. Des compétences qui comptent pour se construire un avenir.

📍 RÉSULTATS

40 projets soutenus par la Fondation en **2023** (13 en 2022).



Spie batignolles est également mécène de la Fondation Palladio, qui vise à rendre la Ville plus humaine, durable et inclusive, en rassemblant une multitude d'acteurs publics et privés sur les problématiques immobilières et urbaines. En 2023, Spie batignolles a participé au 3^e Sommet de l'UVD (L'Université de la Ville de Demain, organisée par la Fondation

Palladio) dont le fil rouge était « La sobriété créatrice : comment la nécessité de faire mieux avec moins devient un levier d'innovation ». Spie batignolles a également été auditeur du 12^e Cycle de l'institut Palladio, qui avait pour thème « (Ré)concilier la ville avec la nature »

3.6. INNOVATION ET QUALITÉ DES PRESTATIONS

⚠️ ENJEUX

Spie batignolles a mis en place depuis plusieurs années une stratégie d'innovation ambitieuse, qui lui permet d'intégrer les mutations sociétales et technologiques actuelles mais aussi de répondre tant aux attentes de ses clients en matière de nouveaux usages et de performances qu'aux nouvelles exigences de ses collaborateurs et plus largement de la société.

🔄 POLITIQUE

La politique d'innovation s'appuie sur la **démarche collaborative « We Next »**, et sur une organisation capable d'intégrer et de déployer rapidement les solutions afin de transformer durablement les activités du Groupe.

Au cœur de cette transformation :

- Un **Comité Opérationnel Innovation (COI)** qui met en œuvre la feuille de route We Next portant sur 4 champs d'innovation stratégiques : l'industrialisation de nos métiers, le challenge environnemental, l'avènement de la donnée, et le capital humain
- Une communauté de **19 référents innovation** représentant les métiers et les fonctions transverses du Groupe. Cette communauté est le point de convergence de tous les projets d'innovation.



PLAN D'ACTION

L'organisation et la structuration de l'innovation chez Spie batignolles porte déjà ses fruits :

- Spie batignolles a créé en 2022 la marque **emPrinte**, destinée à réaliser des éléments d'ouvrages en impression 3D béton pour le BTP, technologie de rupture innovante. La marque se développe à travers 2 usines, l'une à Ollainville (91) et l'autre à Saint Bonnet de Mure (69)
- A travers la marque **ITM+**, Spie batignolles développe la captation et la mise à disposition de données par la mise en place de capteurs (IoT), et développe, grâce à sa plateforme Argos, l'exploitation et la prédiction des données par IA.
- Une **démarche Lean** de grande envergure a été lancée en 2020, permettant de déployer l'esprit et les outils du lean (gage de qualité) dans tous nos métiers. A ce jour, c'est près de 700 collaborateurs formés et 300 projets lean qui se déploient sur nos chantiers et nos agences.
- De **nombreux autres projets** se développent autour des 4 axes stratégiques : IA dans les revues de contrat, Grue connectée, Digitalisation du chantier, Recherche sur des enrobés « bas carbone », Robots traceurs, création d'Inserval (Entreprise de travail temporaire d'insertion), etc.

- Le « **book innovation** », publié chaque année, regroupe une sélection d'une trentaine d'initiatives sur les quelques 200 en cours. Chaque projet est présenté afin d'en comprendre le contexte et les bénéfices attendus. Le book innovation est également disponible sur notre site intranet.

20

Cabane digitale de chantier

Chef de projet / ANTOINE MONTANAR
Partenaire / Héloïse



+ d'infos / Contacter Ammar Herbi
ammarherbi@spiebatignolles.fr
Durée du projet / 8 mois
Avancement

• Pourquoi ?
L'objectif principal de la cabane digitale de chantier est d'espérer un accès aux plans et aux outils numériques nécessaires à la production. En la plaçant au plus près du poste de travail, elle permet d'éviter les nombreux déplacements à la base vie.

• Comment ?
La cabane digitale est composée de :
> un écran tactile inclinable 64" de 49 pouces conçu pour un environnement chantier (écran blindé, compatible avec les gants de chantier...)
> plusieurs espaces de rangement
> prises électriques (recharge de batterie d'outil électro-portatif...)
Elle est grutable, sécurisée et dispose d'un connexion wifi possible ou 4G.

• Enjeux
La cabane digitale de chantier Itelube convient à tout type de chantier notamment :
> les grands chantiers
> les chantiers étalés ou en hauteur
> les chantiers où la base vie est assez éloignée de la zone de travail.
Elle donne accès à plusieurs types d'informations sur le suivi et l'avancement du chantier notamment aux compagnons. Elle permet de réaliser les plans ou de modifier les plans sur l'écran de la cabane qui se situe au plus près de la zone de production.
La cabane est désormais programmée pour fonctionner dans notre environnement Spie batignolles grâce à l'intervention de Spie batignolles amtes (S&I).
La solution est donc répliquable. Après Bordeaux, elle va être testée sur un nouveau chantier pour valider une utilisation plus large au sein du groupe.

• Qui ?
Quentin Brinhat
Sébastien Nigro
Ammar Herbi
Alixandre Montanar
Lucas Ponce
Arel Raboussier



© ESTP

SPIE BATIGNOLLES RÉCOMPENSÉ PAR LE TROPHÉE DU « MEILLEUR CHANTIER DE FRANCE », ORGANISÉ PAR L'ESTP POUR LE CHANTIER DU VILLAGE DES ATHLÈTES

Lundi 22 mai 2023 dans les locaux de la FNTP, Spie batignolles construction Île-de-France a eu l'honneur de recevoir des mains des étudiants de l'ESTP, le trophée récompensant le Meilleur Chantier de France de l'année, pour la construction du programme Universeine lot A1 pour Vinci Immobilier sur le site du futur village des athlètes à Saint-Denis.

© RÉSULTATS

- Depuis 3 ans, Spie batignolles est reconnu par ses pairs comme **expert dans la pratique du BIM** sur ses projets, en remportant successivement 3 trophées « BIM d'argent » : un pour les métiers de l'énergie en 2021, un autre pour les métiers de la construction en 2022, et un dernier pour les métiers des infrastructures en 2023.
- En 2023, Spie batignolles se place au **36^e rang toutes industries confondues du palmarès des Leaders de l'innovation** réalisé par « Les Echos » et Statista, et occupe la 4^e place dans le secteur « Industrie lourde, construction, matériaux ».
- **Prix Tech Show 2023** pour le Triangle d'Or à Mantes (anciennement BIM d'Or – attribué ici sur un chantier de TP, secteur moins en avance que la construction en matière de déploiement du BIM).

Satisfaction de nos clients

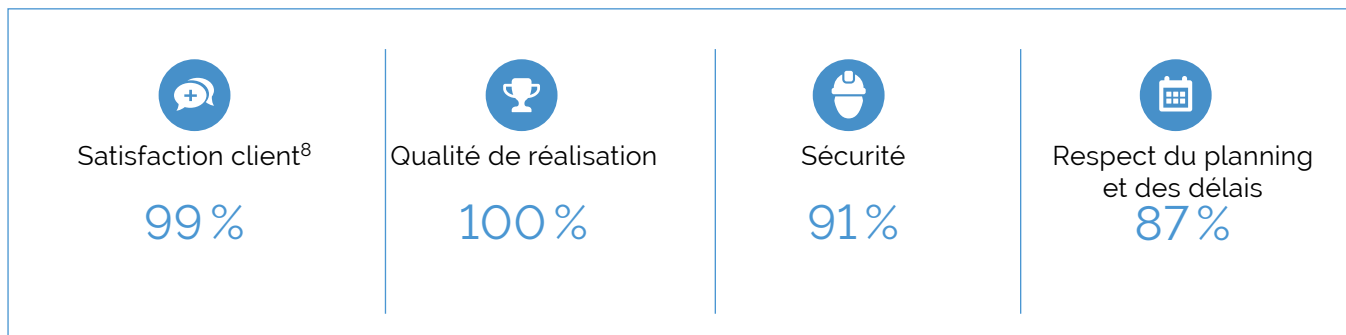
Toutes ces innovations n'ont du sens que si elles apportent de la valeur et de la satisfaction à nos clients.

Pour cela, écouter, dialoguer, partager un même langage, travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs passe également par la mise en place **d'outils de suivi de la relation clients** à l'usage de tous les acteurs de terrain.

Depuis 7 ans, Spie batignolles s'appuie sur le savoir-faire de Qualimétrie pour conduire des enquêtes auprès d'un large panel d'interlocuteurs afin de recueillir leur avis sur l'expérience vécue avec le Groupe.

Au-delà des chiffres collectés, qui visent à être améliorés continuellement grâce aux actions menées sur le terrain, **chaque retour d'enquête est détaillé et discuté avec le client**, en maintenant un accompagnement, même après la fin de l'intervention. Cette relation, qui se construit dans la durée, est le fruit d'un engagement au quotidien.

En 2023, l'enquête de satisfaction menée avec Qualimétrie révèle de très bons taux :



57 projets WeNext en cours en 2023 (74 en 2022)

⁸ Indicateur-clé de performance

3.7. SÉCURITE DES UTILISATEURS FINAUX

⚠ ENJEUX

Garantir la santé et la sécurité des utilisateurs finaux des infrastructures et ouvrages constitue un axe de travail au sein de Spie batignolles. En effet, par ses activités, Spie batignolles se doit d'éviter toute mise en danger d'autrui.

➡ POLITIQUE

Spie batignolles met en place une politique relative à la sécurité des utilisateurs finaux tout au long de la réflexion du projet d'aménagement. Cette politique s'appuie sur 3 leviers principaux : qualité de l'air des bâtiments, qualité des revêtements routiers, qualité et confort d'usage.

📌 PLAN D'ACTION

- **Qualité de l'air dans les bâtiments.** Spie batignolles œuvre pour sélectionner des matériaux plus sains (moins de libération de

particules polluantes), adapte les systèmes de ventilation des bâtiments pour favoriser la circulation de l'air, sélectionne ses fournisseurs selon un cahier des charges sanitaire précis. Ce travail sur la qualité de l'air des bâtiments permet à certains d'obtenir une certification (HQE).

- **Qualité des revêtements routiers.** Spie batignolles, par ses activités de travaux publics, œuvre pour la sécurité routière des usagers grâce à ses choix de revêtements antidérapants et son travail sur le marquage au sol.
- **Qualité et confort d'usage.** La qualité et le confort d'usage doivent faire l'identité des ouvrages de Spie batignolles. À ce titre, la santé et le bien-être des utilisateurs sont placés au cœur des projets d'aménagement : domotique, intégration d'espaces verts (écoquartiers, murs et toitures végétales), fonctionnalité des bâtiments, co-construction avec les parties prenantes pour intégrer leur point de vue.

LIVRAISON D'UN PROGRAMME RÉSIDENTIEL PRIVILÉGIANT LA QUALITÉ DE VIE (EPINAY-SUR-SEINE)



Spie batignolles immobilier a livré la résidence « 109 Paris » à Epinay-sur-Seine. Les 63 appartements du programme ont été pensés pour le bien-être des habitants avec des matériaux de qualité et des espaces lumineux ouverts sur des extérieurs spacieux. Les parties communes ont été également soigneusement aménagées avec des halls d'entrée décorés avec attention.

Cette opération vient renforcer l'offre et le savoir-faire de Spie batignolles immobilier dans sa réponse aux enjeux du logement en reconstruisant la ville sur la ville.

© Spie batignolles

- **Sûreté des bâtiments.** Spie batignolles œuvre pour garantir la sûreté des ouvrages livrés, notamment en termes de sécurité et d'incendie.

SPIE BATIGNOLLES ÉNERGIE, EXPERT DE LA PROTECTION INCENDIE

Depuis septembre 2022, Spie batignolles énergie œuvre pour la protection incendie avec son équipe dédiée. Au sein d'entrepôts logistiques au Mesnil-en-Thelle, les équipes ont pu installer 80 générateurs à mousse haut foisonnement et des sprinklers ESFRS et traditionnels.



© Spie batignolles

🎯 RÉSULTATS

En septembre 2023, Spie batignolles énergie a obtenu la **certification APSAD R1**, délivrée par le Centre national de prévention et de protection (CNPP).

4. ENJEUX DE GOUVERNANCE

4.1. ACHATS RESPONSABLES

📌 ENJEUX

La fonction « Achats » est au cœur du fonctionnement de Spie batignolles. Elle représente un axe important d'amélioration de la performance économique mais est également un **vecteur de changement de pratiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur**. Le Groupe entend notamment favoriser les synergies et partenariats avec ses fournisseurs et sous-traitants, et sécuriser ainsi les relations.

🔄 POLITIQUE

Spie batignolles déploie une démarche partenariale et transversale pour chacun de ses projets, en mobilisant l'ensemble de ses métiers aux côtés des parties prenantes, et en s'appuyant sur un réseau de proximité sans cesse renforcé.

Le Groupe a fait de **l'écoute et du dialogue** le pilier de sa relation avec ses clients, publics comme privés, mais aussi avec ses fournisseurs, ses sous-traitants et l'ensemble de ses partenaires – business, financiers, environnementaux, etc. Des enquêtes sont régulièrement menées pour sonder leurs attentes, améliorer et fluidifier le travail au quotidien.

🎯 PLAN D'ACTION

Depuis 2019, Spie batignolles est signataire de la **Charte « Fournisseurs Responsables »**, marqueur de bonnes pratiques en matière d'achats responsables et de confiance réciproque avec ses fournisseurs et sous-traitants.



La Charte comporte **10 engagements** :

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs

- Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- Le professionnalisme et l'éthique de la fonction Achats
- Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- Une fonction de médiateur "relations fournisseurs", chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

En 2023, la Direction de la Performance des Achats a renforcé ses actions.

Formation des acheteurs

Deux formations Achats Responsables ont été dispensées au cours de l'année au Comité Performance des Achats.



Contrats-cadres

La Direction de la Performance des Achats favorise la mise en place de **contrats-cadres intégrant naturellement des critères financiers et extra-financiers**. Ces contrats-cadres garantissent une meilleure connaissance des fournisseurs, une collaboration plus efficace et la maîtrise des prix, grâce à l'application de grilles tarifaires négociées et formalisées dans l'ERP (Sb connect) évitant ainsi les dérives.

Un tableau de bord Achats permet de suivre l'utilisation desdits contrats. **100 % des fournisseurs sous contrat-cadre ont été analysés** via les différentes procédures en place.

Audits Fournisseurs

Le Groupe sécurise ses relations avec ses fournisseurs et sous-traitants au moyen d'un processus complet de sélection, d'identification et d'évaluation des Tiers.

En matière d'évaluation, une grille Audit Fournisseurs a été actualisée et complétée et est utilisable par toutes les personnes susceptibles de réaliser un audit. Spie batignolles vise ainsi à **recenser auprès de ses fournisseurs l'atteinte**

des objectifs RSE que le Groupe s'est fixé, notamment l'exigence de conformité à la charte fournisseur. De plus, le Groupe marque son engagement avec la marque Ecovadis.



L'outil Easypics permet également la réalisation d'évaluations notamment par les opérationnels travaux ou HSE.

Environnement

L'intégration de critères environnementaux dans les Achats a été consolidée par des pratiques complémentaires. L'optimisation **d'actions environnementales**, accélérée par la **prise en compte des besoins des clients**, fait partie intégrante des missions des acheteurs.

Un référent Achats Responsables est chargé de consolider les actions menées par nos fournisseurs sur les solutions bas carbone. À cet effet, une collaboration étroite entre les équipes Achats – Directions Techniques et RSE s'est mise en place pour répondre aux engagements du Groupe en la matière et aux attentes de ses clients.

📍 RÉSULTATS

Des indicateurs clés de performance sont définis et suivis trimestriellement. Leur pilotage permet d'aiguiller les achats vers nos fournisseurs et sous-traitants référencés.

La plateforme VIACO permet d'évaluer les fournisseurs et sous-traitants avec lesquels le Groupe travaille et cible les accompagnements des tiers les moins matures. Une cartographie des fournisseurs à enjeux a permis également de mieux cibler nos actions d'évaluations RSE.



4.2. ETHIQUE ET CONFORMITÉ

ENJEUX

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Sapin 2, le groupe Spie batignolles s'est doté des moyens nécessaires pour déployer au sein de l'ensemble de ses filiales, un programme anti-corruption adapté aux risques identifiés dans sa cartographie des risques.

POLITIQUE

Une direction de la conformité a été créée au sein de la Direction Juridique et Conformité, et le programme de lutte anti-corruption a été intégré dans un programme plus large, intégrant les nouveaux risques identifiés en matière de devoir de vigilance ou de protection des données personnelles, pour devenir le **Programme de Conformité**.

Le Programme de Conformité du groupe Spie batignolles est porté par les **instances dirigeantes** du groupe Spie batignolles et diffusé largement auprès des collaborateurs et des partenaires (clients, fournisseurs, sous-traitants et co-traitants) au travers d'un réseau de Référents Ethique et Conformité.

Le Programme de Conformité du groupe Spie batignolles est composé :

- D'une charte éthique
- D'un code de conduite
- De procédures spécifiques permettant d'éclairer le code de conduite
- D'un plan de vigilance
- D'une politique RGPD

Gestion des risques et gouvernance

La Direction Juridique et Conformité Groupe pilote le Programme de Conformité et coordonne son déploiement au sein des filiales au travers d'un réseau de Référents Ethique et Conformité, ainsi qu'en transversalité avec les différentes fonctions du Groupe (RH, RSE, Achats, QSE, finance, directions opérationnelles)

Le déploiement du Programme de Conformité est contrôlé et apprécié semestriellement par le Comité Ethique et Conformité Groupe, composé des instances dirigeantes du Groupe. Le Comité Ethique et Conformité Groupe s'assure de l'adéquation du déploiement du Programme de Conformité avec les risques spécifiques identifiés dans les filiales.

PLAN D'ACTION

La cartographie des risques

La cartographie des risques de chacune des filiales est mise à jour annuellement en prenant notamment en considération les points d'attention résultant du rapport d'audit de 3ème niveau

Les principaux risques identifiés n'ont pas évolué par rapport à 2022 et font l'objet d'actions pilotées au niveau du Groupe ou d'actions spécifiques au niveau des filiales pour les risques propres à certaines activités.

Les formations

La formation et sensibilisation des collaborateurs est la clé de voute du Programme de conformité de Spie batignolles et contribue à partager un référentiel commun de valeurs et de règles.

Le dispositif de formation au sein de Spie batignolles s'organise en deux temps avec tout d'abord la réalisation d'un e.learning complété ensuite d'une session de formation en présentiel.

L'ensemble des filiales a cette année encore été mobilisé et près de **39** sessions de formations ont été organisées et **794** collaborateurs ont été formés en **2023**.

Journée annuelle de l'éthique et de la conformité



La journée annuelle de l'éthique et de la conformité, initialement dédiée à la lutte contre la corruption, intègre désormais les nouveaux risques/enjeux pour le Groupe tels que la protection des données à caractère personnel et le devoir de vigilance.

Cette édition était animée par Yves THREAD, journaliste et directeur adjoint de la rédaction du FIGARO ; la parole était donnée aux collaborateurs du Groupe afin qu'ils partagent leur vision de la conformité et l'impact du programme sur leur quotidien.

Plusieurs animations ont eu lieu au siège et en filiales et ont mobilisés partout en France des centaines de collaborateurs.



La ligne d'alerte du Groupe

La ligne d'alerte est accessible à l'ensemble de nos parties prenantes (internes ou externes) qui aurait connaissance d'un non-respect de nos engagements notamment en matière de lutte contre la corruption, de non-discrimination ou de harcèlement etc.

La ligne d'alerte du Groupe est accessible sur la page internet de Spie batignolles (<https://www.spiebatignolles.fr/lancer-une-alerte/>) et permet de faire tout signalement, anonyme ou non.

Le traitement des alertes s'effectue dans le respect des dispositions du RGPD et de manière confidentielle conformément à la procédure d'alerte mise en place.

La ligne d'alerte est connue de l'ensemble des collaborateurs du Groupe et fonctionne régulièrement.

RGPD

Le Groupe respecte les règles relatives au règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Dans une démarche de pilotage global des actions de conformité, la fonction de DPO est depuis le 11 février 2023, portée par le Directeur Juridique et Conformité du Groupe.

Une politique RGPD est en place et un plan d'actions 2024/2025 est en cours d'établissement afin de déployer plus largement la politique RGPD auprès de tous les collaborateurs.

Les risques identifiés ont été traités.

© RÉSULTATS

Nombre d'alertes reçues en 2023 :

11 alertes (5 en 2022) dont **4** alertes RH.

Nombre de collaborateurs formés en 2023 :

794

4.3 DEVOIR DE VIGILANCE

! ENJEUX

La loi française du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance requiert la mise en place d'un plan de vigilance, "comprenant les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales,

la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement". Cette obligation s'applique au groupe Spie batignolles, à ses filiales contrôlées, ainsi qu'aux "sous-traitants, aux fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie".

MISE À JOUR DU PLAN DE VIGILANCE DE SPIE BATIGNOLLES

Afin de renforcer la démarche vigilance, le COMEX a décidé de conduire en 2023 un travail de refonte de sa cartographie de risques et de formalisation de son plan de vigilance.

La Direction Juridique & Conformité a la charge du pilotage du devoir de vigilance au sein du groupe Spie batignolles. Elle établit le plan de vigilance du Groupe (disponible en annexe du présent document et consultable sur la page internet du Groupe à la rubrique dédiée) en s'appuyant sur les contributions de la Direction des Ressources Humaines, la Direction Prévention des risques et la Direction de la performance des achats, plan carbone et RSE, et leurs réseaux de correspondants.

CARTOGRAPHIE DES PRINCIPAUX RISQUES

Pour l'exercice 2023 et dans le cadre de sa mise à jour du plan de Vigilance, Spie Batignolles a retravaillé en profondeur sa méthodologie de cartographie des risques.

La détermination des risques bruts s'est fondée sur l'évaluation de la **probabilité d'occurrence** des risques (remontées des situations à risque caractérisées, nombre de personnes potentiellement touchées) et de la **cotation de leur sévérité** (appréciation de la gravité et de l'ampleur potentielles des impacts à partir d'éléments sectoriels).

L'évaluation des actions de maîtrise des risques a reposé sur plusieurs critères, tels que le périmètre des mesures mises en œuvre, l'existence d'actions de prévention et d'une culture d'entreprise sur ces enjeux, les processus d'alertes existants et la capacité de réaction de l'entreprise, la mise en place de dispositifs de contrôle et de suivi.

Le processus d'identification des risques s'est déroulé en différentes étapes :

- Entretiens avec les directions du Groupe en charge des enjeux liés au devoir de vigilance
- Ateliers avec les filiales représentatives des différentes activités de Spie batignolles
- Consolidation et définition des plans d'action avec les directions en charge des enjeux et les instances dirigeantes.
- Validation du plan de vigilance par le COMEX

L'exercice 2023 de cartographie des risques devoir de vigilance couvre différentes entités françaises consolidées représentatives de l'activité du Groupe : Spie batignolles Immobilier, Spie batignolles Fondations, Spie batignolles Energie, Spie batignolles Malet, Spie batignolles Valérian, Spie batignolles Génie Civil, Spie batignolles Construction régions et Spie batignolles IDF.

Ligne d'alerte et de signalement

Toute personne qui souhaite déposer une alerte peut le faire en informant le Référent Ethique et Conformité de sa filiale, ou bien en saisissant par écrit la Ligne d'Alerte du Groupe via le

formulaire « Alerte » dédié accessible sur notre site internet. La ligne d'alerte permet de recevoir tout signalement, anonymes ou non, pour des faits contraires aux engagements du Groupe en matière de devoir de vigilance.

PLAN D'ACTION

La démarche vigilance du Groupe Spie batignolles repose en 2024, sur le déploiement d'un **plan d'actions** pour chacune des directions en charge des enjeux relatifs au devoir de vigilance.

Quelques exemples d'actions phares (détaillées dans le plan de vigilance en annexe du présent document et consultable sur la page internet du site Spie batignolles) :

- La poursuite de la **formation** des préventeurs et des managers sur les **risques psychosociaux** par l'équipe du siège dans le cadre de la démarche « Culture Prévention »
- La communication pour **favoriser la connaissance des référents harcèlement** au niveau des filiales
- L'ouverture d'une **réflexion sur les conditions de travail** justes et favorables des intérimaires avec les ETT
- La poursuite de l'ensemble des démarches relatives à la **gestion des déchets et du réemploi, aux pollutions et à la protection de la biodiversité**



RÉSULTATS

En 2023, comme en 2022, **aucun signalement, aucune procédure et aucune sanction n'ont été engagés** à l'encontre du Groupe.

4.4 CYBERSÉCURITE ET PROTECTION DES DONNÉES



⚠ ENJEUX

Dans un contexte où les cyberattaques sont croissantes, la cybersécurité et la protection des données représentent un enjeu prioritaire pour Spie batignolles.

➔ POLITIQUE

Les règles liées à la sécurité des systèmes d'information sont formalisées au sein d'une **politique de sécurité des systèmes d'information**. Cette politique de sécurité vise à décrire le niveau de sécurité informatique des activités de l'entreprise, dans une démarche d'amélioration continue centrée sur les risques et les enjeux métiers de Spie batignolles.

Elle se traduit par une stratégie globale de sécurité des systèmes d'information mise en place par la Direction des Systèmes d'Information.

L'année 2023 a été marquée comme les années précédentes par une croissance continue du nombre d'attaques, et par l'élargissement de la surface d'attaque à travers l'inclusion de l'IA et de l'IoT dans les entreprises.

La stratégie de sécurité évolue ainsi pour prendre en compte les risques au-delà de nos propres systèmes d'information.

PLAN D'ACTION

Cette stratégie de sécurité des systèmes d'information repose principalement sur :

Une évaluation des risques à la sécurité qui est réalisée via un audit d'intrusion (Pentest), effectué annuellement

Une protection périmétrique du réseau et du poste de travail par

- Une grappe de pare-feu
- Un système de filtrage des domaines Internet (« DNS »)
- Un système de filtrage des contenus Internet (« Proxy »)
- Une double politique antivirus (« réseau interne / internet »)
- Un système d'EDR (mécanisme de protection pro-actif) protégeant chaque poste de travail
- Un verrouillage automatique et une extinction des postes de travail lors d'inactivité de plusieurs minutes
- Un système de virtual patching permettant de prévenir nos systèmes de failles ou vulnérabilités connues quelle que soit leur version de système d'exploitation.
- Une gestion de la conformité du poste de travail (approche zéro trust).

Une sensibilisation et une information des collaborateurs assurées régulièrement par différents processus

- Animation d'un groupe Yammer
- Organisation de webinaires thématiques
- Participation à la campagne du Cyber mois tout au long du mois d'octobre
- Envoi de mail aux utilisateurs lors de risque majeur
- Sensibilisation et formation spécifiques des équipes informatiques aux risques
- Adresse dédiée à la remontée d'incident avec prise en charge prioritaire
- Mise en œuvre de campagnes d'hameçonnage de test, assorties de parcours pédagogiques pour les utilisateurs finaux.

Des contrôles internes sont effectués

- Une journalisation des événements est en place (« SIEM »)
- Des équipements de sécurité rapportent quotidiennement et/ou en cas d'alerte critique.

La gestion des identités numériques

- Mise à disposition d'une identité numérique pour chaque collaborateur
- Système d'authentification à double-facteur : généralisation de cette authentification forte pour l'ensemble des connexions au système d'information
- Protection des identités contre les tentatives de connexion frauduleuse
- Une protection proactive des noms de domaine du Groupe.

Des tests de résilience du système

- Un PCA (Plan de Continuité d'Activité) testé et actualisé deux fois par an
- Test de restauration d'environnement complexe annuel
- Exercice de cyber-crise et de réponse sur incident.

RÉSULTATS

En 2023, comme en 2022, **aucun incident majeur de sécurité n'est à déplorer.**

4.5 INDÉPENDANCE STRATÉGIQUE PAR L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL DES SALARIÉS

ⓘ ENJEUX

L'actionnariat salarié permet à Spie batignolles d'agir pour assurer plusieurs enjeux : **son indépendance, sa pérennité, sa stabilité.**

➔ POLITIQUE

Depuis 2003, Spie batignolles renforce son indépendance et met en œuvre une stratégie fondée sur un actionnariat fort de ses dirigeants et ses salariés. Cette stratégie représente pour le Groupe une garantie d'indépendance, de pérennité et de stabilité.

L'indépendance de Spie batignolles repose sur un actionnariat fort réparti entre ses dirigeants, ses salariés et des actionnaires externes. Avec **70 % du capital détenu par les salariés**, le Groupe dispose d'un **capital confiance unique** pour asseoir son développement et sa stratégie.

Les managers et leurs équipes partagent ces mêmes valeurs d'excellence, de proximité et de services.

Le Plan d'Épargne Groupe **renforce l'engagement des salariés à tous les niveaux** de l'organisation et contribue au développement de la **création de valeur**. Ainsi, nous donnons à nos collaborateurs la liberté d'entreprendre, de se réaliser, de grandir avec le Groupe.

C'est tout le sens de l'actionnariat salarié : faire **de chacun l'acteur de la réussite collective**. Notre ambition est que chaque salarié puisse participer à cette création de valeur en adhérant au Plan d'épargne Groupe

📌 PLAN D'ACTION

Chaque année, Spie batignolles permet aux salariés d'investir pendant une période de trois semaines dans le PEG à des conditions avantageuses (décote ou abondement). L'ensemble des salariés disposant d'une ancienneté d'au moins 3 mois ont la possibilité de bénéficier de ces conditions avantageuses.

Chaque nouvel embauché est sensibilisé à l'actionnariat salarié lors du process de recrutement. Par ailleurs, ce sujet est abordé lors du parcours d'intégration Groupe à destination des nouveaux embauchés. Il est également convié aux réunions d'information annuelles.

Dans le cadre de l'opération Plan épargne entreprise 2022, afin de tenir compte des évolutions de la loi PACTE, Spie batignolles a décidé de compléter les souscriptions des salariés par un **système d'abondement**. Il s'agissait pour le Groupe de compléter les versements des salariés par un versement complémentaire qui leur permet d'investir une somme plus importante et donc d'améliorer de façon significative leur épargne de l'année. Spie batignolles a pris cette décision afin d'associer une fois encore les salariés au partage de la valeur.



Spie batignolles a été récompensé en 2022 par le **Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié**, créé en 2004 par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS). Ce prix met à l'honneur chaque année les entreprises qui développent les meilleures pratiques en matière d'actionnariat salarié.

Le prix vient saluer «un plan robuste et un engagement fort dans la durée, qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique de renforcement de l'indépendance actionnariale et stratégique de l'entreprise».

📊 RÉSULTATS

Le **montant moyen investi en 2023** s'élève à **2 157€** (contre 2 516€ en 2022).

Le **taux de porteurs** au sein du groupe Spie batignolles est de **59% en 2023** (63% en 2022) représentant 4 635 porteurs (4 784 en 2022).

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS RSE DE LA DPEF

Les indicateurs clés de performance sont indiqués en gras.

ENJEU	PARTIE	INDICATEUR DE PERFORMANCE	2023	2022
ENVIRONNEMENT				
Energie	§2.1	Consommation de gazole niveau Groupe	10 296 230 L	8 686 962 L
	§2.1	Consommation de GNR niveau Groupe	7 220 389 L	7 399 543 L
	§2.1	Consommation d'essence niveau Groupe	618 132 L	366 620 L
	§2.1	Consommation d'électricité niveau Groupe	20 441 MWh	28 306 MWh
Changement climatique	§2.2	Émissions de GES Scopes 1&2	59 709 tCO₂eq	54 221 tCO₂eq
Économie circulaire et préservation des ressources	§2.3	Part des déchets valorisés	77%	83%
	§2.3	Nombre de tonnes de déchets traités par BTPR	93 213,15	/
Eau et ressource marine	§2.4	Consommation d'eau niveau Groupe	218 709 m ³	260 497 m ³
Protection de la biodiversité	§2.5	Nombre de chantiers traversant une zone Natura 2000	15	-
Prévention des pollutions des sites	§2.7	Nombre de pollution accidentelle de sites	0	0
Management environnemental et certifications	§2.8	Nombre de sites ayant obtenu une « Grenouille d'or »	34	16

ENJEU	PARTIE	INDICATEUR DE PERFORMANCE	2023	2022
SOCIAL				
Effectifs globaux	§3	Nombre de collaborateurs Groupe...	8 315	8 029
	§3	... dont ouvriers	40%	40,7%
	§3	... dont Etam	27%	27,3%
	§3	... dont cadres	33%	32%
	§3	Part des salariés ayant – de 26 ans (France)	6%	6%
	§3	Part des salariés ayant entre 26 et 49 ans (France)	61%	61%
	§3	Part des salariés ayant 50 ans et plus (France)	33%	33%
	§3	Nombre de salariés travaillant à l'international	198	175
	§3	Nombre de licenciements	83	114
	§3	Age moyen	42,9 ans	42,9 ans
	§3	Ancienneté moyenne (en années)	10,17 ans	10,43 ans
	Conditions de travail	§3.1	Nombre de collaborateurs recrutés ...	1 221
§3.1		... dont jeunes de moins de 26 ans	19%	21,4%
§3.1		... dont collaborateurs de plus de 50 ans	14,3%	11,2%
§3.1		Nombre d'alternants	503	467
§3.1		Part des étudiants qui affirment recommander le Groupe à leurs pairs (Happy Trainees)	89%	85,5%
§3.1		Part des étudiants qui ont le sentiment d'avoir des opportunités d'apprendre et de développer leurs compétences au sein de Spie batignolles (Happy Trainees)	79,2%	90,3%
§3.1		Part des étudiants qui ont bénéficié d'une intégration qui leur a permis d'être autonome rapidement (Happy Trainees)	78,6%	82,8%
§3.1		Part des collaborateurs ayant bénéficié du processus Alliance	59,4%	60,8%
§3.1		Taux de gravité	1,02	1,36
§3.1		Taux de fréquence	14,82	19,2
§3.1		Nombre d'accords collectifs signés	4	8
§3.1		Taux de progression des rémunérations	5,3%	4,04%
§3.1		Salaire médian	34 256€	32 220€
Égalité des chances, diversité et inclusion	§3.2	Part des femmes sur l'effectif global	15,7%	14,3%
	§3.2	Part des femmes dans l'effectif cadres / ETAM	25,6%	23,85%
	§3.2	Part des femmes parmi les collaborateurs recrutés	18,9%	17,6%
Compétences, parcours de formation et carrière	§3.3	Montant de l'investissement formation	6,60 M€	5,4M€
	§3.3	Part de la masse salariale consacrée à la formation	2,05%	1,81%
	§3.3	Part des dépenses consacrées au Campus dans les dépenses totales	17,7%	15,9%

ENJEU	PARTIE	INDICATEUR DE PERFORMANCE	2023	2022
Mécénat avec la fondation Spie batignolles	§3.5	Nombre d'action soutenues par la Fondation Spie batignolles	40	13
Innovation et qualité des prestations	§3.6	% de satisfaction de la relation client	99%	94%
	§3.6	% de satisfaction client sur le respect de la sécurité	91%	93%
	§3.6	% de satisfaction respect du planning et délais	87%	82%
	§3.6	% de satisfaction qualité des réalisations	100%	96%
	§3.6	Nombre d'actions WeNext en cours	57	74

GOUVERNANCE				
Ethique et conformité	§ 4.2	Nombre d'alertes reçues et traitées sur l'éthique	11	5
	§ 4.2	Nombre de collaborateurs formés à la lutte contre la corruption	794	1 241
Plan de vigilance	§ 4.3	Procédures ou sanctions	0	0
Cybersécurité et protection des données	§4.4	Nombre d'incidents majeurs de sécurité recensés	0	0
Innovation et qualité des prestations	§4.5	Montant moyen investi dans le PEG	2 157€	2 516€
	§4.5	Taux de porteurs au sein de Spie batignolles	59%	63%
	§4.5	Nombre de porteurs au sein de Spie batignolles	4 635	4784


TABLE DE CORRESPONDANCE AVEC LES PRINCIPAUX REFERENTIELS RSE

ENJEU	PARTIE	ODD (ONU)	GLOBAL COMPACT	ISO 26000
				
ENVIRONNEMENT				
Maitriser nos consommations énergétiques	§ 2.1			
Adaptation et atténuation du changement climatique	§ 2.2	 	Principes 7, 8, 9	6.5.5
Économie circulaire et préservation des ressources	§ 2.3	 	Principes 7, 8, 9	6.5.4
Eau et ressources marines	§ 2.4			
Protection de la biodiversité	§ 2.5	 	Principes 7, 8, 9	6.5.6
Matériaux durables et biosourcés	§ 2.6	 	Principes 7, 8, 9	6.5.4
Prévention des pollutions des sites	§ 2.7	  	Principes 7, 8, 9	6.5.3
Management environnemental et certifications	§ 2.8	  	Principes 7, 8, 9	6.5.3 6.5.4 6.5.5

ENJEU	PARTIE	ODD (ONU)	GLOBAL COMPACT	ISO 26000
-------	--------	-----------	----------------	-----------



SOCIAL

Conditions de travail	§ 3.1	   	Principes 1,2 Principe 3 Principe 6	6.3.7, 6.4.7 6.3.9 6.4.3 6.4.4 6.4.5 6.4.6 6.8.8
Égalité des chances, diversité et inclusion	§ 3.2	 		6.3.7
Compétences, parcours de formation et carrière	§ 3.3	 		6.4.7 6.8.5
Ancrage local	§3.4	 		6.8.3, 6.8.5, 6.8.9
Mécénat avec la fondation Spie batignolles	§ 3.5	  		6.8.3, 6.8.4, 6.8.7, 6.8.9
Innovation et qualité des prestations	§ 3.6	 		6.7.3, 6.7.4, 6.7.5, 6.7.6, 6.7.9, 6.8.6
Sécurité des utilisateurs finaux	§ 3.7			

GOUVERNANCE

Achats responsables	§ 4.1		Principe 8	6.6.6
Éthique et conformité	§ 4.2		Principe 1, 10	6.6.3 6.6.5
Devoir de vigilance	§ 4.3		Principes 1, 4, 5	6.3.3 6.3.10
Cybersécurité et protection des données	§ 4.4			6.7.7
Indépendance stratégique par l'engagement actionnarial des salariés	§ 4.5	 	Principe 10	6.4.3, 6.4.4

PLAN DE VIGILANCE 2023 SPIE BATIGNOLLES

⚠ ENJEUX

La loi française sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre du 27 mars 2017 (« loi sur le devoir de vigilance ») demande la mise en place d'un plan de vigilance, comprenant les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de Spie batignolles, de celles de ses filiales contrôlées, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie.

Le plan de vigilance doit comporter :

- Une cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation ;
- Des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, au regard de la cartographie des risques ;
- Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves ;
- Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques, établi en concertation avec les organisations syndicales représentatives dans ladite société ;
- Un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

➡ GOUVERNANCE

Afin de renforcer la démarche vigilance, le COMEX a décidé de conduire en 2023 un travail de refonte de sa cartographie de risques et de formalisation de son plan de vigilance.

La Direction Juridique & Conformité a la charge du pilotage du devoir de vigilance au sein du groupe Spie batignolles. Elle établit le plan de vigilance du Groupe décrit ci-après en s'appuyant sur les contributions de la Direction des Ressources Humaines, la Direction Prévention des risques et la Direction de la performance des achats, plan carbone et RSE, et leurs réseaux de correspondants. Ce plan fera l'objet d'une mise à jour annuelle.

Le présent plan de vigilance du Groupe a été soumis à la validation de l'instance dirigeante (COMEX).

Le déploiement du plan de vigilance est suivi semestriellement par le Comité Ethique et Conformité Groupe. Ce comité composé des instances dirigeantes du Groupe contrôle et apprécie le niveau de déploiement et d'évolution des dispositifs de conformité notamment en matière de lutte contre la corruption, de protection des données personnelles, d'atteinte graves envers les droits humains et libertés fondamentales, d'environnement ou encore de santé et de sécurité des personnes.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Pour l'exercice 2023, Spie Batignolles a retravaillé en profondeur sa méthodologie de cartographie des risques.

La détermination des risques bruts s'est fondée sur l'évaluation de la probabilité d'occurrence des risques (remontées des situations à risque caractérisées, nombre de personnes potentiellement touchées) et de la cotation de leur sévérité (appréciation de la gravité et de l'ampleur potentielles des impacts à partir d'éléments sectoriels).

L'évaluation des actions de maîtrise des risques a reposé sur plusieurs critères, tels que le périmètre des mesures mises en œuvre, l'existence d'actions de prévention et d'une culture d'entreprise sur ces enjeux, les processus d'alertes existants et la capacité de réaction de l'entreprise, la mise en place de dispositifs de contrôle et de suivi.

Le processus d'identification des risques s'est déroulé en différentes étapes :

- Entretiens avec les directions en charge des enjeux du siège sur le périmètre du devoir de vigilance
- Ateliers avec les filiales des différentes activités de Spie batignolles
- Consolidation et définition des plans d'action
- Validation du plan de vigilance par le COMEX

L'exercice 2023 de cartographie des risques devoir de vigilance couvre différentes entités françaises consolidées représentatives de l'activité

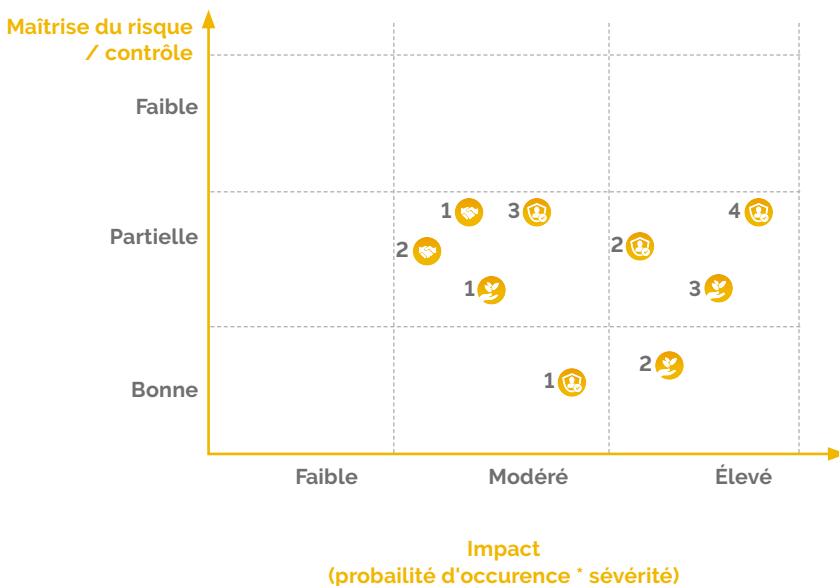
du Groupe : Spie batignolles Immobilier, Spie batignolles Fondations, Spie batignolles Energie, Spie batignolles Malet, Spie batignolles Valérian, Spie batignolles Génie Civil, Spie batignolles Construction régions et Spie batignolles IDF.

Ces entreprises sont représentatives de l'ensemble des activités du Groupe :

- **Construction** : conception, construction neuve, réhabilitation, aménagement intérieur, travaux d'entretien et de maintenance, travaux de proximité
- **Génie Civil** : travaux souterrains, ouvrages d'art, projets industriels
- **Fondations** : pieux, parois moulées, injection
- **Routes** : dispositif de retenue, fabrication et mise en œuvre d'enrobés, carrière et centre de recyclage de matériaux, laboratoires routiers
- **Terrassement** : étude et remaniement de sols, réalisation de plateformes, fouilles, dépollutions, canalisations
- **Energie** : génie électrique et climatique, réseaux d'énergie, infrastructures ferroviaires, fluides industriels, maintenance multi technique
- **Immobilier** : montage immobilier et promotion immobilière

Les activités du Groupe à l'étranger ont été en partie intégrées à l'exercice 2023, avec la consultation de Spie batignolles Fondations et des représentants de Spie Batignolles au Bénin et en Côte d'Ivoire.

Matrice des risques nets



Droits Humains

1. Risques liés à la non-discrimination
2. Risques liés à la lutte contre la violence et le harcèlement



Santé-Sécurité

1. Accidents du travail
2. Risques psychosociaux
3. Sécurité du personnel : interdiction du travail forcé (sous-traitants)
4. Conditions de travail justes et favorables (sous-traitants et fournisseurs)



Environnement

1. Risques liés à la biodiversité
2. Risques liés aux pollutions accidentelles de l'air, des sols et de l'eau
3. Traitement et gestion des déchets sur les chantiers urbains

GESTION DES RISQUES

Sont décrits ci-après une synthèse des actions existantes dans le Groupe qui participent à la gestion des risques identifiés. Ces actions regroupent les politiques, les processus et les mesures d'évaluation et de suivi relatives à chacun de ces enjeux. Sont aussi présentés les résultats et avancées sur l'exercice 2023 et les actions à déployer en 2024.

Droits humains & santé-sécurité des personnes

La politique prévention des risques du groupe mise en place depuis plusieurs années s'inscrit pleinement dans les valeurs du groupe et de ses fondamentaux. Animée par la Direction des Affaires Sociales et la Direction de la Prévention des risques Santé-Sécurité-Environnement, un réseau de préventeurs se structure autour d'un Comité Sécurité-Santé-Environnement qui regroupe l'ensemble des responsables prévention des entités du groupe. Il se réunit en moyenne toutes les six semaines. Ce réseau s'appuie également sur près de 80 personnes qui opèrent au quotidien sur les chantiers et qui se réunit tous les trimestres.

Principaux risques et descriptif	Actions de maîtrise du risque	Plan d'actions 2024 par enjeu	Réf. dans la DPEF
<p>RISQUES LIÉS À LA NON-DISCRIMINATION - Pratiques discriminatoires à l'encontre de certains collaborateurs basées sur des critères d'ordre ethnique, social et religieuse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politique des ressources humaines visant à lutter contre toute forme de discrimination dès la phase de recrutement • Mise en place d'une formation e.learning Formation « prévenir la discrimination à l'embauche » • Accord Groupe relatif à la QVCT incluant un chapitre consacré à l'égalité femmes/hommes aux termes duquel sont prévus des actions visant à assurer l'égalité en matière d'accès à la formation professionnelle ; de déroulement de carrière et de promotion professionnelle ; d'articulation facilitée des temps professionnels et familiaux. • Pour renforcer la mixité entre les hommes et les femmes, deux actions ont été lancées en 2022 : l'adhésion à l'association « elles bougent », et le podcast « les bâtisseuses ». • Politique handicap permettant à Spie batignolles d'acquérir une meilleure prise en compte du handicap dans les métiers et une évolution du taux d'emploi. • Publication du Guide Handi'Cap • Nomination de référents Handicap dans chacune des entités du Groupe et instauration d'une journée Groupe dédiée à la sensibilisation au handicap (+ animation d'un webinaire « Handicap & travail : parlons-en ») 		3.2

Principaux risques et descriptif	Actions de maîtrise du risque	Plan d'actions 2024 par enjeux	Réf. dans la DPEF
<p>RISQUES LIÉS À LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT - Risques liés aux pressions manageriales et stress subis par les collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nomination de Référents harcèlement qui constitueront les personnes ressources en capacité de faire remonter toute problématique sur le sujet. Formation du réseau de responsables ressources humaines et référents harcèlement sexuel et moral Formation des directions des ressources humaines à la prévention du harcèlement 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'une formation dédiée à la prévention des risques psycho-sociaux à destination des managers et des directions des ressources humaines du Groupe Communication accrue afin de favoriser la connaissance des référents harcèlement 	3.2
<p>SANTÉ ET SÉCURITÉ - Risques d'accidents du travail, avec comme facteurs aggravants le stress et la consommation d'alcool/stupéfiants ou encore l'insuffisance de qualification des intérimaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de préventeurs : jouant un rôle de support en phase de préparation et de réalisation, de formalisation et d'évaluation des sites <p>De nombreuses actions initiées en 2023, à l'origine d'une forte culture sécurité au sein de Groupe, se sont poursuivies en 2023 afin d'assurer la sécurité des collaborateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le déploiement de l'Attitude Prévention, définissant 9 comportements à adopter pour prévenir les risques d'accident et tendre vers l'objectif Zéro Accident, s'est poursuivie tout au long de l'année. L'organisation de Minutes Spie batignolles, moments privilégiés organisés sur les chantiers qui permettent aux équipes de parler de tous les sujets de prévention. Le parcours de formation « objectif Zéro Accident » suivi par 151 personnes en 2022 (modules Encadrement et Compagnons). Un module sécurité est intégré à chaque formation de chef de chantier ou chef d'équipe. Une formation sécurité avec une visite de site incluse dans le parcours « Découverte » des nouveaux arrivants du groupe dispensée auprès de 168 collaborateurs. Le déploiement de l'application Sb Prévention auprès de toutes les entités ayant permis d'intensifier la formalisation des visites chantier et la remontée des événements prévention et environnement. L'application a été alimentée du module Minute chantier 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des actions de la feuille de route « Culture Prévention » présentée en COMEX et validée en CDG en octobre 2023 Refonte et internalisation des formations du parcours Objectif zéro accident : formation des préventeurs, COMEX, CODIR, directions, conducteurs de travaux et fonctions techniques, compagnons Consolidation des indicateurs Groupe et entités Amélioration de la sécurité sur les activités à l'international 	3.1

Principaux risques et descriptif	Actions de maîtrise du risque	Plan d'actions 2024 par enjeux	Réf. dans la DPEF
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des actions prévention au travers du Comité de Prévention qui participe à l'activation des lignes d'alerte « Evénement grave » et à la gestion des crises. • Présentation en COMEX de la démarche « Culture Prévention » du Groupe • Formation sur la gestion de la consommation d'alcool et de stupéfiants diffusée à toutes les directions des ressources humaines • Mise en place d'un groupe de travail sur le leadership 		
<p>RISQUES PSYCHOSOCIAUX</p>	<p>Plusieurs accords ou dispositifs relatifs à la santé ont été déployés, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord Groupe relatif au dispositif d'évaluation et de prévention du stress professionnel • Plan d'action Groupe relatif à la prévention de la pénibilité • Accord Groupe relatif à la qualité de vie au travail signé en 2019 et renégocié en 2022, • Accord GPEC de 2021 devenu accord GEPP renégocié en 2024 • Accord de couverture des frais de santé signé en 2021 et revu annuellement par une commission formée de représentants du personnel négociateurs de l'accord. • L'accord QVCT Groupe comprend spécifiquement une démarche « Attitudes Santé » qui se définit par 3 thèmes : le sommeil, la nutrition et l'éveil musculaire. En 2022, la démarche s'est intensifiée avec la participation de Pro BTP pour la réalisation d'ateliers sur les thématiques. Sur deux ans, 877 personnes ont participé à un atelier sur les thématiques du sommeil, de la nutrition et de l'éveil musculaire, dans le cadre de la démarche « Attitudes Santé ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de l'accord QVCT, afin de former les collaborateurs Spie batignolles sur la problématique spécifique des risques psycho-sociaux, le Groupe met à disposition un e-learning « Prévention des risques psychosociaux », accessible à tous les collaborateurs à compter de l'année 2024 sur Sb 	

En octobre 2023, une démarche « Culture Prévention » a en sus été présentée en COMEX et validée en CDG. Cette démarche comporte trois piliers :

- Le pilier « Pilotage stratégique » fondé sur une utilisation efficace de l'outil Sb prévention et des visites sur site du management. Un tableau de bord est ainsi réalisé chaque mois au niveau Groupe et entité
- Le pilier « Donner du sens et des outils » composé de la revue et l'alignement de l'ensemble des dispositifs, de la formation des équipes de prévention, de l'établissement et le suivi d'objectifs et de la communication
- Le pilier « Reconnaissance et émulation » avec la suppression des trophées « Zéro Accident » et le lancement d'un « Label santé-sécurité » reposant sur une grille d'audit des pratiques de prévention des accidents

Des indicateurs de taux de fréquence et de taux de gravité ont été mis en place et font l'objet d'un suivi mensuel à tous les niveaux de l'entreprise, et notamment au sein du Comité Exécutif, des Comités de direction des entités, des comités transversaux spécifiques et réunions-séminaires divers.

L'outil de veille réglementaire Prevento permet à Spie batignolles de se tenir à jour de l'évolution des textes légaux et normatifs relatifs à la santé-sécurité des personnes.

Environnement

Afin d'adapter au mieux ses interventions en sites naturels, et préserver la faune, la flore et les milieux d'intervention, Spie batignolles mène à la fois un travail d'analyse environnementale en amont de ses projets (allant jusqu'à la réalisation d'une cartographie de la sensibilité environnementale si nécessaire) et un dialogue avec des spécialistes (écologues, les administrations de tutelle ou encore associations environnementales locales). Ceci permet de prendre en compte les spécificités du projet et d'adapter les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre (intervention en zone sensible, Natura 2000, présence d'espèces protégées, d'espèces invasives ...).

Membre de l'Union Professionnelle du Génie Écologique (UPGE), le groupe développe au sein de son pôle TPE (Travaux Publics et Environnement) des projets à forte valeur environnementale imbriquant nature et nouvelles infrastructures, qu'il s'agisse de marchés dédiés ou de mesures compensatoires.

Les activités du groupe s'alignent ainsi avec la réglementation environnementale en vigueur, avec par exemple la loi GEMAPI pour la vigilance sur les changements d'utilisation des sols (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Fort de toutes ces pratiques, Spie batignolles a été reconnue « Entreprise engagée pour la nature ».

En sus de ces mesures de prévention, l'offre Eqliance permet de concevoir depuis 3 ans des projets de renaturation et de restauration écologique qui font converger le développement des territoires et la préservation de la nature. L'année 2022 a été marquée par 5 chantiers menés avec la marque Eqliance.

Principaux risques et descriptif	Actions de maîtrise du risque	Plan d'actions 2024 par enjeux	Réf. dans la DPEF
<p>RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ</p> <p>- Risques liés aux interventions en sites naturels au cours d'activités de travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La démarche Attitudes Environnement permet aux équipes de rester vigilantes face aux impacts de leur activité sur l'environnement. • Déploiement d'un outil d'analyse environnementale permettant d'évaluer la sensibilité de l'écosystème du chantier avant de le démarrage. (Plusieurs critères sont étudiés : eau, faune et flore, patrimoine, voisinage, ressources). • Le réseau de préventeurs permet l'animation de la démarche et l'accompagnement auprès des équipes (visites et audits). • Le Groupe a lancé le challenge « Attitudes environnement » et attribue des trophées "Grenouille d'Or" 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'ensemble des démarches relatives à la gestion des déchets et du réemploi, aux pollutions et à la protection de la biodiversité 	<p>2.5</p> <p>2.8</p>

Principaux risques et descriptif	Actions de maîtrise du risque	Plan d'actions 2024 par enjeux	Réf. dans la DPEF
<p>RISQUES LIÉS AUX POLLUTIONS ACCIDENTELLES DE L'AIR, DES SOLS ET DE L'EAU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des solutions de capteurs SMART sont proposées plus systématiquement à aux clients sur les chantiers du Groupe. • Visites de sites réalisées par les préventeurs et l'encadrement permettant ainsi de veiller à la bonne mise en place du système de management environnemental et au respect de la réglementation sur les pollutions. • Etablissement d'un Plan de Respect de l'Environnement avant le démarrage d'un chantier, et analyse environnementale permettant ainsi d'évaluer les risques de pollution sur les milieux naturels et espèces associées en fonction des différentes phases de réalisation des travaux (objectif : anticiper et à minimiser les impacts en matière de pollution) • Déploiement de la démarche « Attitude environnement – Pollution » : mise sur rétention des équipements et produits potentiellement polluants, limitation des poussières, récupération des eaux usées et chargées, connaissance de la toxicité des produits utilisés, identification et gestion des situations d'urgence etc. 		<p>2.5 2.7 2.8 4.1</p>
<p>TRAITEMENT ET GESTION DES DÉCHETS - Risques liés a la production de déchets inertes et au tri des déchets en particulier sur les chantiers urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un spécialiste en charge du traitement et de la gestion des déchets a été nommé. • Actions de communication et sensibilisation des équipes opérationnels sur différentes thématiques : décret tertiaire, interdiction de la distribution des bouteilles plastiques, brèves SSE de bonnes pratiques, utilisation de Track déchets, élimination des déchets non dangereux valorisables, responsabilité élargie des producteurs), • Développement de l'éco-conception en privilégiant les éco-matériaux, l'utilisation de matériaux recyclables et recyclés, la mise en place du réemploi, l'amélioration du processus de valorisation des déchets ou de l'impact carbone de la production 		

Principaux risques et descriptif	Actions de maîtrise du risque	Plan d'actions 2024 par enjeux	Réf. dans la DPEF
	<ul style="list-style-type: none"> • Spie batignolles a identifié et travaille avec les acteurs du réemploi et notamment les plateformes digitales de mise à disposition de matériaux issus de la déconstruction. • Participation à un programme d'actions concernant le réemploi des matériaux de chantier : « Club du Réemploi ». Ce club s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux de réemploi de 15 à 20 % d'ici 2024 • Le groupe s'appuie aussi sur des partenariats récurrents pour le recyclage et réemploi des matériaux • Partenariat avec des fournisseurs permettant de formuler un béton moins carboné à partir de granulats recyclés, mobilisable tout comme le béton conventionnel 		

Gestion des risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Depuis 2019, Spie batignolles est signataire de la Charte « Fournisseurs Responsables », marqueur de bonnes pratiques en matière d'achats responsables et de confiance réciproque avec ses fournisseurs et sous-traitants.

En interne, des formations Achats Responsables ont été dispensées à l'ensemble des membres du Comité Performance des Achats.

Dans ses relations contractuelles, la Direction de la performance des achats, plan carbone et RSE favorise la mise en place de contrats-cadres intégrant des critères extra-financiers, et notamment des clauses pénales relative au non-port des EPI. Ces contrats-cadres garantissent une meilleure connaissance des fournisseurs, une collaboration plus efficace et la maîtrise des prix, grâce à l'application de grilles tarifaires négociées et formalisées évitant ainsi les dérives.

Le groupe sécurise en outre ses relations avec ses fournisseurs et sous-traitants au moyen d'un processus complet de sélection, d'identification et d'évaluation des Tiers. Cette sélection s'opère notamment grâce à l'outil de référencement des fournisseurs Acesia, à des enquêtes Creditsafe, ou encore au recours à la plateforme VIACO (cibler et accompagner les tiers les moins matures sur ces thématiques)

Spie batignolles vise ainsi à recenser auprès de ses fournisseurs l'atteinte des objectifs RSE que le groupe s'est fixé, mais également en matière environnementale et sociale.

Des indicateurs clés de performance sont définis et suivis trimestriellement. Leur pilotage permet d'aiguiller les achats vers des fournisseurs et sous-traitants référencés.

Un tableau de bord Achats permet enfin de suivre l'utilisation des contrats-cadre. 100 % des fournisseurs sous contrat-cadre ont été analysés via les différentes procédures en place.

Principaux risques et descriptif	Actions de maîtrise du risque	Plan d'actions 2024 par enjeux	Réf. dans la DPEF
SÉCURITÉ DU PERSONNEL - Risques liés au non-respect des règles de santé sécurité par les employés des sous-traitants	L'ensemble des mesures de gestion des risques décrit pour les collaborateurs internes au point relatif à la santé et sécurité (ci-dessus) s'appliquent lorsque les sous-traitants interviennent sur les chantiers du Groupe. <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'application Sb Prévention pour remonter des situations dangereuses ou une bonne pratique Réalisation de diagnostics de sécurité sur les chantiers 	<ul style="list-style-type: none"> La poursuite de la structuration des achats responsables La réalisation d'un travail sur des standards externes permettant une meilleure évaluation des tiers 	2.8 3.1 4.2
CONDITIONS DE TRAVAIL JUSTES ET FAVORABLES - Risques liés au non-respect par les fournisseurs et sous-traitants des droits fondamentaux au travail (durée du travail, rémunération, travail forcé etc.)		<ul style="list-style-type: none"> Ouverture d'une réflexion sur les conditions de travail justes et favorables des intérimaires avec les ETT Refonte du guide sur le travail dissimulé Mise en place de contrôles pour déterminer l'origine et la non-utilisation des indemnités logement sur les chantiers en déplacement 	2.8 4.2 4.3

Ligne d'alerte du Groupe

La ligne d'alerte est ouverte à toute personne interne (tous salariés, Collaborateurs occasionnels, actionnaires, représentants et salariés des cocontractants) qui a notamment connaissance d'un non-respect de la loi sur le devoir de vigilance, et à toute personnes externes qui a une connaissance personnelle des faits rapportés.

Toute personne qui souhaite déposer une alerte peut le faire en informant le Référent Ethique et Conformité de sa filiale, ou bien en saisissant par écrit la Ligne d'Alerte du Groupe via le formulaire « Alerte » dédié (<https://www.spiebatignolles.fr/lancer-une-alerte/>). Ce dernier permet de recevoir tout signalement, anonymes ou non, pour des faits contraires aux engagements du Groupe en matière de devoir de vigilance.

Le traitement des alertes s'effectue dans le respect des dispositions du RGPD et de manière confidentielle conformément à la procédure d'alerte mise en place. Cette procédure, portée par le Référent Éthique et Conformité en charge de la ligne d'alerte, se décompose en 4 étapes :

- Accuser réception de l'alerte et communiquer les droits et obligations du lanceur d'alerte (être de bonne foi et sans intérêt financier direct)
- Vérifier de manière confidentielle, les éléments rapportés par le lanceur d'alerte
- Rencontrer le lanceur d'alerte si nécessaire afin de s'assurer de la parfaite compréhension des faits rapportés et collecter d'éléments de preuves complémentaires.
- Faire une synthèse des investigations internes et communiquer les conclusions au lanceur d'alerte pour procéder ensuite à l'anonymisation de l'intégralité du signalement.

La ligne d'alerte du Groupe est disponible en bas de la page internet du Groupe Spie batignolles. Le déroulé de l'enquête et de son fonctionnement sont détaillés dans un mode d'emploi accessible depuis la ligne d'alerte du Groupe.

PLAN D'ACTION

Plan d'actions 2024 et gouvernance du devoir de vigilance

La Direction Juridique & Conformité en charge du pilotage du devoir de vigilance prévoit les axes de travail suivants pour l'année 2024 :

- Le déploiement de contrats cadres et la mise en œuvre d'une démarche d'appel d'offres avec des questionnaires ;
- L'inclusion de clauses relatives aux sous-traitants dans les contrats de co-traitance afin de parer aux problématiques de non-ingérence lors du choix ou de la nécessaire sanction des sous-traitants des partenaires ;
- L'intégration du volet devoir de vigilance au sein de l'outil Tamis et notamment l'identification du passif travail dissimulé chez les sous-traitants ;
- La communication sur le dispositif d'alerte auprès des parties prenantes externes ;
- L'intégration d'un volet Devoir de Vigilance dans la procédure de Spie batignolles relative aux opérations de croissance externe ;
- Revue des documents/référentiels Groupe (Charte Ethique, Charte Fournisseurs Sous-traitants, clause éthique et conformité) ;
- La sensibilisation des collaborateurs des directions propriétaires des enjeux (RH ; SSE ; Achats ; Référents éthique et conformité) au devoir de vigilance ;
- L'intégration d'un volet éthique et conformité (loi Sapin II et DDV) dans les dossiers présentés au Comité d'engagement Groupe.

AVIS DE L'ORGANISME TIERS VÉRIFICATEUR SUR LA DPEF

RAPPORT DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE,
DESIGNE ORGANISME TIERS INDEPENDANT,
SUR LA VERIFICATION DE LA DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'associé,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1873 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière consolidée, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») relative à l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration ») de votre société (ci-après « entité »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère, conformément au Référentiel.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon les normes professionnelles de l'Ordre des experts-comptables ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Paris, le 16 mai 2024



Marie-Cécile Moinier

Membres de l'Ordre des experts-comptables



Spie batignolles 30, avenue du Général Galliéni 92000 Nanterre - France
Contact - Tél. : +33 1 46 40 80 00 - Fax : +33 1 46 40 80 01

spie batignolles

spiebatignolles.fr